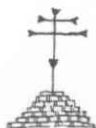




# Comptes Consulaires de Saint-Antonin



Tome I

## AVERTISSEMENT

Les archives communales de Saint-Antonin renferment un important fonds manuscrit des Comptes Consulaires de la ville de l'année 1325 à l'année 1465 avec, hélas, de nombreuses lacunes. L'intérêt des documents restant est tout de même considérable et Georges Julien qui en avait saisi toute l'importance avait procédé à leur transcription pour en rendre la lecture et, partant, l'exploitation plus accessibles. Mais il ne put terminer sa tâche, emporté par la maladie.

Je fus chargé de mener à bien ce travail incluant la publication des documents considérés, assisté de Colette MARION et de Marie-Thérèse RENARDEUX-MENDEZ. C'est ainsi qu'ont été publiés en un premier tome les comptes des années 1325/1326, 1358/1359 et 1362/1363.

Or de nombreuses personnes ayant manifesté leur déception de ne pouvoir lire et comprendre ces documents rédigés en occitan médiéval ont souhaité pouvoir bénéficier d'une version en français. C'est pour accéder à cette demande que j'ai procédé à la traduction contenue dans ce volume

**Que sont les comptes consulaires et quel est leur intérêt?** Ce sont les comptes du Consulat, autrement dit de la commune de Saint-Antonin. Leur intérêt réside dans le fait qu'au lieu de se présenter comme une simple liste de recettes ou de dépenses, ils constituent un descriptif détaillé de chacune d'entre elles et, de ce fait, fournissent une foule de renseignements dans de nombreux domaines (histoire, coutumes, moeurs, éducation etc.) susceptibles d'éclairer les esprits curieux de connaître un peu mieux notre passé.

On trouvera également quelques notes et un glossaire utiles, nous semble-t-il, à une meilleure compréhension du texte. Les parties illisibles ont été remplacées par (...).

Toutefois, dans le texte français, ne figureront pas les énumérations fastidieuses relatives à la perception des impôts qui se limitent à des listes de chiffres ne présentant qu'un intérêt relatif.

André VIGNOLES

**ANNÉES 1325 / 1326 (CC 43)**

Le document original de 7 cahiers 20/28 reliés, au total 42 feuillets, ne comporte que le relevé des dépenses mais quelques feuillets ont disparu, semble-t-il. La pagination est moderne. On notera une erreur de classement des feuillets 12 et 13 qui, se référant aux dépenses du mois de novembre, auraient dû être en 2 et 3, cependant que le folio 2 daté de SantaClara aurait dû se placer contigu au folio 32 (mois d'août).

Georges JULIEN

## **LA DEPENSE**

**F° 1 r°**

(...) nom du Père et du fils et du Saint Esprit amen. En l'an de notre Seigneur 1325 commençant (...) à payer et à mettre (...) et des choses dépensées (...) à la S.(...).

Et tout premièrement le (...) jour de S.(...) avons payé à Borsièra pour 2 cierges (...)

*la moitié inférieure de ce feuillet manque*

**F° 1 v°**

(...)avons (...) avant Sainte (...) pour les criées (...)

12 deniers tournois.

(...)

5 sols 7 deniers tournois

*la moitié inférieure de ce feuillet manque*

**F° 2 r°**

Item j'ai payé à P.Fornier le jour de Saint Nicolas pour un quarton de cire à cacheter grenat.coût 13 deniers

Item j'ai payé (...) le jour de Saint Nicolas (...) 1 quarton de cire verte à Monsieur Gaubert del Périer pour les deniers que l'on devait à (...)

Total 6 sols

*Le reste de ce feuillet est illisible .Il comportait deux autres articles de dépenses.*

**F° 2 v°**

(...) le samedi avant Sainte Claire à P. de la Borsièra pour la citation du procureur (...)le fait même (...) 2 sols 8 deniers tournois.

Total 8 sols 5 deniers

*le reste du feuillet déchiqueté est illisible*

**F° 3r°**

Item j'ai payé le lundi avant Sainte Claire à Aymar Thomas pour 1 lettre qu'il porta au doyen de Varen. 12 deniers

Item j'ai payé le mardi avant Sainte Claire à Me B.del Solier le jeune pour 2 copies de lettres qu'il apporta.Nous lui avons donné en (...) il les avait (...)

Item j'ai payé(...) 2 (...)

Item j'ai payé le jour de Sainte Lucie pour (...) du four des abattoirs  
12 deniers tournois

Total 5 sols 4 deniers

*le reste du feuillet déchiqueté est illisible*

**F<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>**

(...) chaudronnier le jour de Sainte Lucie pour deux tasses de métal bruni (...) 12 deniers tournois.

Item nous avons payé le jour de Sainte Lucie tisserand pour (...) qui pesaient deux marcs et une demi once (...) livre 10 sols (...)

8 livres 5 sols tournois

(...) de 3 sols (...) que nous avons transmis (...) au juge qui était (...) tenir assises (...)

11 sols 2 deniers tournois

Total 9 livres 17 sols 8 deniers

**F<sup>o</sup> 4r<sup>o</sup>**

Item j'ai payé le lendemain de Sainte Lucie à B. Duran pour (...) que l'on envoie au juge 6 sols tournois

Item j'ai payé le lendemain de Sainte Lucie pour apporter les résultats des amendes prélevées du fait de l'impôt de la « *quista* »

(...) j'ai payé le lendemain de Sainte Lucie (...) que (...)

Item (...) avant (...) deux jours où il alla effectuer une saisie relative à l'impôt de la « *quista* » .

Total 1 livre 9 sols

**F<sup>o</sup> 4v<sup>o</sup>**

Item j'ai payé la veille SaintThomas à B. Gauselin pour aller à La Vaissière chercher Amiel del Valat pour être procureur en ce qui concerne l'impôt de la « *pazada* ». 2 sols 4 deniers tournois

Item j'ai payé la veille de SaintThomas à Aymar pour savoir si le Sénéchal était à Villefranche. 2 sols 3 deniers tournois



Item j'ai payé la veille de Saint Thomas à Monsieur (...) Me P. Masip  
p(...)

*3 lignes illisibles, le reste est grignoté*

Item j'ai payé la veille de Saint Thomas à Monsieur (...) tisserand  
pour 4 « *canas* » et demi de drap la moitié (...) et l'autre (...) douze  
sols (...) à Campanhac et à son fils (...) la « *cana* » 13 sols tournois  
et à celui qu'on avait donné (...) 64 sols 8 deniers

*2 lignes illisibles*

Total 4 livres 13 sols 6 deniers

### F° 5r°

Item j'ai payé le jour de Saint Thomas à Monsieur Estève W. pour 7  
« *canas* » et demi de drap tondue pour l'usage de Campanhac et de  
son fils. 1 sol 4 deniers tournois.

Item j'ai payé le jour de Saint Thomas à Monsieur W de Biran pour  
aller à Villefranche pour représenter le présent et pour d'autres  
affaires qu'il avait à faire. Il resta 3 jours. 24 sols tournois

Item j'ai payé le jour de Saint Thomas à Me (...) pour aller à  
Villefranche représenter le présent au juge (...) Sénéchal et au  
procureur et pour d'autres choses que nous avons à faire. Ils restèrent  
3 jours 30 sols tournois

Item j'ai payé le jour de la Saint Thomas à Monsieur D. Baudet pour  
aller à Villefranche et pour notifier la convocation de Monsieur D.  
del Bari et de Miquel del Valat concernant l'affaire de l'impôt de la  
« *pazada* ». Il resta 3 jours. 13 sols (...) 3 deniers.

Total 3 livres 3 sols

### F° 5v°

(...) de St Thomas à Monsieur Ja. Maurel pour un cheval que nous  
avons loué pour porter un présent au Sénéchal et au juge au  
procureur de Villefranche. Il resta 3 jours et coûta avec la dépense  
10 sols

Item j'ai payé le jour de la Saint Thomas à Monsieur W. de Biron et  
à Me P. Masip pour les lettres et les informations que (...) du  
Sénéchal. 7 deniers tournois

Item j'ai payé le lundi avant Noël à la servante de la recluse (1)  
qu'on lui donna pour l'amour de Dieu. 4 deniers

Item j'ai payé le lundi avant Noël à (...) Doset pour aller ouvrir à la recluse (1) qui voulait faire ses besoins. 7 deniers tournois

Total 18 sols 8 deniers

**F° 6 r°**

Item j'ai payé la veille de Noël à P. de Campanhac pour retirer 2 penons (...) qui nous appartenaient. 2 sols tournois

Item j'ai payé la veille de Noël à Monsieur Douarde de Garde pour confectionner les robes de Campanhac et de son fils.

6 sols 8 deniers tournois

Item la veille Noël à B.(...) pour cuire le pain de l'hospital du jour de la Toussaint jusqu'à Noël. 7 sols tournois

Item j'ai payé la veille de Noël à W.Boisiera pour deux paniers dans lesquels on porta le poivre au juge et (...) au Sénéchal.

6 deniers tournois

Item j'ai payé la veille de Noël à Francés de Nissolieras pour 4 lettres et pour les rubans destinés à être attachés aux torches.

10 deniers tournois

Total 18 sols

**F° 6 v°**

Item j'ai payé la veille de Noël à Monsieur Jacques de Cascarn pour trois gros cierges qui pesaient 8 livres et demi à raison de 3 sols 3 deniers tournois la livre.

Item pour 6 livres 1 quart en chandelles simples et doubles à raison de 3 sols 3 deniers tournois la livre.

Item pour 2 boîtes de gingembre confit et 2 de dragées aux pignons qui pesaient 13 livres 8 (...) au poids en gros et coûte 2 sols 2 deniers tournois la livre.

Item j'ai payé pour 3 livres de gingembre confit et de dragées aux pignons coûtant 5 sols 2 deniers tournois la livre que l'on envoya au Sénéchal à Villefranche.

Le total de tout ci-dessus décrit s'élève à 4 livres 17 sols tournois.

**F° 7 r°**

Item nous avons payé la veille de Noël à Monsieur Jacques de Cascarn pour deux gros cierges qui pesaient 6 livres et 3 quartons .La livre coûtait 3 sols 3 deniers tournois.

Item pour 4 livres et un demi quarton de chandelles doubles et simples ,la livre coûtant 3 sols 3 deniers tournois

Item pour une boîte de gingembre confit et pour une de dragées aux pignons qui pesaient 3 livres et 3 quartons au poids de gros ,la livre coûtant 2 sols 2 deniers tournois .Le tout fut envoyé au juge à Villefranche.

Le total de tout ci-dessus décrit s'élève à 42 sols 5 deniers tournois.

#### F°7v°

Item j'ai payé le samedi avant le nouvel an à W. Gio et à Ja. Rainal pour réparer l'âtre du four de Saint Michel et pour la terre nécessaire et pour chauler. 8 sols tournois

Item nous avons payé le lundi avant le nouvel an à Monsieur Bertrand Amadiou pour le cens du four du Pré qui donne 6 livres 10 sols de cens à l'hopital.En lui payant le reliquat je le lui ai inscrit en dette. 45 sols tournois

Item nous avons payé le lundi avant le nouvel an à la Serrurière pour la demi meule que nous avons mise dans la bouche du four des Estafets qui coûta avec le transport 2 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé à B. le cleric pour porter les portes ( ? ) que l'on saisissait pour le reste de l'impôt de la « *quista* » 2 deniers tournois

Total 2 livres (...) sols 8 deniers

#### F° 8 r°

Item nous avons payé le lundi avant le nouvel an à B. Dori et à J° Rainal et à W. Gio et à S. Marco pour faire l'âtre neuf du four des Estafets et pour la terre nécessaire et pour chauler le four.

17 sols 2 deniers tournois

Item nous avons payé le jour de l'an à Dame Rosina pour 18 petites fouaces de *nairalc* ( ? ) et pour 2 quartons de vin,un blanc et l'autre rouge que nous avons achetés à Monsieur P. Rufel et que l'on fit porter au fils de Monsieur Huc del Périer chez Monsieur B. de Mazerac où l'on dînerait. 23 deniers tournois

Item nous avons payé le vendredi avant l'Epiphanie à Monsieur W. de Biron pour aller à Villefranche pour montrer les lettres royales au Sénéchal et au juge de l'affaire des mises en demeure.Il resta 3 jours.

24 sols tournois

Total 2 livres 3 sols 1 denier

**F° 8 v°**

Item nous avons payé le vendredi avant l'Epiphanie à Me P. Masip pour aller à Villefranche pour montrer les lettres royales au Sénéchal et au juge de l'affaire des mises en demeure. Il resta 3 jours.

30 sols tournois

Item nous avons payé le vendredi avant l'Epiphanie à Aymar Torias qui alla à Villefranche et à Me Masip et à Monsieur W. de Biron à part ce qu'ils lui donnèrent.

6 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de l'Epiphanie à Aymar Thomas et à J. Donadiou et à G. Alegre et à Po. Marti et à B. Folc pour aller procéder à des saisies relatives à l'impôt de la « *quista* ». Nous leur avons donné

2 sols 2 deniers tournois

Item nous avons payé le mercredi avant Saint Alaric à Monsieur B. Beduer qui le donna aux prédicateurs pour l'amour de Dieu.

16 sols 8 deniers tournois

Total 2 livres 9 sols 4 deniers

**F° 9 r°**

Item nous avons payé le vendredi avant Saint Alaric à B. Folc pour garder les gages de l'impôt de la « *quista* » à l'endroit où l'on vendait à l'encan.

4 deniers tournois

Item nous avons payé le samedi avant Saint Alaric à B. Folc pour garder les gages de l'impôt de la « *quista* » que l'on vendait à l'encan.

5 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à Me P. Masip pour aller à Villefranche pour avoir la lettre que l'on avait pu lui apporter et pour présenter les lettres royales. Il resta 2 jours.

20 sols tournois

Total 1 livre 2 sols 9 deniers

**F° 9 v°**

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à Me P. Massip pour des lettres qu'il apporta de Villefranche parmi lesquelles étaient comprises les lettres royales destinées aux agents que le procureur devait citer pour un arrangement

3 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à Monsieur B. de Mazerac pour 1 livre de cire qui coûta 3 sols et 4 deniers tournois et

pour le cens et pour la sépulture et pour faire la pierre tombale et pour les chapelains et ce qui devait être fait. Tout ce qui est décrit ci-dessus s'élève à 13 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à N. Boier pour la demi meule que nous avons acquise pour le four du Pré ; Elle coûta avec le transport 2 sols 2 deniers tournois

Total 19 sols 2 deniers

### F° 10 r°

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à Ja. Rainal et à S. de Causanil pour réparer la bouche du four et mettre la demi meule du four du Pré et pour la terre qui était nécessaire. Tout ce qui est ci-dessus décrit s'élève à 4 sols tournois

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à Barthélémy de Campanhac pour aller à Caylus pour savoir si Huc Delperrier y était car les consuls voulaient lui porter de l'argent 8 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric à W. DE Borsière pour 2 livres de chandelles 2 sols tournois

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric pour les chevaux qu'emmena Monsieur G. de Nisolières et Monsieur Folquet de Carbonel et pour les commis qui allèrent payer 80 livres tournois à Monsieur Huc Delperrier et 10 livres qu'on lui donna pour le service. 5 sols tournois

Total 11 sols 8 deniers

### F° 10 v°

Item nous avons payé le lendemain de Saint Alaric pour une dépense que fit Monsieur G. de Nissolières et Monsieur Foulquet de Carbonel et pour l'enregistrement de de la citation que fit Me B. Bernadou pour les 80 livres que nous devons à Huc Delperrier et qu'ils lui payèrent. 4 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé à G. Marc le lundi avant la Saint Vincent pour réparer l'âtre du four de l'abattoir et pour la terre qui était nécessaire. 14 deniers tournois

Item nous avons payé la veille de Saint Vincent à P. de Campanhac pour faire les criées dans la ville. 15 deniers tournois

Item nous avons payé la veille de Saint Vincent à Me P. Masip qui alla à Villefranche pour présenter les lettres royales au Sénéchal. Il

resta 3 jours car il ne pouvait obtenir de réponse .Monsieur Ja.  
d'Arcambal était avec lui. 60 sols tournois

Total 3 livres 6 sols 11 deniers

**F° 11 r°**

Item nous avons payé la veille de Saint Vincent à M. Ja d'Arcambal  
pour aller à Villefranche pour présenter les lettres royales .Il resta 6  
jours. 48 sols tournois

Item nous avons payé la veille de Saint Vincent à Me Masip et à Ja  
d'Arcambal pour 2 enregistrements qu'ils firent lever à Me Thomas  
au sujet des requêtes qu'ils firent au Sénéchal pour la présentation  
des lettres et pour 2 lettres l'une relative à l'affaire des lapins et  
l'autre relative à l'affaire du vin et pour faire citer le procureur à la  
session. 33 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé le jour de Saint Vincent à G. de Nissolières  
pour le loyer du cheval avec lequel il alla à Alliguières pour le débat  
auquel participaient les consuls de Septfonds. 2 sols tournois

Total 4 livres 3 sols 6 deniers

**F° 11 v°**

Item nous avons payé le jour de Saint Vincent à Monsieur Grimal  
Valade pour le loyer du cheval pour aller à Alliguières pour le débat  
que nous avons au sujet de la source . 2 sols tournois

Item nous avons payé le jour de Saint Alaric à Ja Donadieu pour  
aller avec Monsieur G. de Nissolière et avec Monsieur Grimal  
Valade qui allèrent à Alliguières. 12 deniers tournois

Item nous avons payé le lundi avant la Chandeleur à Me P. de Najac  
qui vint ici pour voir si la fontaine perdait son eau et il vint avec son  
ouvrier et on leur donna avec les frais qu'il fit 6 sols tournois

Item nous avons payé le vendredi avant la Chandeleur à Me P. Masip  
pour aller à Villefranche à la suite de lettre transmise par le Sénéchal  
demandant que deux consuls y allassent. Il resta deux jours.

20 sols tournois

Total 1 livre 9 sols

**F° 12 r°**

Item nous avons payé pour l'encre dépensée pendant l'année avec le  
livre (...) 14 deniers tournois

Item nous avons payé à Monsieur B. de Mazerac pour 3 mains de papier à raison de 16 deniers tournois la main

5 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé à Me P. Masip pour son salaire annuel qui s'élevait à 3 livres 6 sols 8 deniers tournois je lui en ai payé

3 livres 2 sols tournois

Item nous avons payé à B. de Dori pour cuire le pain de l'hôpital, de la Ste Marie de septembre jusqu'à la Toussaint

7 sols tournois

Item nous avons payé à Monsieur B. de Mazerac pour ce livre qu'il tient au consulat

3 sols tournois

Total 3 livres 18 sols 1 denier

### F° 12 v°

(...) Noël pour la demande (...) à Villefranche que lui firent (...) Monsieur G. de Nisolieras (...) Monsieur Grimal Valade pour savoir ce qu'avaient fait les consuls de Millau nous l'avons partiellement payé et le reste avons porté en dette. Il resta là 2 jours et chaque jour on lui donnait 12 sols tournois 8 deniers tournois

Le total s'élève à 328 livres 5 sols 8 deniers

### F° 13 r°

Item nous avons payé la veille de la Toussaint à Me W. de Gourdon pôur aller à Villefranche pour l'affaire du financement du prêt je lui ai payé et j'ai laissé le reste en dette. Il resta 3 jours

12 sols 3 deniers tournois

Item nous avons payé la veille de Toussaint à Pons de Parisot pour aller à Villefranche où il alla avec Ja. de Fontanas et avec Me W. de Gourdon pour l'affaire du financement du prêt et pour payer l'hébergement. Il resta 3 jours

livre 4 sols tournois

Item nous avons payé la veille de la Toussaint par l'intermédiaire de Monsieur Johan de Fontaines au secrétaire du juge pour 3 lettres : l'une de Monseigneur Alphonse et l'autre concernant les engagements pris entre nous et le juge et l'autre concernant la façon de surseoir à la saisie.

12 sols tournois

Le total s'élève à 2 livres 11 sols 3 deniers

**F° 13 v°**

(...) le jeudi avant la Toussaint par l'intermédiaire de Monsieur Johan Teisseire que nos avons envoyé à Paris pour l'affaire du subside (2) et à qui l'on donnait chaque jour 13 sols (...). Il resta 68 jours dont le coût s'élève à 44 livres 4 sols. 20 livres tournois

Item nous avons payé à Me P. Masip pour aller à Villefranche pour prolonger la session que nous avons pour l'affaire du subside (2). Il resta 2 jours pour lesquels nous avons payé, le reste étant porté en dette, 5 sols tournois

Item nous avons payé à Monsieur Johan de Fontaines la veille de la Toussaint pour aller à Villefranche pour s'entendre avec Monsieur le juge sur une forme de prêt pour dégager le consulat qui était en la main du roi. Il resta 3 jours pour lesquels nous lui avons payé, le reste étant mis à son crédit 2 sols 8 deniers tournois.

Le total s'élève à 20 livres 17 sols 8 deniers

**F° 14 r°**

Item nous avons payé le vendredi avant la Chandeleur à Monsieur G. de Nissolières qui alla à Villefranche avec Me P. Massip pour la même affaire. Il resta 2 jours 16 sols tournois.

Item nous avons payé le jour de St Blaise à R. de Campanhac e à son fils pour le service qu'ils avaient rendu 2 sols tournois.

Item nous avons payé le jour de St Blaise à Me B. del Solier le jeune pour deux chartes, l'une de citation de Madame de Laporte et l'autre (...) des moulins comment ils devaient moudre 4 sols tournois.

Item nous avons payé le jour de St Blaise à Aymar Tomas pour aller à Villefranche avec Amalric Mercier qui apporta la réponse des routiers (3). 2 sols 6 deniers tournois.

Le total s'élève à 2 livres 4 sols 6 deniers tournois.

**F° 14 v°**

Item nous avons payé le vendredi avant Carême prenant à Monsieur G. de Nissolières pour aller à Villefranche pour obtenir l'enregistrement de la citation de Monsieur Amalric Mercier et pour récupérer l'enregistrement des 500 livres tournois. Il resta deux jours. 16 livres tournois.

Item nous avons payé le vendredi avant Carême prenant à Aymar Tomas pour faire (...) la citation de Monsieur Amalric Mercier et de sa femme et pour deux copies de lettres pour la même affaire.

2 sols 6 deniers tournois.



Item nous avons payé 1r jour de Carême prenant à Johan Faure pour porter une lettre à Septfonds aux consuls pour obtenir un délai pour l'audience qu'ils avaient fixée. 10 deniers tournois.

Item nous avons payé à Monsieur B. de Rocafort pour le cens du four des Claustres qu'on doit lui payer au terme de la Chandeleur.

4 livres 10 sols tournois

Le total s'élève à 5 livres 8 sols 4 deniers

### F° 15 r°

(...)

Item à Monsieur P. Beduer pour 2 quartons de vin à raison de 5 deniers tournois le quarton. Item pour 6 harengs que l'on fit porter à la recluse (1) chez qui ils entrèrent ce jour-là. Le montant total de toute la recette s'élève à 2 sols tournois.

Item nous avons payé à B. Folc et à Palière pour porter le mortier à la recluse (1) quand on l'enferma. 6 deniers tournois

Item nous avons payé le troisième mardi de mars à Johan Mercier pour le bois qui servit à fermer le trou du plancher du consulat et pour sa journée de travail. 4 sols tournois

Item nous avons payé le lundi avant la St Grégoire à Monsieur Galabert pour 12 années de tuiles destinées à la recluse (1).

5 sols tournois

Le total s'élève à 11 sols 3 deniers.

### F° 15 v°

(...)

Item nous avons payé le lundi avant St Grégoire à Aymar Tomas (...) pour porter 1 lettre à Monsieur Amalric Mercier pour retarder le rendez-vous que nous lui avions donné. 2 sols tournois.

Item nous avons payé à deux hommes le lundi avant la St Grégoire pour des services qu'ils nous ont rendus .3 sols 4 deniers tournois

Item j'ai payé le mardi avant les Rameaux à Me P. Doset et à Jacques dels Casalons pour bâtir le mur de la recluse (1). 2sols tournois

Item nous avons payé le mardi avant les Rameaux pour donner à dîner et à souper à Monsieur Gauso de Monsieur Amalric Mercier qui nous avait évité d'aller à Villefranche pour recevoir l'assignation des 500 livres.

Le total s'élève à 9 sols.

**F° 16 r°**

Item nous avons payé le jour des Rameaux à Aymar Tomas pour aller à Villefranche où il porta la lettre à Monsieur Amalric Mersier qui nous avait conseillé d'aller là-bas pour cette affaire.

2 sols 3 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain des Rameaux à Johan Costa et à W. Costa et à Galart Costa frères pour faire la toiture de la recluse(1). Ils restèrent 10 jours et chaque jour ils prenaient 18 deniers

15 sols tournois

(...) nous avons payé le lendemain des Rameaux à Johan et à W. Costa et à Galart Costa pour (...) l'appentis et pour le recouvrir travail que nous lui avons donné à forfait.

10 sols tournois.

Item nous avons payé le lendemain des Rameaux à B.(...) et à Isarn Galabert pour 28 « *saumadas* » de tuiles que l'on mit pour couvrir la toiture de la recluse chaque « *saumada* » coûtant 7 deniers tournois.

14 sols 6 deniers tournois

Le total s'élève à 2 livres 1 sol 19 deniers .

**F° 16 v°**

Item nous avons payé le lendemain des Rameaux à Monsieur Francés de Nissolières pour 25 lattes que l'on mit à l'appentis de la recluse (1).

16 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain des Rameaux pour 12 chevrons que l'on mit dans l'appentis de la recluse(1).

3 sols 4 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain des Rameaux à Monsieur Francés Nissolières et à Pons de Paris pour les clous que l'on mit à la recluse(1).

12 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain des Rameaux à S(...) pour porter le mortier et pour une demi carte de chaux que l'on mit à la recluse(1).

14 deniers tournois

Item nous avons payé la veille de Pâques à B. Mercier que lui donnèrent les consuls pour l'amour de Dieu.

1 sol 3 deniers.

Le total s'élève à 8 sols 2 deniers

**F° 17 r°**

Item nous avons payé la veille de Pâques à P.de Campanhac et a son  
 fils pour le service qu'ils rendaient à la ville pour l'amour de Dieu

4 sols tournois

Item nous avons payé le jour de SainteVierge Marie à W.Gio pour  
 cuire le pain de l'hôpital du jour de Noël jusqu'au jour susdit

8 sols 2 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de Sainte Vierge Marie à W.Gio  
 pour curer le lac du four de la Claustre.

12 deniers tournois

Item nous avons payé le vendredi après la Sainte Vierge Marie à  
 Monsieur W.de Cardalac pour réparer le revêtement du pont de la  
 Condamine.Il y passa 2 jours avec sa femme. 1 sol 8 deniers tournois

Le total s'élève à 14 sols 10 deniers.

**F° 17 v°**

Item nous avons payé le vendredi après la SainteVierge Marie à  
 Monsieur Galhart de Pradinas pour aller à Villefranche pour recevoir  
 une lettre de révocation du chemin de Bariac.Il resta 2 jours.

10 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le dernier jour de mars à Jacme Rainal et à  
 W.Gio et à G.Marc et à B.Dori et Fontet pôur faire le nouveau foyer  
 du four de la Boucherie et pour chauler le four et pour jeter les  
 déblais du four.Au total

17 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé le dernier jour de mars à P.de Campanhac pour  
 rétribution de l'encan vendu par lui.

2 sols tournois

Le total s'élève à 1 livre 10 sols

**F° 18 r°**

Item nous avons payé le premier jour d'avril à B.Folc et G.de St  
 Colme pour ensevelir l'homme qui était tombé du gibet.

12 deniers tournois

Item nous avons payé le troisième jour d'avril à Madame  
 Camborgeta pour 16 pains cazernencs (9).Item à Monsieur Jacme  
 Vihalos pour 2 setiers de vin qu'on envoya au juge .Le setier valait 3  
 sols 4 deniers tournois.

Le total s'élève,transport compris,à

10 sols 7 deniers tournois

Item nous avons payé le quatrième jour d'avril à P.Borsiera pour le  
 poisson que l'on envoya au juge ainsi qu'à maîtreW.de Gordo

2 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 24 sols 3 deniers

**F° 18 v°**

Item nous avons payé le quatrième jour d'avril à Maître P. le secrétaire du juge pour 3 lettres qu'il nous remit scellées, l'une concernant le chemin de Bariac et les autres où l'on faisait citer le procureur aux premières assises. 5 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé le septième jour d'avril à maître B. del Solier pour chercher les livres écrits de sa main pour voir s'il trouverait l'ordonnance de Messire Embert d'Angavila relative aux redevances de pacification. Il resta 3 jours. 4 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé le septième jour d'avril à Jacme Rainal et à W. Gio pour reparer la bouche du four de la Craustra pour la terre nécessaire et son transport. 3 sols 2 deniers tournois

Le total s'élève à 13 sols

**F° 19 r°**

Item nous avons payé le huitième jour d'avril à maître P. Masip pour aller à Villefranche pour représenter les lettres royales qu'avait apportées Monsieur Esteve de Caissac fils à messire Esteve. Il resta deux jours. 1 livre tournois

Item nous avons payé le huitième jour d'avril à Monsieur G. de Nissolieras qui alla à Villefranche avec maître P. de Masip pour la même affaire. Il y resta 2 jours. 16 livres tournois

Item nous avons payé le huitième jour d'avril à Monsieur G. de Nisolieras et à maître P. Masip pour les commissions l'une relative à l'affaire des mises en demeure et l'autre pour l'affaire des (...) qui coûtèrent avec le sceau qu'y apposa le sénéchal.

7 sols 4 deniers tournois

Le total s'élève à 2 livres 3 sols 4 deniers

**F° 19 v°**

Item nous avons payé pour la citation de Monsieur Amalric Mersier de Villefranche le jour ci-dessus dit. 8 deniers tournois

Item nous avons payé le douzième jour d'avril à ceux qui accompagnèrent les consuls qui allèrent examiner le chemin de Bariac. On leur donna pour boire 2 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé le 15 avril où sommes allés à Boiseta pour voir la « *devesa* » en raison d'un débat que nous avons avec Monsieur

Jo.le Gasc et avec P.de St Amors qui faisait de la chaux à la source de Boiseta y allèrent également Me P.Masip et Pons de Paris , Monsieur B.Darasa et B.Capdeporc,Monsieur B.Girma et les gardes champêtres.Et nous avons dépensé en tout 6 sols tournois

Le total s'élève à 9 sols

Item nous avons payé le samedi avant la St Georges à un messager qu'envoya le juge pour qu'on lui remette copie du privilège que nous avait accordé St Louis le bon roi Louis (17) 1 sol 4 deniers tournois

**F° 20 r°**

Item nous avons payé le lundi avant les Rogations à B.Vaos et W.del Nogier pour aller à Olmet pour un débat que nous avons avec les consuls de Caylus.Ils y allèrent accompagnés de Monsieur G. de Nisolièras et de Monsieur Folquet de Carbonel et Monsieur Grimal Valada et Monsieur P.Beduer et tous les gardes champêtres allèrent avec eux.Nous leur avons donné à tous 3 sols 6 deniers.

Le total s'élève à 4 sols 10 deniers

**F° 20 v°**

Item nous avons payé le lundi avant les Rogations à B.de Sauzet et à Monsieur P.Aimar et à Monsieur Huc Clavel et à Monsieur R.Beduer pour les chevaux que chevauchèrent Monsieur Folquet de Carbonel,Monsieur Grimal Valada,Monsieur P.Beduer qui allèrent à Olmet pour le débat que nous avons avec les consuls de Caylus

8 sols tournois

Item nous avons payé la veille des Rogations à P.Campanhac et à son fils pour le service qu'ils accomplirent à la procession le jour où ils allèrent à Ste Alauzia 3 sols tournois

Item nous avons payé à Me B.Garsias la veille des Rogations pour 2 copies de lettres l'une pour l'affaire des religieuses et l'autre pour l'affaire des maîtres 2 sols 6 deniers tournois

Le total s'élève à 13 sols 6 deniers

**F° 21 r°**

Item nous avons payé à Me Masip pour aller à Villefranche pour faire citer le procureur et pour d'autres affaires que nous avons à régler .Il resta deux jours 1 livre tournois

Item nous avons payé la veille des Rogations à B.Porcel pour 3 « canas » et demi (...)qui était fait pour la fermeture du chemin.

	1 livre 6 sols tournois
Item nous avons payé à Bertolmieu de Faure pour son salaire	10 livres tournois
Item pour sonner le guet	5 livres tournois
Item pour la robe	5 livres tournois
Item pour les chaussures	1 livre tournois
Total de tout ce qui est décrit ci-dessus	21 livres tournois
Le total s'élève à 23 livres 6 sols	

**F° 21 v°**

Item nous avons payé le jour de Ste Croix de mai à B.Mersier pour la proclamation qu'il fit à travers la ville pour l'affaire de (...)

8 deniers tournois

Item nous avons payé la veille de Pentecôte à un commis qu'envoyèrent les consuls de Villefranche avec une lettre et les consuls lui donnèrent

2 sols tournois

Item nous avons payé le lundi avant Pentecôte pour aller à Toulouse à Monsieur Grimaut Salvanc pour avoir conseil de lui afin de savoir comment se comporter dans l'affaire des mises en demeure celle des (...) et qu'il nous dicte un mémoire que nous puissions présenter au juge. Il resta 7 jours.

3 livres 10 sols tournois

Le total s'élève à 3 livres 12 sols 8 deniers

**F° 22 r°**

Item nous avons payé le mercredi avant Pentecôte à Aimar Tomas pour aller à Villefranche porter une lettre à Monsieur Huc Gautier pour savoir pour quelle raison le juge nous avait fait citer.

2 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le mercredi avant Pentecôte à Jacme de Cordes pour la lettre qu'il porta à Me C.W. à Najac pour savoir pourquoi le juge nous avait fait citer.

1 sol 4 deniers tournois

Item nous avons payé le jeudi avant Pentecôte à Madame Camborgeta pour 16 pains à 2 deniers chacun

Item nous avons payé à Monsieur Beduer pour 2 setiers de vin qui coûtait 10 deniers de Cahors le quart et que l'on envoya au juge qui était venu ici pour imposer le subside (2). En tout avec (...) et le loyer du (...)

12 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 16 sols 8 deniers

**F° 22 v°**

Item nous avons payé le jeudi avant Pentecôte à Me Domenge secrétaire du juge pour 2 copies de lettres l'une concernant l'affaire du subside et l'autre les franchises des foires.

2 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le jeudi avant Pentecôte à Monsieur .Deltel pour rapporter une une clé de voûte et pour réparer le tour de la fontaine.

6 deniers tournois.

Item nous avons payé à Pons de Parisot pour son salaire pour toute l'année où il avait été trésorier.

10 livres tournois.

Item nous avons payé le mercredi après Pentecôte à un commis qu'envoyèrent les consuls de Najac pour qu'on leur communique une copie de la lettre royale.Cela coûta entre la dépense que cela occasionna et ce qu'on lui donna

2 sols 10 deniers tournois

Le total s'élève à 10 livres 6 sols

**F° 23 r°**

Item nous avons payé le mercredi après Pentecôte à Monsieur G. de Nisolieras et à B.Beduer pour aller à St Grat pour parler avec les consuls de Villefranche de l'affaire du subside (2).Ils restèrent 1 jour.

16 sols tournois

Item nous avons payé le jeudi après Pentecôte à Aïmar Tomas pour aller à Milhars où se trouvait Me .Masip pour qu'il vienne car nous voulions le voir.

10 deniers tournois

Item nous avons payé le vendredi après Pentecôte à Monsieur W.Gaxc de Cas pour 7 louveteaux qu'il nous avait apportés et nous leur avons coupé les queues (10)

1 sol 2 deniers tournois

Item nous avons payé le dimanche avant la Fête Dieu à 2 commis qu'envoyèrent les consuls de Villefranche pour que nous allions à Loc Dieu car eux y seraient le mercredi suivant.

1 sol 8 deniers tournois

Le total s'élève à 19 sols 8 deniers

**F° 23 v°**

Item nous avons payé le dimanche avant la Fête Dieu à Jacme de Cordes pour aller à Toulouse chez Monsieur Grimal Salvanc pour 1 acte qu'il y avait laissé et pour 2 lettres scellées du sceau du sénéchal qu'avait laissées Me P. Masip.Il resta 4 jours.

6 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le dimanche avant la Fête Dieu à Jacme de Cordes pour deux titres qui concernaient l'affaire des mises en demeure e de (...) que lui dicta Monsieur Grimal Salvanc.

2 sols tournois

Item nous avons payé le jour avant la Fête Dieu à Monsieur B. de Conac pour confectionner 6 torches pour la Fête Dieu ainsi que pour les chandelles et les rubans qui étaient nécessaires.

5 sols tournois.

Le total s'élève à 13 sols 8 deniers

#### F° 24 r°

Item nous avons payé le jour avant la Fête Dieu à W.Ruel pour 13 livres de cire pour la Fête Dieu .La totalité de la cire valait 39 sols tournois.Nous lui avons payé une partie des 39 sols et avons inscrit le reste en avoir.

16 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé la veille de la Fête Dieu à Monsieur Jacme d'Arcambal et à P. Beduer pour aller à Loc Dieu et pour aller à Villefranche pour parler avec les consuls de Villefranche et de Peirusa pour savoir s'ils iraient à Paris.Ils restèrent 1 jour.

16 sols tournois

Item nous avons payé le jour de la Fête Dieu à P. de Campanhac et à son fils pour le service qu'ils rendirent de sonner de la trompe et avec les chandelles que je leur ai acheté.

4 sols 9 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 17 sols 5 deniers

#### F° 24 v°

Item nous avons payé le jour de la Fête Dieu à Aimar Tomas et à B. Nuala pour porter la bannière et conduire les enseignes à la procession.

1 sol 4 deniers tournois

Item nous avons payé le jour de la Fête Dieu à B.Folc pour le service qu'il accomplit à la procession.

5 deniers tournois.

Item nous avons payé le jour de la Fête Dieu à Bertolomieu de Faure pour 13 chapeaux que portèrent les consuls et Bertolomieu

10 deniers tournois

Item nous avons payé le lendemain de la Fête Dieu à Monsieur Folquet de Carbonel pour aller à Villefranche pour notifier la convocation pour l'affaire du subside (2) par devant le juge.Il resta 2 jours.

16 sols tournois.

Le total s'élève à 18 sols 7 deniers



**F<sup>no</sup> 25 r<sup>o</sup>**

Item nous avons payé le lendemain de la Fête Dieu(8) a Ma(...) Capdeporc pour aller à Villefranche avec Monsieur Folquet de Carbonel pour notifier la convocation pour l'affaire du subside(2). Il resta deux jours pour lesquels on lui devait 16 sols tournois et nous avons inscrit le reste en dette. 5 sols tournois.

Item nous avons payé le lendemain de la Fête Dieu à Foulquet de Carbonel pour la copie qu'il apporta de la réponse du juge sur la convocation pour l'affaire du subside (2). 4 sols 8 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain de la Fête Dieu à Madame Camborgeta pour 16 pains *cazernencs*(9) chacun

Item pour deux setiers et 1 quart de vin à raison de 6 deniers tournois le quart que l'on envoya au sénéchal qui était venu pour tenir une réunion.

Cela coûta avec le transport 12 sols 3 deniers tournois.

Le total s'élève à 1 livre (...) sols

**F<sup>o</sup> 25 V<sup>o</sup>**

Item nous avons payé le samedi après la Fête Dieu (8) à B. Folc pour garder les gages en l'endroit où se tenait la quista et qui se vendaient à l'encan 6 deniers tournois.

Item nous avons payé le samedi après la Fête Dieu à P. del Solier pour faire deux exemplaires de l'ordonnance du sceau que fit Monsieur P. de Feriera que l'on montra au sénéchal.

1 sol 8 deniers tournois.

Item nous avons payé le dimanche après la Fête Dieu à B. de Martel pour aller à Najac porter une lettre aux consuls pour savoir quelles propositions ils envisageaient de transmettre à Paris pour l'affaire du subside(2).

1 sol tournois.

Le total s'élève à 3 sols 2 deniers.

**F<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>**

Item nous avons payé le lendemain de la Saint Urbain à Monsieur Folquet de Carbonel pour aller à Najac pour parler avec le sénéchal et avec le juge pour l'ordonnance du sceau et pour l'affaire de la redevance de pacification pour la condamnation de Monsieur Durand del Bari et de Miquel del Valat et pour faire citer le procureur. Il resta 1 jour.

8 sols tournois.

Item nous avons payé à Monsieur Folquet de Carbonel pour la lettre qu'il envoya à Miquel del Valat 8 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain de la Saint Urbain à Monsieur Folquet de Carbonel pour 2 lettres qu'il apporta afin de citer le procureur le mardi après Saint Jean-Baptiste 3sols 4 deniers tournois.

Item nous avons payé le lendemain de la Saint Urbain à Aymar Tomas pour porter une lettre aux consuls de Villeneuve pour savoir s'ils iraient à Paris pour l'affaire du subside(2).Il resta 2 jours.

3 sols tournois.

Le total s'élève à 15 sols.

### F° 26 v°

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à Me Cazelas pour un cheveau dont on tira un parchemin sur lequel on fit la lettre adressée au roi relative à la question des coutumes.

5 deniers tournois.

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à Me P. Braganti pour écrire les coutumes de la ville sur parchemin et sur papier.

4 sols tournois.

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à Monsieur Joan Arcambal pour aller à Paris pour l'affaire du subside (2) et pour d'autres affaires qu'avait la ville. Il resta 7 jours et chaque jour on lui donnait 12 sols tournois. La dépense pour les 57 jours au prix sus indiqué s'élève à 34 livres 4 sols tournois.

Le total s'élève à 34 livres 7 sols 5 deniers.

### F° 27 r°

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à Monsieur d'Arcambal pour 4 lettres scellées du sceau du roi chaque sceau coûtant 6 sols parisis.

Au total (...) tournois 1 livre 10 sols tournois.

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à Monsieur J. d'Arcambal pour la lettre scellée du sceau du roi et pour le service qu'il en fit à Paris 14 sols 2 deniers.

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à P. Fornier pour sceller le vidimus que l'on fit des coutumes de la ville

2 sols tournois.

Item nous avons payé le mardi après la Saint Urbain à Monsieur W. Gasc de Cas pour 5 peaux de louveteaux qu'il disoit avoir pris sur les terres de Caylus 1 sol 4 deniers tournois.

Le total s'élève à 2 livres 7 sols 6 deniers.

#### F° 27 v°

Item nous avons payé le vendredi de Saint Jean Baptiste à Me P. Masip pour aller à Villefranche pour faire citer le procureur et pour d'autres choses que nous avons à faire le mardi après Saint Jean Baptiste où le juge devait être présent. Il resta 2 jours. 1 livre.

Item nous avons payé le vendredi avant Saint Jean Baptiste pour faire citer le procureur paiement fait par moi à un commis.

8 deniers tournois.

Item nous avons payé le vendredi avant la Saint Jean Baptiste pour la lettre qu'apporta Me P. Masip de Villefranche. 1 sol tournois.

Item nous avons payé la veille de Saint Jean Baptiste à W. Gio pour cuire le pain de l'hôpital de Sainte Vierge Marie jusqu'à Saint Jean Baptiste. 10 sols 6 deniers tournois.

Le total s'élève à 12 sols 2 deniers.

#### F° 28 r°

Item nous avons payé la veille de Saint Jean Baptiste à P. de Campanhac pour vendre les fours à savoir pour l'an prochain il en a vendu 4. 2 sols tournois

Item nous avons payé le jour de Saint Martial à Me W. le chaudronnier pour aller à Bruniquel pour savoir si nous pourrions obtenir un prêt de Monsieur P. de Palars. 2 sols tournois

Item nous avons payé le jour de Saint Martial à Ja. De Fontanas de la Tour à un homme qu'on appelle Peiro pour ce qu'avait fait W. Gastinel et Duranton et il attendit deux jours .2 sols tournois

Item nous avons payé le jour de Saint Martial à Monsieur G. de Nissolières pour aller à Caylus pour savoir si nous pourrions obtenir un prêt de Monsieur Huc del Perier. Nous lui avons payé pour le cheval le domestique et ses frais 3 sols 7 deniers tournois

Le total s'élève à 10 sols 7 deniers

**F° 28 v°**

Item nous avons payé le jour de Sainte Foi et de Sainte Epérance à Ma. Ja. Coas pour établir un reçu à Monsieur Huc del Perier pour 30 livres tournois qu'il a prêtées. Nous lui avons donné pour son travail

5 sols tournois

Item nous avons payé le jour de Ste Foi et de Ste Espérance pour 12 petites fouaces.

Item pour 2 pains casernencs (9)

Item pour 1 panier de cerises.

Item pour 2 quarts de vin à raison de 5 deniers tournois le quart que porta Monsieur Auriola à Monsieur Uc del Périer et à ses compagnons. Au total

2 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le jour de Ste Foi et de Ste Epérance pour 3 poulets dont nous avons fait des pâtés que nous avons portés à Monsieur Uc del Périer

1 sol 6 deniers tournois

Item nous avons payé pour faire les pâtés avec les œufs les épices et ce que coûta la façon.

1 sol 2 deniers tournois

Le total s'élève à 10 sols 4 deniers

**F° 29 r°**

Item nous avons payé pour la perte de 6 agneaux et deux florins reçus de Monsieur Uc del Périer de Caylus et que nous a changés Monsieur W de Mazuras

.3 sols 4 deniers tournois

Item le jour de Ste Foi de Ste Espérance à Monsieur Bertrand Gatgier pour le cens du four des Estafets du terme de Noël et de St Jean Baptiste.

12 livres tournois

Item nous avons payé à Monsieur Bertrand Gatgier pour ce qu'on lui devait du temps de Monsieur P. Dagenes que lui devaient nos prédécesseurs.

8 livres 10 sols tournois

Item nous avons payé à G. de Cambairac pour les quatre semaines où il chauffa le four de St Michel que nous tenions à notre main.

14 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé à Fontet qui demandait pour quatre semaines où il y resta

4 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé à Monsieur Ja. Gorgal pour faire une pelle pour le four de St Michel.

6 deniers tournois

Le total s'élève à 20 livres 12 sols 10 deniers

**F° 29 v°**

(...) nous avons payé le mardi et le mercredi et le jeudi après la Ste Esc(...) à Madame Montradona et à Madame Camborgeta et à Madame Barosa et à Madame Escarpida pour 11 pains chacune que dépensa Monsieur le juge et le procureur avec leurs compagnons 4 jours où ils restèrent dans la ville pour l'affaire des enquêtes le total s'élève à 23 sols 3 mailles tournois

Item nous avons payé en plus à P.Delenges et à la dame de Nogaret et à P. de Cariol et à B. Destrevols et à l'épouse de Monsieur Combas et à Monsieur Estève de Caisac et à P.de Cornet et à Madame Camborgeta et à Monsieur P.Dalps pour le vin que dépensa Monsieur le juge et le procureur à savoir 57 quarts de vin à raison de 8 deniers tournois le quart (...)

**F° 30 r°**

(...) (...) pour procéder à des saisies pour l'affaire de la « *quista* » et pour apporter les *portas* 10 deniers (...)

Item nous avons payé le jeudi avant la Chaise de St P(...) à B. Folc pour garder les gages qu'on vendait à l'encan 4 deniers tournois

Item nous avons payé le jour de la Chaise de St P(...) à P.Fornier et à Me B.del Solier pour reconsidérer le vidimus (10) existant de la donation que firent les vicomtes et pour le sceller du sceau du roi

3 sols tournois

Le total s'élève à 4 sols 2 deniers

**F° 30 v°**

(...) (...) (...) lettre (...) de l'affaire des enquêtes et l'autre pour l'affaire des chemins et pour d'autres lettres qui le nécessitaient. Il resta 40 jours et chaque jour on lui donnait 12 sols tournois .la somme s'élève pour la totalité des 40 jours à 24 livres tournois

Item nous avons payé à maître Uc de Caisac pour le service qu'il rendit en exécutant plus rapidement son travail selon ses dire.

10 sols 9 deniers tournois

Item nous avons payé à Monsieur Estève de Caisac pour sceller 7 lettres royales chaque lettre valant 6 sols parisis. Le total s'élève pour les 7 lettres à 52 sols 7 deniers tournois

Item nous avons payé à Monsieur Estève de Caisac pour transcrire 2 lettres 2 sols tournois

Le total s'élève à 29 livres 15 sols 3 deniers

**F° 31 r°**

(...) à monsieur Ja. de P (...) un tiers et un demi quarton de vin a raison de III sols 4 deniers tournois le setier que l'on envoya au juge et coûta avec le transport et la location du barril 11 sols tournois  
 Item nous avons payé le jour de Ste Claire à dame Suzanne pour le poisson que l'on acheta pour le juge et que l'on transmit par l'intermédiaire de maître W. de Gourdon. 5 sols 6 deniers tournois  
 Item nous avons payé le lendemain de Ste Claire à Maître P. le notaire du juge pour la comparution que nous avons faite et pour la lettre que nous avons reçue pour l'affaire du droit de passage qui nous demandait de nous rendre chez Maître P. Maiarta à Najac.

3 sols 6 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre

**F° 31 v°**

(...) il resta 2 jours 3 sols tournois  
 Item nous avons payé le jour de St Valentin à Maître P. Massip pour aller à Villefranche avec Monsieur Folquet de Carbonel et sur le chemin du retour ils allèrent ensemble à Najac pour parler avec Maître P. Maiarta pour l'affaire du droit de passage. Ils restèrent chacun 1 jour. 18 sols tournois

Item nous avons payé le lundi avant la Chaise St P. à Aymar Tomas pour aller à Villeneuve et à Villefranche et à Najac pour porter en chacun de ces lieux la lettre. 4 sols tournois

Le total s'élève à 1 livre 5 sols

**F° 32 r°**

Item nous avons payé la veille de la translation de St Benoît à Monsieur G. de Nisolieras pour aller à Villefranche pour le titre de Monsieur Amalric Mersier et pour d'autres affaires que nous avons. Il y resta deux jours. 16 sols tournois

Item nous avons payé le mardi avant St Antonin confesseur pour porter l'abri au pré communal car deux maîtres (...) envoyés par Monseigneur le Sénéchal voulaient le voir pour en prendre les mesures. Nous avons payé pour le porter et le rapporter et pour les pointes utilisées pour le faire réparer. 2 sols tournois

Item nous avons payé le lundi avant Ste Marguerite à Ja. Rainal et à Fontet et à Barthélémy de Campanhac pour réparer le foyer et la

bouche du four de St Michel et pour la terre nécessaire.  
5 sols 7 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 3 sols 7 deniers

**F° 32 v°**

(...) le mardi avant la Ste Marguerite à dame Montaudona et à dame Girauda de Cascarn pour 16 pains chacun de 4 deniers cadurciens  
Item à Monsieur B. de Mazerac pour 2 setiers et un demi quart de vin à raison de 10 deniers tournois le quart que l'on envoya au maître Mage de l'ordre des Carmes j'ai payé y compris le transport.

17 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé le mercredi avant la Ste Marguerite à Dame Camborgeta poue 13 pains chacun de 4 deniers cadurciens .

Item à Monsieur B.de Mazerac pour 2 setiers et un demi quart de vin à raison de 10 deniers tournois le quart que l'on transmit à Monseigneur le Sénéchal qui passait dans notre ville pour aller en Agenais.La somme s'élève avec le transport à

17 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 15 sols 4 deniers

**F° 33 r°**

Item nous avons payé le mercredi après la St Jacques à Monsieur Pons Sicart et à Monsieur Ja de Monrabes pour 8 jours où ils avaient séjourné en ville pour l'affaire du subsid(2).45 sols tournois  
Item nous avopns payé le mercredi après la St Jacques à Ma P.Masip pour aller à Millau devant le juge pour l'affaire du subsid(2) pour l'hébergement de deux de leurs employés.Il resta 5 jours.

50 sols tournois

Item nous avons payé à Monsieur B. de Lorda et Pons Deba pour la location du cheval et de l'employé qu'ils avaient loués pour aller à Millau.Il plut ce jour-là si bien qu'il ne put aller là où devait les conduire Ma P.Masip.

2 sols tournois

Le total s'élève à 6 livres 2 sols 10 deniers

**F° 33 v°**

Item nous avons payé le mardi avant la St P. d'août à Monsieur G.de Nisolièras et à Monsieur Ja Darcambal pour aller à Caylus voir

Monsieur Uc del Perier pour savoir s'ils pourraient obtenir de l'argent .Je leur ai payé pour les chevaux et leurs frais

5 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé le mercredi avant la St P. d'août à dame Camborgeta pour 4 pains chacun de deux deniers cadurciens

Item à W.Borsier I quart et demi de vin à raison de 6 deniers tournois le quart que nous avons envoyé à un consul de Najac 1 sol tournois

Item nous avons payé le jour de la St P. d'août à dame Auriola pour 12 petits gâteaux d'un denier.

Item à Monsieur de Mazerac pour 1 quart de vin qui faisait 10 deniers tournois que nous avons envoyé au fils de Monsieur Uc del Perier

1 sol 8 deniers tournois

Le total s'élève à 8 sols 2 deniers

#### F° 34 r°

Item nous avons payé le jour de la St P. d'août à Dame Montaudona pour 12 pains chacun à 4 deniers cadurciens

Item à Monsieur B.de Mazerac pour 1 setier et un demi quart de vin à raison de 10 deniers tournois le quart que l'on envoya à Monsieur de Mazelier et à ses compagnons qui étaient commis pour le bétail .Cela coûta avec le port

8 sols 9 deniers tournois

Item nous avons payé le lundi avant la transfiguration de Notre Seigneur à Monsieur W.de Mazelier et à son compagnon qui étaient commissaires à l'approvisionnement de l'armée de Gascogne.

4 livres tournois

Item nous avons payé le mardi avant la transfiguration de Notre Seigneur à Monsieur G.de Nisolieras pour aller à Caylus voir Monsieur Uc del Perier pour savoir si nous pourrions avoir l'argent.Je lui ai payé pour le cheval et dépense qu'il fit

3 sols tournois

Le total s'élève à 3 livres 12 sols 8 deniers

#### F° 34 v°

Item nous avons payé le lundi avant Notre Dame d'août à Monsieur G. de Nisolieras pour la dépense que Monsieur Uc del Perier (...)

2 sols 4 deniers tournois

Item nous avons payé le lundi avant Notre Dame d'août à Monsieur G.de Nisolieras qui le paya au notaire qui était venu avec Monsieur Uc del Perier

2 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé à Ma. Costa pour une paire de petits couteaux



Item nous avons payé à Ma. W. le gainier pour les gaines que nous avons données à Monsieur Uc del Perier 3 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé à P.Aimar pour la location du cheval que chevaucha Ja.Darcambal et du commis qui accompagna Monsieur Uc del Perier 3 sols 2 deniers tournois

Item nous avons payé le mardi avant Notre Dame d'août pour 5 bêtes que nous avons louées pour aller à Caylus et que chevauchèrent Monsieur G.de Nisolieras Monsieur Ja Darcambal Monsieur Bertran Gacgier Monsieur G. Regiafre Monsieur W.de Maziras qui allèrent à Caylus voir Monsieur Uc del Perier 12 sols tournois

Le total s'élève à 1 livre 3 sols 8 deniers

### F° 35 r°

Item nous avons payé le mardi avant Notre Dame d'août pour la dépense que firent Monsieur G.de Nisolieras, Monsieur Ja. Darcambal Monsieur Bertran Gacgier, Monsieur G. Regrafe, Monsieur W.de Mazuras à Caylus 7 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé à la Vesina et à la Faure qui allèrent à Caylus avec Monsieur G.de Nisolieras, Monsieur Ja. Darcambal Monsieur Bertran Gacgier, Monsieur G. Regrafe, Monsieur W.de Mazuras pour les accompagner. 1 sol 8 deniers tournois

Item nous avons payé le lundi avant la St Barthélemy à W.Gio et à Ja.Rainal et à B.Dori et à G.Marc pour bâtir le foyer du four du pré et pour la terre nécessaire et pour apporter la terre et pour chauler et pour jeter dehors les gravats du four. 16 sol 10 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 6 sols

### F° 35 v°

Item nous avons payé le mardi avant la St Barthélémy à B.Palmada pour aller chez Gausbert del Perier pour savoir si nous pourrions avoir de l'argent. Il y resta 2 jours. 5 sols tournois

Item le mardi avant la St Barthélémy à P.de Campanhac et à son fils et à G.Faure pour annoncer la foire. 3 sols tournois

Item nous avons payé le mardi avant la St Barthélémy à Ma. Ja.Doat pour copie d'une lettre commandant de prendre le bétail dont Monsieur W.de Mazelier était commissaire avec un autre.

8 deniers tournois

Le total s'élève à 8 sols 8 deniers

**F° 36 r°**

Item nous avons payé le jour de St Julien à G.Faure pour aller à Cahors trouver Monsieur Daivern et lui porter une lettre pour savoir comment on répondait à Cahors à la demande royale concernant ceux qui avaient 500 livres de biens immobiliers ou de rente.

1 sol 8 deniers tournois

Item nous avons payé le jour de St Julien à Monsieur Grimal Valada pour aller à Villefranche pour le fait que le juge demandait à tout homme ayant cent livres de rente et cinq cents livres de biens meubles. Il y resta 2 jours.

16 sols tournois

Le total s'élève à 8 sols 8 deniers

**F° 36 v°**

Item nous avons payé le jour de St Julien à Monsieur Ja.Darcambal pour aller à Septfonds rencontrer Gausbert del Perier pour savoir si nous pourrions avoir des deniers pour (...). 2 sols 5 deniers tournois

Item nous avons payé le dimanche avant la St Antonin à Ja.Teiseire et à Monsieur Grimal Valada pour aller à Villefranche pour savoir ce que demandait le juge à ceux qui possédaient cinq cents livres en biens meubles et cent livres de rente. Il resta 2 jours.

1 livre 12 sols tournois

Item nous avons payé le dimanche avant la St Antonin pour la dépense que fit B.Teiseire à Villefranche quand il alla avec Monsieur Grimal Valada pour l'affaire des cent livres de rente et de cinq cents livres de biens meubles.

3 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 18 sols 1 denier

**F° 37 r°**

Item nous avons payé le jour de la St Antonin à P.deCampanhac et à son fils pour le service qu'ils nous rendirent.

2 sols tournois

Item nous avons payé le vendredi avant la Ste Marie de septembre à Aimar Tomas et à G.Alegre et à Pons Marti et à Ja.Donadieu et à (...)Alauzel et à Barthélémy Faure et à Ja.Crubier et à P.Tr (...)pour garder la foire pendant les 3 jours où restèrent tous les susdits et chacun prenait 3 sols tournois pour les 3 jours.

en tout 1 livre 4 sols tournois

Item nous avons payé le jour de Notre Dame de septembre à B.Dori pour cuire le pain de l'hôpital du jour de St Baptiste jusqu'au jour de Notre Dame de septembre. 11 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 17 sols 9 deniers

**F° 37 v°**

Item nous avons payé le jour de Notre Dame de septembre à Ma.Masip pour aller à Villefranche pour ce que demandait Monseigneur le juge à tout homme ayant 100 livres de rente et 500 livres de biens meubles. Il resta 2 jours. 1 livre tournois

Item nous avons payé le jour de Notre Dame de septembre à Pons Debau qui alla à Villefranche avec Me.P.Masip.

1 sol 8 deniers tournois

Item nous avons payé à Barthélémy de Faure pour la dépense qu'il fit à Caylus les quatre fois qu'il y alla pour savoir comment se conduire (...). (...sols 6 deniers tournois

Le total s'élève à 1 livre 3 sols 2 deniers

**F° 38 r°**

Item nous avons payé le lundi avant la St Mathieu à W.Gio et à G.Marc et à Ja.Rainal et à B.Dori et à Fontet pour le nouveau foyer du four des Claustres et pour apporter de la terre et chauler le four.

18 sols 4 deniers

Item nous avons payé le jeudi avant la St Mathieu à Ma.P.Masip pour aller à Villefranche pour l'affaire du subsidie (2) dans laquelle le juge nous demandait 300 livres tournois. Il resta 3 jours. 1 livre 10 sols tournois

Item nous avons payé le jeudi avant la St Mathieu à Monsieur W.de Valantres pour son cheval et pour le commis qu'amena Ma.P. Masip qui resta 3 jours à Villefranche. 8 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé le jeudi avant la St Mathieu à Ma. P. Masip pour un titre concernant le subsidie (2) qu'il apporta de Villefranche.

4 sols tournois

Le total s'élève à 3 livres 1 sol 10 deniers

**F° 38 v°**

Item nous avons payé le lundi avant la St Michel à W.Gio pour curer l'étang (...) du pré. 1 sol tournois

Item nous avons payé le lundi avant la St Michel à B.Dori pour curer l'étang du four des Claustres

Item nous avons payé le mardi avant la St Michel à Me. Masip et Monsieur Jacques Catala pour la dépense qu'ils firent avec les bêtes quand ils allèrent en Agenais avec Monsieur Alphonse pour l'affaire du subside (2). Ils restèrent 15 jours ce dont me rendit compte Monsieur Jacques Catala. 3 livres 17 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 4 livres 19 sols 9 deniers

**F° 39 r°**

Item nous avons payé le mardi avant la St Michel à Ma.P.Masip pour 15 jours passés en Agenais pour l'affaire du subside (2).

2 livres tournois

Item nous avons payé de la main de Monsieur Jacques Catala au clerc qui présenta une supplique à Monseigneur Alphonse.

6 sols 8 deniers tournois

Item nous avons payé de la main de Monsieur Jacques Catala pour sceller une lettre du sceau de Monseigneur Alphonse.

7 sols 6 deniers tournois

Item nous avons payé pour le parchemin sur lequel fut rédigée la supplique. 6 deniers tournois

Item nous avons payé de la main de Monsieur Jacques Catala pour ferrer deux chevaux qui allèrent en Agenais. 2 sols 8 deniers tournois

Le total s'élève à 4 livres 17 sols 4 deniers

**F° 39 v°**

(...)le vendredi avant la St (...) à Monsieur Ja.Darcambal pour aller à Villefranche pour (...) au juge qu'il nous retire la garnison jusqu'à ce que Ma.P.Masip soit revenu de chez Monseigneur Alphonse. Il resta deux jours. 15 sols tournois

Item nous avons payé le vendredi avant la St Michel à Me W.de Gourdon pour aller à Villefranche avec Monsieur Ja.Darcambal pour prier le juge qu'il nous retire la garnison. Il resta deux jours. 1 livre

Item nous avons payé la veille de St Michel à P.Calhol pour 12 jours où il avait été en garnison dans la ville pour l'affaire du subside (2)

2 livres 3 sols tournois

Le total s'élève à 3 livres

**F° 40 r°**

Item nous avons payé la veille de Ste Foi pour un présent que nous avons envoyé à un consul de Najac (...) tournois

Item nous avons payé la veille de la Ste Foi pour porter le sable sur le pont de l'Aveyron et pour le draguer ce dont nous rendit compte Barthélémy. 4 sols tournois

Item nous avons payé le jeudi avant la St G. pour la perte subie sur trois drap que nous avons achetés. 13 sols tournois

Item nous avons payé le jeudi avant la St G. au commandeur de l'hôpital de 40 sols qu'il disait que nous lui devons sur les deniers que détenait le consulat .Je lui ai payé 12 sols tournois

Le reste est inscrit en dette.

Le total s'élève à 1 livre 11 sols

**F° 40 v°**

(...)à Ja.Fanos pour 1 copie de lettre que nous avons envoyée à (...) de tout homme qui aurait 100 livres de rente et 500 de biens meubles. 1 sol 3 deniers tournois

Item nous avons payé à Béranger pour certaines choses que nous lui avions (...) quand il fut de retour d'Agenais. 5 sols tournois

Item j'ai donné le samedi avant Ste Foi à Béranger pour qu'il le porte à Ma.P.Masip et à Monsieur Jacques Catala en Agenais où ils étaient pour l'affaire du subside (2) et Béranger dit qu'il ne les trouva point là et dit qu'on lui avait volé les deniers jeudi à Moissac à savoir 1 livre 10 sols tournois

Le total s'élève à 1 livre 16 sols 3 deniers

**F° 41 r°**

Item nous avons payé à Monsieur B.de Lo(...) pour le cheval que monta Ma.P.Masip quand il alla en Agenais voir Monseigneur Alphonse pour l'affaire du subside (2) il resta (...) jours et chaque jour on lui donnait (...) tournois je lui ai payé sur les 45 sols tournois qu'on lui devait 14 sols toutnois

Item nous avons payé le vendredi avant St G.à Me. Masip pour porter à Villefranche 1 lettre (...).Il resta 2 jours. 1 livre tournois

Item nous avons payé le vendredi avant la St G. à Monsieur B.Delord le cheval que monta Ma.P.Masip pour l'affaire du subside (2).Il resta deux jours avec le commis. 8 sols tournois

Le total s'élève à 2 livres 2 sols

**F° 41 v°**

(...) avant la St (...) P.Masip pour aller à Villefranche pour l'affaire  
 (...).Il resta 3 jours (...) Je lui ai payé 2 livres tournois .J'ai inscrit  
 ici le reste en dette 3 sols 4 deniers

Item nous avons payé le dimanche avant la St G.à Monsieur de  
 Mazerac pour 3 jours pendant lesquels il garda le cheval que monta  
 Me.P.Masip avec son commis à Villefranche. 16 sols

Item nous avons payé le dimanche avant la St G.à Me.P.Masip pour  
 1 enregistrement de convocation et pour 1 enregistrement de la  
 réponse que fit le juge quand (...) appelés (...) Villefranche(...)

6 sols tournois

Le total s'élève à (...) livres 1 sol 4 deniers

**F° 42 r°**

(...)

Item nous avons payé (...) St G. à deux messagers l'une des consuls  
 de Villeneuve et l'autre des consuls de Peyrusa qui nous avaient (...)  
 portées (...) que nous avons eues de Monseigneur (...) pour l'affaire  
 du subsidie (2). 4 sols tournois

(...) pour le pourpoint (...) réparer (...). 3 deniers tournois

Item nous avons payé à P.del Castel pour le séjour dans la ville où il  
 resta pour l'affaire du subsidie (2).Il resta 45 jours.

5 livres 2 sols 2 deniers tournois

Le total s'élève à (...) livres 8 sols (...) deniers

**F° 42 v°**

(...)avec le prêt (...) 2 sols tournois

Item nous avons payé le lundi après la St Luc à Monsieur D.Bardet  
 pour aller à Najac et à Villefranche et à Villeneuve et à Peyrusa pour  
 savoir s'ils transmettraient à Paris pour l'affaire du subsidie (2) .Il  
 resta 3 jours.Je lui ai payé 3 sols (...)

Item nous avons payé à G. Joglar pour 2 livres de chandelles de suif

2 sols tournois

Le total s'élève à 2 livres 7 sols 4 deniers

**ANNÉES 1358 / 1359 (CC 44)**

## LA DÉPENSE



**F° 2 r°**

Nous dits (...) rendons compte à vous messieurs les consuls nos successeurs. Lequel compte s'appartient à entendre de toutes les choses reçues ou dépensées en notre administration avec protestation faisons pour nous que si nous avons failli à décrire en plus ou en moins ce que nous avons encaissé ou dépensé que toutes les fois que faute de bon compte y serait trouvée nous nous en porterions garants et qu'il vous plaise à vous Messieurs de nous considerer comme garants.

Tout premièrement nous avons payé le 24 jour de novembre à Monsieur .Rufel qui alla à Rodez pour la ville (...) consuls y avaient fait (...) le Sénéchal du Rouergue (...)

*(3 lignes occultées par une tache)*

Le Roi notre seigneur (...) de même y étaient cités les consulats du Rouergue et les nobles et les prélats pour examiner la part qu'il appartenait à chacun de payer pour les gens d'armes que ledit Sénéchal entretiendrait en Rouergue pour défendre le pays du Rouergue contre les ennemis. Et qu'il soit connu que ni lesdits consulats ni les nobles ni les prélats ne se purent accorder mais qu'ils prirent le dimanche suivant une autre journée pour se réunir dans ledit lieu pour ladite affaire. Ainsi les consulats pourraient prendre conseil de leur communauté.

Ledit Rufel resta 7 jours pour ledit voyage à 12 sols par jour.

soit au total de 3 livres 4 sols

Item nous avons payé pour une botte de paille que nous avons acquise pour mettre là où s'assoient les consuls

soit 1 livre 2 sols

Le total s'élève à 4 livres 5 sols florins à 24 sols (...) 3 florins et demi 1 sol 2 deniers de la monnaie

**F° 2 v°**

*(4 lignes effacées)*

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour une demi livre de chandelles de suif que nous avons achetées pour le service du consulat.

coût 10 sols

Item nous avons payé à 4 hommes le jour ci-dessus qui aidèrent à porter du bois à l'échauguette de la palissade qui est devant la maison de Pierre de Bossac.

coût 8 sols

Item nous avons payé (...) 19 jour de novembre pour 2 cierges qui pesaient une demi livre de cire que nous avons acquis quand nous allâmes écouter la messe quand les nouveaux consuls prirent leurs fonctions .  
coût 2 livres 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour (...) feuilles de papier  
coût 1 sol

Item nous avons payé le 20<sup>ème</sup> jour de novembre pour 4 mains de papier pour inscrire les recettes et les dépenses et pour le service du consulat.  
coût 12 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus aux gardes-champêtres que nous avons envoyés sur le cause pour prevenir les gens car nous avons entendu dire (...) à Félines.  
coût 3 sols

Item nous avons payé le 22<sup>ème</sup> jour de novembre à un employé que nous avons envoyé aux consuls de Caylus, comme nous avons entendu dire que les ennemis étaient à Félines pour qu'ils nous fassent savoir ce qu'ils en savaient. Ils nous firent savoir que ledit jour ils (*les ennemis*) y dinaient. Et ils ne nous mentionnèrent pas s'ils y étaient encore ou s'ils étaient partis. Pour cette raison le lendemain du jour ci-dessus nous envoyâmes de nouveau ledit employé à Caylus pour savoir s'ils y étaient encore ou dans quelle direction ils étaient partis. Il reçut pour ces 2 déplacements.

coût 4 livres 6 sols

Item nous avons payé le 23<sup>ème</sup> jour de novembre à Monsieur B. Rufel qui alla pour le compte de la ville à Rodez car les consulats du Rouergue et les nobles quand ils furent à l'autre (...) fois ne se purent accorder (...) Sénéchal du Rouergue 34 hommes d'armes et 33 valets au sujet de la défense du Rouergue desquels hommes d'armes et valets ayant pour notre part pour 3 mois 40 écus. Il mit pour ledit voyage 10 jours à 12 sols par jour. coût 6 livres

Le total s'élève au comptant à 7 livres 7 sols 4 florins à 24 sols qui (...) est dépensé. Soit 6 florins 3 sols 4 deniers de la monnaie

F° 3 r°

Item nous avons payé le 29<sup>ème</sup> jour de novembre pour un présent que nous avons fait en pain et en vin à Monsieur Beraut de Moninzion juge mage du Rouergue qui était venu tenir assises en notre ville.

Coût 9 livres 5 sols

Item nous avons payé le premier jour de décembre à Monsieur Beu Roqua pour 1 loup (10) qu'il avait pris aux environs de St Pierre d'Espagnac.

coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 3 livres de chandelles de cire acquises pour le service du consulat.

coût 5 sols

Item nous avons payé le 4<sup>ème</sup> jour de décembre à un commis de Caussade que nous envoyait Monsieur Gausbert de Lalo pour nous avertir de faire bonne garde car ceux de Caussade avaient reçu une lettre d'un honnête homme digne de foi que (...) (2 lignes effacées) ravager le pays et nous recommandait de faire bonne garde.

coût 3 sols

Item nous avons payé aux gardes-champêtres qui gardèrent la foire de Saint Amant.

coût 12 sols

Item (3 lignes illisibles)

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un employé que nous avons envoyé aux consuls de Verfeil pour qu'ils prennent soin de faire bonne garde car selon ce que nous avions entendu dire les ennemis voulaient aller les voir.

coût 2 sols

Item nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de décembre à Monsieur B. Rufel qui alla pour le compte de la ville à Villefranche car les consulats de Villefranche, Villeneuve et de Peyrusse et de Najac furent tous à Villefranche ledit jour pour empêcher Monsieur W. Darbus qui avait été trésorier pour l'affaire de la capitation et avait été désigné de la volonté desdits consulats à condition qu'il ne rende compte de ladite capitation qu'à Villefranche car les consulats de la Haute-Marche lui avaient intimé d'aller rendre compte à Rodez. Et les consulats de la Basse-Marche voulaient que cela se fasse à Villefranche car eux l'y avaient nommé. Il resta 2 jours à 12 sols par jour

coût. 1 livre 4 sols

Le total s'élève, au comptant à 3 livres 1 sol 1 denier. Le florin valant 24 sols soit un total de 2 florins et demi 13 deniers de la monnaie

F<sup>o</sup>3v<sup>o</sup>

CECI EST LA DÉPENSE QUI FUT FAITE POUR  
L'ÉCHAUGUETTE DES ESTAFETS

Et tout premièrement (4 lignes illisibles) et les messieurs (7) lui indiquèrent qui devait le faire pour 14 journals (*le journal est la valeur d'une journée de travail*) après avoir convenud'ajouter un journal de maçon pour (...) les créneaux où s'appuyèrent les poutres et de faire apporter à l'échauguette le bois nécessaire et la passerelle et les autres choses nécessaires auxdits travaux. Et qu'il soit admis qu'il devrait donner à la ville 9 journals pour le guet dont il était redevable (...) nuit sur les remparts et (...) 9 journals sur lesquels il devrait immédiatement payer 5 journals sur lesdits travaux si bien que les 14 journals lui furent taxés 5 sols par jour.

coût 2 livres 5 sols

Item nous avons payé pour lesdits travaux à Monsieur Vaissa pour 6 poutres et 4 voliges.

coût 1 livre 19 sols

Item nous avons payé pour lesdits travaux aux Enfants du Bosc (5) pour 8 « *canas* » de planches.

coût 1 livre 18 sols

Item nous avons payé pour 2 solives que nous avons achetée à l'encan desdits travaux.

coût 12 sols

Item nous avons payé pour lesdits travaux pour 2 « *canas* » de planches provenant du coffre qui avait appartenu à Joan Rainal.

coût 8 sols

Item nous avons payé à Johan Fraiche pour deux « *canas* » et demi de planches acquises pour lesdits travaux.

coût 7 livres 6 sols

Item nous avons payé pour lesdits travaux à Monsieur Gualhart Pajes pour 6 poutres acquises pour les machicoulis de ladite échauguette et des (*mot illisible*)

coût 5 sols

Item pour l'escalier de ladite échauguette ayant appartenu à Amelho.

coût 5 sols

Item nous avons payé à Monsieur Guiral Doat pour 340 clous à plancher et pour 47 chevilles de fer acquises pour lesdits travaux.

coût 1 livre 10 sols

Item nous avons payé pour lesdits travaux à Monsieur Jacques de Cascarn pour une « *cana* » de planche.

coût 3 livres 6 sols

Item nous avons payé pour lesdits travaux à la maréchalerie pour (...) clous et 20 chevilles .

coût 9 livres

Item nous avons payé pour 4 «jornals» (...) pour porter le bois à ladite échauguette. coût 10 sols

Item nous avons payé le jour suivant à 2 hommes pour porter les choses nécessaires aux maîtres charpentiers. coût 5 livres

Le total s'élève au comptant à 10 livres 3 sols. Le florin valant 24 sols soit au total 8 florins un tiers et 3 sols de la monnaie.

#### F° 4 r°

Item nous avons payé en plus pour lesdits travaux pour 1 «jornal» de maçon qui mit les créneaux là où s'appuyèrent les solives de ladite échauguette. coût 4 sols

Item nous avons payé en pourboires à ceux qui participèrent auxdits travaux 4 fois. coût 2 sols

Item nous avons de plus payé au dit W. Dalzona pour le machicoulis qu'il fit dans ladite échauguette qui n'était pas prévu et ne devait pas être sur le rempart mais vers le fossé. coût 6 sols

Item nous avons payé à Monsieur Johan de Sant Anthi qui oeuvra à ladite échauguette pour son travail. coût 6 sols

Le total s'élève à 18 sols. Le florin valant 24 sols soit au total 2/3 de florins et 2 sols de la monnaie.

#### F° 4 v°

Item nous avons payé le 8<sup>ème</sup> jour de novembre à B.F(...) pour 2 «jornals» (...) à l'échauguette (...). coût 8 livres 8 sols

(...) pourboire que nous leur avons donné. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un commis que nous envoyèrent de nuit les consuls de Caylus pour nous avertir que les ennemis se trouvaient entre nous et Caussade. Nous lui avons donné.

coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus aux gardes champêtres que nous avons envoyés à Murel et à La Vaissière et à Carrendier pour qu'ils lâchent leur bétail car les consuls de Caylus, comme il est dit ci-dessus nous avaient fait savoir que les ennemis étaient entre nous et Caussade. coût 6 sols

Item nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour de décembre à W. Marti et à W. Faure de Puylaroque et à W. Vezi de Vaour que nous envoyèrent les consuls de Puylaroque nous prévenir que les ennemis se

dirigeaient vers notre ville et que nous fassions bonne garde. Nous leur avons donné. coût 18 sols

Et ce qui suit fut quand Féneyrols fut pris

Item nous avons payé (...) que nous avons fait (...) auxdits hommes. coût 3 livres 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un commis que nous avons envoyé à Villefranche au Sénéchal pour lui faire savoir que les ennemis avaient pris le château de Féneyrols. Il resta 2 jours.

coût 9 sols

Item nous avons payé le 13<sup>ème</sup> jour de décembre à un commis que nous avons de nouveau envoyé au Sénéchal à Villefranche pour lui notifier de quelle manière avait été pris ledit lieu et ceci correspondait à ce qu'il savait car nous l'avions appris de la bouche d'un carmélite que nous avons envoyé afin qu'il lui demande d'y porter remède au plus tôt.

coût 9 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un serviteur que nous avons envoyé au seigneur de Milhars à Milhars pour qu'il veuille bien sermoner les consulats de l'Albigeois pour qu'ils veuillent tous résister aux ennemis qui avaient pris Féneyrols.

coût 3 sols

Item nous avons payé le 15<sup>ème</sup> jour de décembre à un commis que nous envoyâmes le seigneur de Milhars pour que nous désignions deux hommes sûrs qui iraient sur le champ à Cordes car lui y serait avec certains consulats de l'Albigeois pour s'entendre au sujet de la défense contre les ennemis qui avaient pris Féneyrols.

coût 4 sols

Le total s'élève au comptant à 3 livres 6 sols 4 deniers

Le florin valant 24 sols, le total s'élève à 2 florins  $\frac{3}{4}$  4 deniers de la monnaie.

**F<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>**

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Monsieur R. de Nissolières de Guiral et à S. de Camborget qui allèrent à Cordes pour parler avec le seigneur de Milhars et avec les consulats de l'Albigeois comme il est dit ci-dessus pour ladite défense avec 2 serviteurs qu'on leur a donnés.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le 16<sup>ème</sup> jour de décembre à un serviteur que nous envoyâmes le seigneur de Milhars nous faisant savoir que nous aurions tous de tels secours que nous et nos voisins en serions satisfaits.

coût 3 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 3 livres de chandelles de suif acquises pour le service du consulat. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un commis que nous envoyèrent les consuls de Septfonds pour que nous fassions bonne garde car les ennemis se rassembloient en grand nombre pour venir au secours de ceux de Féneyrols . coût 2 sols

Item nous avons payé le 17<sup>ème</sup> jour de décembre à un agent que nous envoyait le Sénéchal pour nous faire savoir que son secrétaire porteur de son sceau ayant été capturé par les anglais afin que dorénavant personne n'accorde foi à aucune lettre revêtue dudit sceau.coût 2 sols 11 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus (...)qu'on leur donna à boire (...). coût (...)

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 4 hommes qui transportèrent les grosses pierres pour les travaux devant le bâtiment des frères mineurs . pourboire 2 sols

Item nous avons payé le 18<sup>ème</sup> jour de décembre à un commis que nous avons envoyé à Caylus car un honnête homme de Puylaroque nous avait fait savoir que Monseigneur Johan de Gourdon venait devant Féneyrols et devait venir coucher à Saint-Antonin afin que nous prenions garde car il avait causé de grands dommages à Puylaroque pour que nous envoyions quelqu'un à Caylus pour voir si ledit Monseigneur Johan de Gourdon y était et lui demander de bien vouloir ne pas venir en notre lieu car nous étions très pauvres.

coût 3 sols 4 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à Vaour pour la même chose que ci-dessus pour le cas où le messager ne le trouverait pas (*M de Gourdon*) pour que les choses dites ci-dessus soient notifiées à Monseigneur Johan de Gourdon au moyen d'une lettre que nous lui avons remise. coût 2sols 4 deniers

Le total s'élève à 2 livres 8 sols

Le florin valant 24 sols le total s'élève à 2 florins

### F° 5 v°

Item nous avons payé à un commis que nous avons envoyé au Sénéchal à Villefranche (*3 lignes effacées*)d'hommes d'armes devant Féneyrols. coût 4 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un commis que nous avons envoyé à Milhars à monsieur de Sassac pour lui notifier que

monseigneur Johan de Gourdon venait avec un grand nombre d'hommes devant Feneyrols. coût 3 sols

Item nous payé à un commis que nous envoyait Johan Dantraigas de Puylaroque pour nous informer que des hommes d'armes arrivaient devant Feneyrols .Avec le dîner que nous lui avons payé. 7 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 30 livres de chandelles de suif acquises pour mettre à l'extérieur du rempart avec des lanternes pour le service du consulat à 2 sols la livre. coût 3 livres.

Item nous avons payé à 1 employé que nous avons envoyé à minuit à Caylus à monseigneur Johan de Gourdon qui était là pour lui notifier qu'un homme honorable digne de foi nous avait fait savoir qu'un Anglais avec lequel il avait parlé lui avait dit que la comtesse de Foix Ireur avait fait savoir que la localité de Féneyrols (...) monsieur Johan de Gourdon s'occupe de cette affaire.

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour une demi-livre de cire à cacheter verte. coût 5 sols 4 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 2 mains de papier acquises pour le service du consulat. coût 5 sols

Item nous avons payé le 20<sup>ème</sup> jour de décembre à un employé pour montrer le chemin et guider vers Varen où se trouvait le sénéchal un employé qui venait avec des lettres (...) du sénéchal et pour porter une lettre au seigneur de Milhars. coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Johan Nicolau maçon pour (...) « *journals* » mis pour le travail sur la murette située devant les frères mineurs. coût 6 sols

Item nous avons payé à P. Dori pour 4 « *journals* » passés au dit travail coût 7 sols

Item nous avons payé à monsieur B.Andrieu pour 2 « *journals* » passés au dit travail coût 2 sols

Le total s'élève à 5 livres 16 sols 10 deniers le florin valant 24 sols

Le total est de 4 florins 3 quarts 2 sols 10 deniers de la monnaie

#### F° 6 r°

Item nous avons payé à Guiral Lobet pour 2 « *journals* » passés au dit travail. coût 4 sols

Item nous avons payé à p. Bosc pour 2 « *journals* » passés au dit travail. coût 5 sols



Item nous avons payé le 21<sup>ème</sup> jour de décembre à W. Dalzona pour 5 « *jornals* » passés dresser la première bride que l'on dressa pour la guerre de Féneyrols. coût 1 livre

Item nous avons payé à maître Huc le charpentier pour 2 « *jornals* » passés à dresser la bride. 7 sols

Item nous avons payé pour 2 « *jornals* » mis par un charpentier de Vaour pour dresser la dite bride. 8 sols

Item nous avons payé à monsieur Jacme de Cascarn pour 5 chevrons reçus de lui pour la dite bride. coût 7 sols 6 deniers

Item nous avons payé à Guiral Doat pour 80 clous relieurs utilisés pour dresser la dite bride. coût 4 sols

Item nous avons payé pour une cheville de fer qui pesait 4 livres qui fut mise à la poulie de la bride qui fut de (...). coût 3 sols

Item nous avons payé pour 75 clous relieurs reçus de la maréchalerie pour les hourds que construisait le sénéchal à l'église de Saint-Amans de Féneyrols. coût 7 sols 8 deniers

Item nous avons payé pour 360 clous que nous avons envoyés au sénéchal à minuit en lui faisant savoir qu'une partie des ennemis qui étaient à Féneyrols étaient passés à minuit à Ponget et l'on disait que c'étaient des Français. coût 7 sols

Item nous avons payé le 23<sup>ème</sup> jour de décembre à un employé que nous avons envoyé au sénéchal qui nous avait demandé que nous lui fassions savoir dans quelle direction étaient partis les ennemis. Nous l'avons informé qu'on nous avait donné à entendre que certains d'entre eux étaient passés sous Puylaroque. coût 4 sols

Le total s'élève à 6 livres 8 sols, le florin valant 24 sols

Soit 5 florins un tiers.

## F° 6 v°

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Jacme de Cascarn pour 5 chevrons que nous avons mis (...). coût 5 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Costa pour les trois jours passés en ville à rassembler les gens qui devaient participer aux travaux sur le petit rempart devant les frères mineurs ainsi que pour le service par les maîtres ouvriers pendant ces trois jours.

coût 6 sols 8 deniers

Item nous avons payé le 24<sup>ème</sup> jour de décembre à Me Johan Fournier notaire pour 6 exemplaires d'actes qu'il rédigea quand Johan Barriera plaidait au monastère avec les consuls pour la chapellenie

de dame Endia de Darassa laquelle avait fait les consuls patrons de la dite chapellenie. coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B.Costa qui remit des certificats à certains hommes à qui lon avait fait un emprunt . 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à deux employés que nous avait envoyé de Verfeil de nuit et en secret le seigneur de Sasac avec une lettre nous demandant de rassembler tous les arbalétriers et boulangers que nous pourrions car il était dans l'intention du sénéchal de combattre le lieu de Féneyrols. coût 7 sols

Item nous avoans payé pour ce que nous avons donné à manger et à boire aux dits employés. coût 2 sols

Item nous avons payé le jour de Noël qui était le 25<sup>ème</sup> jour de décembre à Polier et à Alio et à Johan Blancho joueurs de trompette de cornemuse en l'honneur de la fête. coût 1 sol 8 deniers

Item nous avons payé aux hommes qui fabriquèrent les frondes que l'on envoya pour combattre Féneyrols en nourriture et en boisson coût 4 sols

Item nous avons payé pour le chanvre avec lequel furent confectionnées les dites frondes. coût 6 sols

Item nous avons payé pour 3 mains de papier acquises pour le sevice du consulat. coût 9 sols

Item nous avons payé à monsieur Jacme de Cascarn pour 3 « canas » de planches acquises pour faire le plancher de l'échauguette du pont de l'Aveyron. coût 10 sols

Item nous avons payé à monsieur Jacme de Cascarn pour 7 chevrons avec lesquels furent confectionnées les barrières traversières au-delà du pont de l'Aveyronet pour 4 chevrons avec lesquels on confectionna les appuis soutenant les dites barrières traversières. coût 1 livre

Le total s'élève à 4 livres 4 sols comptant le florin valant 24 sols

Soit 3 florins et demi et 10 deniers de la monnaie

#### F° 7 r°

Item nous avons payé en plus au dit monsieur Jacme de Cascarn pour 100 chevrons reçus de lui qui furent mis sur le chemin de ronde du rempart en divers endroits. coût 7 sols 6 deniers

Item nous avons payé de plus au dit Jacme de Cascarn pour 2 chevrons reçus de lui pour confectionner les supports sur lesquels furent posés les étals sous le consulat. coût 3 sols

Item nous avons payé de plus au dit Jacme Cascarn pour une cane de planches acquises pour rétablir l'«*espinnassier*».

coût 3 sols

Item nous avons payé à Guiral Doat pour 50 clous reçus de lui pour rétablir les hourds de la Tour .Clous reçus des mains de B. Guiral par monsieur B. de Nissolieras. coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé le 24<sup>ème</sup> jour de décembre à 2 hommes de Varen que nous envoyait le sénéchal afin que nous lui envoyions tous les archers et boulangers et lui fassions parvenir la bride (7) car Féneyrols serait assiégé au printemps. coût 6 sols

Item nous avons payé à Johan Savi qui avait donné à manger aux dits hommes. 2 sols 4 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Geli pour faire 75 clous fermants et pour faire 27 chevilles de fer que nous avons envoyés au sénéchal pour remonter la bride (7) et de confectionner les hourds de l'église de Saint Amans. coût 8 sols

Item nous avons payé pour le fer avec lequel furent confectionnés les dits clous et chevilles. coût 10 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 hommes que nous avons envoyés à Saladèze pour tenter de voir si le siège de Féneyrols était mis.Nous leur avons donné. coût 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 3 charpentiers qui firent les ouvrages de défense que l'on porta à l'église de Saint-Amans et qui consommèrent le dit jour en nourriture et en boisson. coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Geli et au mari de La Provençale et à deux autres qui confectionnèrent la cheville de fer et les clous de la bride (7).Nous leur avons donné pour boire.

coût 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Me Johan Resoiat et à celui qui l'aidait à confectionner la détente de fer et les chevilles de la bride (7).nous leur avons donné pour boire . coût 5 sols

Item nous avons payé aux gardes-champêtres qui avaient travaillé la nuit pour assister les consuls en pourboire. coût 2 sols

Le total s'élève 2 livres 19 sols 4 deniers comptant,le florin valant 24 sols,soit 2 florins un tiers et 3 sols 4 deniers de la monnaie

F° 7 v°

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Rey cordier pour 2 grosses cordes qu'il confectionna pour la bride (7) et pour une corde qui était de (...) qui mesurait 4 « canas » et pour 10 « canas » de petite corde lesquelles cordes étaient destinées à terminer la bride (7) et pour corder les anneaux des 2 frondes et pour une corde destinée à la porte coulissante du pont de l'Aveyron

coût 4 sols

Item nous avons payé plus au dit B. Rey cordier pour 2 grosses cordes que fit faire en plus le sénéchal pour une autre bride et pour 5 canes de petites cordes.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le 28<sup>ème</sup> jour de décembre pour du pain et du vin que nous avons envoyé au sénéchal et à ses gens quand il vint avec les capitaines du Quercy de Féneyrols aux frères mineurs et aux Carmes pour 110 pains à 6 deniers et pour 5 setiers et 7 quarts et demi de vin à raison de 6 sols le setier.

coût 4 livres 10 sols 10 deniers

Item nous avons payé pour une emine d'avoine que nous avons envoyée aux âniers qui étaient restés en dehors du couvent des frères mineurs.

coût 8 sols

Item nous avons payé pour 3 torches qui pesaient 7 livres avec lesquelles les consuls allaient en ville. Nous avons approvisionné le sénéchal et ses gens en pain et en vin et pour leur transport jusqu'aux frères mineurs où ils se trouvaient à raison de 6 sols la livre.

coût 2 livres 2 sols

Item nous avons payé à Johan Savi pour 10 quintaux de foin reçus de lui et que nous avons envoyé aux bêtes qui étaient avec le sénéchal à raison de 3 sols le quintal.

coût 1 livre 13 sols 4 deniers

Item nous avons payé pour 2 setiers d'avoine acquises pour les dites bêtes du sénéchal.

coût 1 livre 12 sols

Item nous avons payé le 29<sup>ème</sup> jour de décembre à maître Johan le charpentier et à W. Dalzonae maître Huc le charpentier qui démontèrent la bride (7) pour la transporter à Féneyrols pour qu'ils aillent boire.

coût 1 livre 12 sols

Item nous avons payé à W. Dalzona le jour ci-dessus quand il alla au siège de Féneyrols dans l'Albigeois.

coût 10 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Geli pour 35 clous fermants reçus de lui pour porter au siège pour clouer les planches de la bride (7).

coût 3 sols 3 deniers

Le total s'élève à 13 livres 11 sols comptant. Le florin valant 24 sols soit 11 florins un quart 1 sols 6 deniers de la monnaie

**F<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>**

Item nous avons payé au dit Guiral pour faire 75 clous fermant que nous avons donnés pour le dit travail. coût 3 sols 8 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Costa qui avait pris le commandement du guet car Johan Faure était occupé ailleurs.

coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé pour 200 clous fermant acquis pour les lourds de l'église de Saint-Amans que nous avons envoyés au sénéchal.

coût 12 sols

Item nous avons payé à un commis que nous avons envoyé à Montauban avec une lettre pour la soeur du sénéchal du Rouergue pour qu'elle veuille bien intervenir auprès de son frère pour qu'il consente à (...) certains hommes de notre ville qui avaient fait obstacle à son entrée quand il vint dans notre ville avec les capitaines du Quercy.

coût 12 sols

Item nous avons payé le 30<sup>ème</sup> jour de décembre à 1 commis que nous avons envoyé à Caylus chercher du salpêtre pour faire de poudre. Ils n'ont point trouvé (...).

coût 3 sols

Item nous avons payé à 1 commis envoyé au sénéchal au siège de Féneyrols qui nous avait ordonné de lui faire parvenir sans délai la bride (7) et tous ses accessoires ainsi que les canons et la poudre. Nous lui fîmes savoir que nous n'avions pas la poudre mais que en enverrions et ferions tout ce qui était en notre pouvoir pour faire ce qu'il nous demandait.

coût 3 sols

Item nous avons payé le 31<sup>ème</sup> jour de décembre à 1 employé que nous avons envoyé à Cordes pour chercher du salpêtre et messieurs les consuls ne nous fournirent qu'une livre mais gratuitement. Le sénéchal la reçut. Nous avons donné à l'employé pour son travail.

coût 5 sols

Item nous avons payé pour une livre de soufre envoyé au sénéchal avec le salpêtre.

coût 12 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 7 hommes qui portèrent les poutres de la bride (7) par voie d'eau à Féneyrols de quoi boire. coût 10 sols

Le total s'élève à 3 livres 3 sols comptant. Le florin valant 24 sols Soit 2 florins et demi 3 sols 2 deniers de la monnaie.

#### F° 8 v°

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour un pain que nous avons envoyé à Alzonaqui se trouvait au siège pour remonter la bride (7).

coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 2 setiers et 6 quarts de vin que nous avons envoyé à Me Johan le charpentier et à Alzona et aux autres charpentiers que nous avons envoyés au siège pour remonter et manoeuvrer la bride(7) coût 16 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Guilhem de Monmort pour 4 planches acquises pour faire des défenses et que nous avons envoyées au sénéchal au siège de Féneyrols. coût 16 sols

Item nous avons payé à W. Causse pour une corde que nous lui avons donnée pour mettre sur son arbalète quand il alla au siège.

coût 10 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 12 livres de chandelles de suif acquises pour le service du consulat à 2 sols la livre

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le premier jour de janvier à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Septfonds pour qu'ils prennent soin de faire bonne garde et qu'ils placent de bons guetteurs aux passages par lesquels pourraient venir les ennemis sur le siège qui est devant Féneyrols le sénéchal nous ayant fait savoir qu'environ 300 hommes étaient venus renforcer les ennemis pour se porter sur le siège afin que nous avisions nos voisins de placer des guetteurs et demander à ceux qui auraient des gués de les détruire. coût 3 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Pons de Benet pour les 4 jours où il dirigea l'organisation du guet car Johan Faure était occupé ailleurs. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à Vaour et à Puylaroque sur ordre du sénéchal pour les mêmes raisons que ci-dessus. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour une demi carta d'avoine fournie pour le cheval que chevaucha frère Arnaud de Varaire quand

il alla parler en faveur des gens que le sénéchal retenait prisonniers pour lui avoir désobéi. coût 2 sols 2 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Doat pour 200 clous fermant que nous avons envoyés au sénéchal au siège pour confectionner les hourds de l'église de Saint Amans à 6 sols le cent.

coût 12 sols

Le total s'élève à 4 livres 16 sols comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 3 florins 4 sols 5 deniers de la monnaie

### F<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>

Item nous avons payé de plus au dit Guiral le jour ci-dessus pour 10 chevilles de fer qui avaient un empan et 3 doigts de long pour coudre une des brides(7) coût 6 sols

Item nous avons payé le 3<sup>ème</sup> jour de janvier pour 300 clous pour les hourds de l'église de Saint Amans acquis auprès de diverses personnes. coût 18 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à MeJohan Reserat pour 3 liens de fer qui furent posés sur l'une des brides et pout un frein de la bride et pour 30 clous confectionnés pour mettre sur les liens.

coût 10 sols

Item nous avons payé pour le fer acquis pour confectionner les dites fournitures. coût 12 sols

Item nous avons payé à monsieur Johan Guarigua pour 2 chevrons acquis pour l'une des brides. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un commis que nous avons envoyé à Puylaroque à monsieur Gualhart Belvis pour qu'il envoie à Lalbenque et à Siurac pour aviser ceux qui y sont que s'ils sentaient que les ennemis se préparaient où passaient près de chez eux qu'ils nous en avisent immédiatement de manière à ce que nous puissions nous préparer. Il resta là-bas 2 jours car il ne le trouva point à Puylaroque. coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Costa pour les enregistrements qu'il rendit à ceux à qui nous avons imposé un prêt.

coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé le 4<sup>ème</sup> jour de janvier pour 1 présent que nous avons fait à monsieur Guilhem de Granhol qui était venu dans notre ville pour parler avec le sénéchal pour l'affaire des hommes qui étaient retenus prisonniers. coût 6 sols 10 deniers

Item nous avons payé de quoi boire le jour ci-dessus aux hommes qui allèrent détruire le gué de La Croix qui est proche de Féneyrols.

coût 7 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B.Costa qui allait avec Grimal Boyssa en ville et transportait les gages de ceux que l'on saisissait pour le « prest » de 3 jours.

coût 7 sols 6 deniers

Le total s 'élève à 4 livres 12 sols 10 deniers le florin valant 24 sols

Soit 3 florins et demi bet un tiers 10 deniers de la monnaie

### F° 9 v°

Item nous avons payé le 4<sup>ème</sup> jour de janvier à Franses Albert P. une paire de souliers qu'il nous a fournis pour Philip maître charpentier à la demande du sénéchal car le dit Philip oeuvrait au siège de Féneyrols.

6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à La Bofia à monsieur Eymeric de Gourdon pour l'informer que nous avons entendu dire que les ennemis s'étaient rassemblés à Castelnau pour pour marcher sur notre ville raison pour laquelle nous le priions que s'il avait entendu quoi que ce soit à notre sujet qu'il veuille bien nous le faire savoir.

coût 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à un commis que nous avons envoyé aux consuls de Montpezat et à l'abbesse du Pouget car comme nous avons entendu dire que les ennemis se rassemblaient à Castelnau et en d'autres lieux des environs pour marcher sur notre ville pour les prier de bien vouloir nous informer de ce qu'ils sauraient à ce sujet.

coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Gualhart (...) pour 4 torches reçues de lui pour l'écuyer de monsieur Gisbert de Doma qui était capitaine des hommes d'armes du Quercy de monsieur Johan de Gourdon .Nous nous sommes accordés avec Gualhart de qui était arrendée la sacristie pour qu'il ait les dites 4 torches et que nous les lui laissions.

coût 1 livre

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 4 mains de papier acquises pour le service du consulat.

coût 12 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 employé que nous avons envoyé à Carrendier à monsieur R.de Cardalhac qui était là en garnison afin qu'il prenne garde car selon ce que nous avons entendu dire les ennemis se rassembleraient aux environs de Castelnuou.

coût 2 sols



Item nous avons payé le jour ci-dessus à deux employés que nous avons envoyés de nuit sur ordre du sénéchal à Caussade aux capitaines du Quercy qui étaient là et au sénéchal de Caussade pour qu'ils nous rejoignent immédiatement car le sénéchal voulait combattre la ville de Féneyrols. coût 8 sols

Item nous avons payé pour l'achat d'une demi livre de cire à cacheter verte. 5 sols 8 deniers

Le total s'élève à 3 livres 6 sols 10 deniers comptant. Le florin valant 24 sols.

Soit 2 florins trois quarts 10 deniers de la monnaie

### F° 10 r°

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à Verfeil sur ordre du sénéchal aux carriers de Verfeil pour qu'ils viennent au siège pour tailler et façonner les pierres de la bride (7). Il resta 2 jours car les carriers lui demandèrent d'attendre. Il reçut avec ce qu'il dépensa. coût 6 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Doat pour un verrou reçu de lui qu'il plaça sur la barrière de La Condamine. coût 2 sols

Item nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de janvier aux pêcheurs qui transportèrent par voie d'eau les défenses que nous avons construites pour le siège de Féneyrols pour leurs frais. coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 7 livres de suif envoyées au siège en Albigeois pour graisser la bride. coût 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. le garde champêtre pour 3 pièces et demi de chanvre pour confectionner les cordes de la bride (...) lesquelles confectionna B. Rey. coût 2 livres

Item nous avons payé le jour ci-dessus au dit B. Rey cordier pour faire les dites cordes le cable de la bride mesurant 13 « *canas* » et demi et la corde de la guide mesurant 8 « *canas* » et pour une autre corde quitenait les frondes mesurant 3 « *canas* » et demi et pour 18 bouts de cordelettes reçues de lui. coût 1 livre 3 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Rey pour lacer les oeillets des frondes. coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 14 grosses chandelles de suif à 2 sols la livre. coût 8 sols

Le total s'élève à 5 livres 19 solsz comptant Le florin valant 24 sols

Soit 4 florins 2 tiers 7 sols 6 deniers de la monnaie

F° 10 v°

Item nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour de janvier à B. Rufel qui alla à Najac et à Villefranche pour montrer et dire que les gentilhommes de Rouergue sont en guerre que nous avons avec les ennemis qui sont à Féneyrols car de 150 hommes d'armes qui devaient y être manquent 50 hommes d'armes et ainsi signifier aux consulats que dorénavant ne seraient pas payés leurs gages à ceux qui ne seraient pas présents. Il resta 2 jours pour lesquels il reçut 6 quarts de florin par jour, le florin valant 22 sols comptant coût 2 livres 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Caylus sur ordre du sénéchal pour qu'ils envoient tous les charpentiers de leur ville pour aider les servants des machines de guerre à construire les machines de guerre faites pour la guerre de Féneyrols. coût 3 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Verfeil sur ordre du sénéchal pour la même raison que ci-dessus. coût 3 sols 6 deniers

Item nous avons payé à monsieur Resejac et à Guinot pour des clous et des liens fabriqués pour les machines de guerre à qui nous avons donné pour leurs dépenses. coût 10 sols

Item nous leur avons payé de plus pour ce que nous leur avons fait donner en plus de ce qui est dit ci-dessus pour les autres matériels nécessaires au dit travail en pain et en vin. coût 19 sols 4 deniers

Item nous avons payé à monsieur Resejac pour son travail que nous avons donné pour lui à monsieur S. de Caussanilh et à ses compagnons 1 mouton d'or comptant. coût 2 livres 5 sols 4 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus aux pêcheurs quand ils menèrent les deux grandes barques à Féneyrols sur ordre du sénéchal. coût 2 sols 4 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 7 livres de suif pour graisser la seconde bride (7). coût 10 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Costa qui alla opérer une nouvelle fois saisir ceux à qui on avait imposé le « prest ». coût 2 sols

Item nous avons payé le 14<sup>ème</sup> jour de janvier à B. Costa qui avait dirigé la garde car Johan Faure ne pouvait le faire. coût 3 sols 4 deniers

Le total s'élève à 7 livres 17 sols comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 4 florins 3 quarts et 5 sols 4 deniers de la monnaie

**F° 11 r°**

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 charpentier pour les réparations faites sur le pont de la Rodanèse. coût 3 sols

Item nous avons payé à maître Johan Forestier pour le bois reçu de lui et utilisé pour le dit pont. coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé à Guiral Doat pour les clous reçus de lui pour le dit ouvrage. coût 2 sols 4 deniers

Item nous avons payé le 15<sup>ème</sup> jour de janvier à monsieur Guilhem Duran cordonnier pour une paire de souliers à lui achetés pour Me Huc le charpentier car il ne voulait pas aller à Féneyrols avec le responsable de la bride (7) si nous ne lui faisons pas présent des dits souliers et afin que le travail ne soit point retardé nous les lui avons payés. coût 13 sols 6 deniers

Item nous avons payé à 1 commis que nous avons envoyé au milieu de la nuit au sénéchal au siège pour qu'il prenne garde car on nous avait fait savoir de Montpesat que les ennemis se rassemblaient en grand nombre. coût 4 sols

Le total s'élève à 1n livre 5 sols 4 deniers. Le florin valant 22 sols

Soit 3 quarts de florin 1 sol 4 deniers de la monnaie

**F° 11 v°**

Ceci est la dépense faite pour les charpentiers qui travaillaient sur les machines de guerre qui furent fabriquées suivant les instructions que leur donnait le maître d'oeuvre de Toulouse pendant 10 jours au cours desquels nous avons assuré leurs frais de bouche et de ceux qui les servaient. Cela coûta ce qui suit et ce fut le 17 de janvier. Les bénéficiaires furent ceux qui travaillaient aux machines de guerre. Reçurent ceux qui suivent.

Les ouvriers que dirigeait le maître d'oeuvre sont les suivants

R. Molinier

R. de la Colonha

P. de Narbona

S. Bot

P. Serbero

P. Tulzana

R. de Verfuelh

Ils étaient 3 de Verfeil et c'étaient ceux-ci

W. Boyer

W. Raos

B. Delsol

Il y en avait de notre ville et c'étaient ceux-ci

W. Alzona

R. Andrieu

P. Dori

Phelip Maestre

Huc de Palhairols

P. Ar(...)

Tout premièrement nous avons payé ce que dépensèrent en 10 jours les dits ouvriers avec ceux qui les servaient en pain

coût 13 livres 17 sols

Item nous avons payé ce que dépensèrent les dits ouvriers avec leurs serveurs pendant 10 jours en vin

coût 12 livres 14 sols 4 deniers

Item nous avons payé ce que dépensèrent les dits ouvriers en viande pendant les dits 10 jours

coût 5 livres 16 sols 6 deniers

Item nous avons payé ce que dépensèrent les dits ouvriers pendant les 10 jours en huile en fromage et en chandelles

coût 1 livre 11 sols 2 deniers

Item nous avons payé pour son travail à B. Varaire qui les approvisionnait un demi florin comptant .

coût 18 sols

Le total s'élève à 34 livres 16 sols comptant Le florin dépensé valant 36 sols

Soit 18 florins un tiers et 12 deniers de la monnaie

## F° 12 r°

Item nous avons payé le 18<sup>ème</sup> jour de janvier à monsieur Serpol pour 2 paquets de cuir pour faire la fronde de la seconde bride (7) 3 quarts de florin à 36 sols comptant

coût 1 livre 7 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 2 mains de papier acquises pour le service du consulat

coût 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Guilhem de Monmort pour 2 setiers de vin reçus de lui pour envoyer au siège de Féneyrols aux hommes de notre ville qui étaient allés la-bas comme arbalétriers pour 14 pains et pour les dits 2 setiers de vin

coût 1 livre 3 sols

Item nous avons payé le 25<sup>ème</sup> jour de janvier à monsieur Guilhem de Granolh lieutenant du sénéchal pour les assemblées qu'il avait tenues à l'encontre de ceux qui avaient mal agi envers le sénéchal et

ses gens quand il vint devant Féneyrols et qu'il voulut entrer dans notre ville 41 florins d'or à 36 sols le florin comptant.

coût 73 livres 16 sols

Item nous avons payé au procureur du roi pour les assemblées qu'il avait tenues (...) les informations faites par le dit monsieur Guilhem de Granolh contre le dit délit et qui furent payés de la main de monsieur Guilhem de Granolh 4 florins comptant. coût 7 livres 4 sols  
Item nous avons payé pour le dernier paiement que porta Johan Faure à Villefranche à monsieur Guilhem de Granolh pour ses frais 3 « crozats ».

coût 9 sols

Le total s'élève à 84 livres 7 sols .Le florin valant 36 sols

Soit 46 florins 3 quarts et 4 sols de la monnaie

### F° 12 v°

Item nous avons payé le 2<sup>ème</sup> jour de février à un commis que nous avons envoyé aux consuls de Najac pour leur demander de nous rendre la réponse que devaient faire les consulats du Rouergue au sénéchal (...) aller les ennemis qui étaient à Féneyrols pour qu'ils soient informés de ne pas donner de réponse sans avoir auparavant parlé et pris conseil avec les consulats de l'Albigeois et qu'immédiatement ils le fassent savoir aux consuls de Villefranche. Le commis reçut pour cela pour ses frais et son salaire.

coût 6 sols

Item nous avons payé le 8<sup>ème</sup> jour de février pour les dépenses que firent messieurs les consuls qui allèrent à Féneyrols à la demande du sénéchal car les consulats de l'Albigeois exigeaient que l'abri et les deux mangonneaux qu'avait confectionné le maître d'oeuvre de Toulouse leur fussent livrés car ils voulaient bien payer le bois mais ils ne voulaient point régler les dommages causés aux maisons où avait été pris le dit bois. Il fut ordonné que nous payions le maître d'oeuvre qui avait confectionné les dites machines de guerre et que nous gardions les machines mais il fut aussi ordonné que tous les communs du Rouergue contribuent à toutes les dépenses concernant les dites machines de guerre. Les consuls étaient W. de Cayssac, B. Rufel, W. de Monmort avec d'autres honnêtes hommes. Les dépenses s'élevèrent à 63 quarts de florin.

coût 1 livre 16 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour le pourboire donné aux charpentiers qui gardaient le bois des machines de guerre. coût 6 sols

Item nous avons payé le 9<sup>ème</sup> jour de février pour 1 baril de vin qui contenait 2 setiers et 6 quarts que nous avons envoyé aux dits charpentiers qui gardaient le dit bois des machines de guerre.

coût 1 livre 13 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 12 livres de grosses chandelles à raison de 4 sols la livre.

coût 2 livres 8 sols

Item nous avons payé pour le pain envoyé aux hommes et aux charpentiers qui gardaient le bois des machines de guerre le jour ci-dessus.

coût 2 livres 1 sol

Item nous avons payé pour la viande envoyée à ceux qui gardaient le dit bois et ceci fut le premier jour qu'elle leur fut commandée à leur intention.

coût 14 sols

Item nous avons payé pour le deuxième jour en pain et en viande envoyés à ceux qui gardaient le bois des machines de guerre et à ceux qui les avaient aidés à transporter le bois par l'Aveyron.

coût 1 livre 14 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 1 baril de vin contenant 2 setiers 1 quart et pour 28 pains à 8 deniers que nous avons envoyé à monsieur Guiral Jeli.

coût 1 livre 18 sols

Item nous avons payé pour du pain du vin et de la viande que nous avons envoyés le troisième jour aux dits charpentiers qui aidaient à convoyer le bois par voie d'eau avec les pêcheurs qui menaient les barques jusqu'au port. Les dits charpentiers et les 8 pêcheurs qui convoyaient le bois dépensèrent

2 livres 11 sols

Le total s'élève à 13 livres 16 sols. Le florin valant 48 sols

Soit 5 florins 3 quarts

### F<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>

Item nous avons payé aux pêcheurs le quatrième jour où ils recherchèrent si du pain ou du vin n'était pas resté dans l'eau.

coût 15 sols

Item nous avons payé et fut payé de la main de Guilhem de Monmort pour 25 hommes loués pour aller à Féneyrols aider les maîtres charpentiers qui démontaient les machines de guerre pour les apporter dans notre ville et transporter le bois par voie fluviale de l'endroit où il se trouvait à 4 sols par homme.

coût 7 livres

Item nous avons payé au maître d'oeuvre de Toulouse qui avait confectionné l'abri et les deux mangonneaux qui furent fabriqués pour la guerre de Féneyrols 22 florins comptant.

52 livres 16 sols

Item nous avons payé le 9<sup>ème</sup> jour de février à ceux qui fixèrent la « *quista* » imposée de notre temps en pain en vin et viande.

coût 1 livre 18 sols

Item nous avons payé le jour d'après aux dits consuls qui terminèrent la fixation de la dite « *quista* » pour leurs dépenses. coût 1 livre 9 sols

Item nous avons payé en pain et en vin qu'on leur donna le 11<sup>ème</sup> jour de février aux hommes qui, portèrent tout le bois de l'abri et des 4 brides (7) du port de l'Aveyron au grand abattoir où nous avons fait mettre tout le bois des machines de guerre . coût 1 livres 14 sols

Item nous avons payé pour 2 mains de papier acquises pour rédiger les livres de la « *quista* ». coût 14 sols

Item nous avons payé le 13<sup>ème</sup> jour de février à l'exécuteur de Villefranche et à un autre employé qu'avait envoyés W.de Gious de Villefranche qui était receveur de l'argent que l'on payait aux hommes d'armes pour l'argent que nous devons pour notre part aux hommes d'armes pour les trois mois passés. coût 2 livres 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour les dépenses faites aux quatre consuls qui commandèrent les dépenses qui furent faites pour la guerre de Féneyrols lequel commandement avons apporté à Rodez aux communs du Rouergue pour montrer et nous faire rembourser.

coût 1 livre 3 sols

Le total s'élève à 72 livres 8 sols 4 deniers comptant. Le florin valant 48 sols

Soit 30 florins un sixième et 4 deniers de monnaie

### F° 13 v°

Item nous avons payé le 14<sup>ème</sup> jour de février à monsieur W.de Caissac et à monsieur R.Rufel qui allèrent à Rodez pour le compte de la ville pour participer à une réunion à laquelle étaient convoqués tous les communs du Rouergue et les gentilshommes devant le sénéchal qui demandait aux communs et aux gentilshommes les « restes » qui lui étaient dus pour la guerre de Féneyrols et il demandait de même qu'on lui fournisse davantage d'hommes d'armes pour la défense du pays .Ils allèrent également là pour chercher un secours de 100 florins pour compléter les 200 que nous devons au trésorier pour la dépense faite pour les hommes qui s'étaient mal comportés à l'gard du sénéchal et de ses gens.Ils allèrent également pour demandes aux communs le remboursement des dépenses faites par nous pour la fabrication des machines de

guerre qui furent faits dans notre ville pour la guerre de Féneyrols et pour demander ce que le sénéchal devait aux gens de notre ville qu'il avait pris pour la guerre de Féneyrols. Ils restèrent pendant le dit voyage 10 jours à 3 quarts de florin par jour et par personne.

coût 15 florins comptant 36 livres

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B. Costa pour 3 jours pendant lesquels il s'efforça à rendre les reçus du sol, de la livre et ceux de la « *bovida* ». coût 11 sols

Item nous avons payé le 15<sup>ème</sup> jour de février à Polier qui proclama dans la ville que tout homme détenteur d'un commandement pour la « *quista* » vienne le payer à B. de Palhairols. coût 1 sol

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur By. Rufel pour 2 lettres reçues du sénéchal, l'une ordonnant au bailli de ne pas exiger au total plus de 60 sols comme il est de coutume dans la chatellenie des hommes qui avaient mal agi envers lui, l'autre que quiconque soit contraint de payer les impositions faites par les consuls.

coût 6 sols

Item nous avons payé le 25<sup>ème</sup> jour de février à 1 commis que nous envoyèrent les consuls de Septfonds afin que nous fassions bonne garde car ils avaient reçu certaines lettres de monsieur Augier de la Barta signalant que les ennemis s'étaient augmentés de 200 hommes d'armes pour envahir notre pays. coût 2 sols

Item nous avons payé le dernier jour de février à 1 employé que nous avons envoyé à Cordes aux consuls car eux et le seigneur de Manh ayant fait prisonnier 1 homme de notre ville il était grand temps qu'ils viennent en faire la requête et nous dire pour quelle raison ils l'avaient fait prendre. coût 7 sols

Le total s'élève à 37 livres 7 sols. Le florin valant 48 sols

Soit 15 florins et demi et 3 sols de la monnaie

#### F<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>

Item nous avons payé le 6<sup>ème</sup> jour de mars à monsieur Johan de la Cassanha pour le loyer de sa maison laquelle maison avaient louée les consuls nos prédécesseurs pour monsieur P. Bastida maréchal ferrant 1 florin comptant. coût 2 livres 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus au bailli que nous avons envoyé à La Vaissière aux hommes qui y étaient pour qu'ils viennent monter la garde au jour habituel car depuis que Féneyrols avait été



pris ils n'avaient pas voulu venir monter la garde raison pour laquelle nous leur avons envoyé le bailli qui reçut 6 sols  
Item nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de mars à monsieur By. de Caissac et à monsieur By. Rufel qui allèrent à Rodez pour payer les 200 florins d'or au trésorier du Rouergue car il n'était pas à Villefranche étant parti à Rodez avec le sénéchal. Nous devions ces 200 florins pour payer l'amende des hommes qui s'étaient mal comportés lors de l'entrée du sénéchal. C'est ainsi qu'ils allèrent là-bas pour une réunion à laquelle ils devaient participer au jour dit avec les communs du Rouergue et le sénéchal au sujet de la défense du Rouergue contre les ennemis et pour réclamer le remboursement des machines de guerre fabriquées pour la guerre de Féneyrols et pour parler avec le sénéchal de ce qu'il devait aux gens de notre ville pour ce qu'il leur avait pris pendant la guerre de Féneyrols. Ils restèrent 8 jours à 3 quarts de florin par jour par consul soit 12 florins comptant. coût 28 livres 16 sols

Item nous avons payé le 9<sup>ème</sup> jour de mars à monsieur Bertran de Terrida sénéchal de Rouergue par commandement de monsieur R. Dagenx trésorier principal du Rouergue pour la dépense faite pour les hommes qui s'étaient mal comportés lors de l'entrée du sénéchal 200 florins à 48 sols. coût 28 livres 15 sols

Le total s'élève à 511 livres 10 sols le florin valant 48 sols

Soit 213 florins 6 sols de la monnaie

#### F° 14 v°

Item nous avons payé pour une obligation que firent les dits consuls avec Johan Ymbert de Villefranche pour les 200 sacs de seigle que nous avons achetés pour compléter les 200 florins que nous devions pour payer la dépense faite pour les hommes. coût 4 sols

Item nous avons payé pour l'avance que nous avons faite à celui qui reçut les 200 florins qui ne voulut pas accepter la somme au taux où nous l'avions l'avions prise 3 quarts de florins comptant. coût 1 livre 11 sols

Item nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour de mars à Guiral Salesa maçon pour 1 *journal* mis à redresser le mur qui était tombé qui se trouve à la descente de l'abreuvoir de Bocaria joutant le jardin de monsieur Guiral. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Me Johan Micolau pour 5 jours qu'il passa pour terminer la barbacane devant les frères mineurs. coût 1 livre 12 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Me R.Andrieu qui avait passé 4 jours aux dits travaux à 5 sols par jour. coût 1 livre

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 5 jours (...) aux dits travaux à 4 sols par jour. coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à R.Manha maçon de Vaour pour 5 jours passés aux dits travaux.coût 1 livre 5 sols

Item nous avons payé le 13<sup>ème</sup> jour de mars à Me Johan Micolau pour 2 *journals* mis à bâtir le mur sous le pont du pré qui est devant le fossé. coût 12 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à maître B. Andrieu pour 2 *journals* passés au dit travail. coût (...)

Item nous avons payé le 18<sup>ème</sup> jour de mars à maître Johan Micolau maçon pour 3 jours passés à reconstruire la barbacane qui se trouve devant la palissade qui s'était (...) à 6 sols 6 deniers par journal. coût 18 sols 6 deniers

Item nous avons payé à R. Andriou pour 3 *journals* mis au dit travail à 5 sols par *journal*. coût 15 sols

Item nous avons payé à 6 manœuvres engagés pour ces travaux pour 3 jours . coût 1 livre 4 sols

Le total s'élève à 11 livres 8 sols 6 deniers comptant le florin valant 48 sols.

Soit 4 florins 3 quarts 6 deniers de la monnaie

## F<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>

Item nous avons payé pour 63 fagots d'épines acquis pour garnir d'épines le rempart et la barbacane le 18<sup>ème</sup> jour de mars. coût 3 livres 3 sols

Item nous avons payé de plus à Jacme Dangles pour 8 fagots d'épines qu'avait fait apporter monsieur Johan del Valat.coût 10 sols

Item nous avons payé deux fois un pourboire à ceux qui garnirent d'épines le rempart et les barbacanes. coût 4 sols 8 deniers

Item nous avons payé à Huc Trolier et à Aymar de dame Pina et à W.de Milhars pour 200 claies que nous leur avons fait faire pour placer sur le chemin de ronde du rempart à raison de 18 deniers la claie. coût 15 livres

Item nous avons payé à Guilhem de Lafaja dit Sadol pour les claies qu'il transporta avec ses bêtes de l'endroit où on les confectionnait au rempart de notre ville pour 143 claies à raison de 18 deniers la claie transportée. coût 15 livres

Item nous avons payé à (...) pour 29 claies qu'il transporta avec sa bête de l'endroit où on les confectionnait au rempart à un demi florin comptant. coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le 18<sup>ème</sup> jour de mars à 1 commis que nous avons envoyé à Cas car on nous avait fait savoir que les ennemis y étaient passés et les gens de Cas nous firent savoir que les gens en question étaient à monsieur R. Despanha. coût 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous envoyait Me W. Rufel de Rodez avec une supplique dictée adressée au comte de Poitiers pour qu'il nous dispense du paiement des subsides pendant 3 ans car le lieu avait subi de nombreux dommages de la part des ennemis. coût. 1 livre 11 sols

Item nous avons payé le 19<sup>ème</sup> jour de mars à R. Adriou et à R. Manha qui passèrent 5 jours pour réparer et placer des planches et des chevrons au passage de la palissade et aux échaugettes à 5 deniers par homme. coût 2 livres 10 sols

Le total s'élève à 30 livres 4 sols 10 deniers comptant. Le florin valant 48 sols

Soit 12 florins 4 sols 10 deniers de la monnaie

#### F<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 3 planches d'une longueur de 6 empan que nous avons mis dans les échaugettes de la palissade. coût 8 sols

Item nous avons payé à Me B. Andriou pour 1 « *jornal* » de plus passé à la palissade et aux échaugettes. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à Vaour au seigneur de Salvanhac pour qu'il nous fasse savoir si l'on se rassemblait au Cluzel. coût 3 sols

Item nous avons payé le 21<sup>ème</sup> jour de mars pour 1 présent que nous avons fait à 1 consul de Cordes qui était venu parler avec nous d'un prisonnier qu'ils détenaient, selon ses dires à Cordes. En pain et en vin. coût 8 sols 4 deniers

Item nous avons payé le 23<sup>ème</sup> jour de mars pour une corde de tente en drap que nous avons restituée à Johan de Bosa fils apprêteur que nous avons eue de lui pour la première « *brida* » que l'on porta au siège de Féneyrols et qui fut perdue nous avons payé pour cela 7 « *crozats* » comptant. coût 1 livre 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Huc Perier apprêteur à qui les consuls avaient pris une corde de tente de drap pour la « *brida* » qui était au siège de Féneyrols et qui fut perdue. Nous l'avons dédommagé de 7 « *crozats* » comptant. coût 1 livre 8 sols

Le total s'élève à 4 livres 4 sols. Le florin valant 48 sols

Soit 1 florin et demi 4 deniers de la monnaie

### F° 16 r°

Item nous avons payé le 28<sup>ème</sup> jour de mars à monsieur R. Vaissa pour 30 pièces en chevrons et voliges qui furent utilisés pour réparer le passage qui est dans la palissade 1 florin comptant.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à deux messagers de Villefranche qui venaient de Gascogne où les avaient envoyés les consuls de Villefranche pour observer si les ennemis se rassemblaient en nombre et ils nous dirent que s'étaient ajoutés environ 500 hommes d'armes supplémentaires à Castelsagrat pour marcher sur notre pays. Nous les avons payé.

coût 10 sols

Item nous avons payé pour 2 mains de papier pour le service du consulat.

coût 6 sols

Item nous avons payé le 30<sup>ème</sup> jour de mars pour 15 journaux de charpentiers mis à placer et fixer les claies sur le rempart à 3 sols par journal.

coût 2 livres 5 sols

Item nous avons payé pour 10 « *jornals* » d'hommes qui servaient les charpentiers mentionnés ci-dessus et étaient manœuvres pour la dite chose à 2 sols 6 deniers par homme.

coût 1 livre 5 sols

Item pour les pourboires que nous leur avons donnés par trois fois.

coût 2 sols

Item nous avons payé le premier jour d'avril à Johan Faure notre employé pour le salaire que nous lui avons donné.

coût 18 livres

Item nous lui avons de plus payé pour la robe que nous devons lui faire confectionner sous notre administration 6 florins d'or comptant que nous lui avons donnés pour la dite robe.

coût 7 livres 4 sols

Item nous lui avons payé en plus pour la trompe qu'il sonne quand les gens du guet descendent du rempart 1 mouton d'or comptant

coût 1 livre 14 sols

Item nous avons payé le 5<sup>ème</sup> jour d'avril à 2 commis de Gaillac que nous avait envoyés monsieur R. Favarel pour une dette que lui doit la ville. Ils reçurent pour les deux jours où ils restèrent ici.

coût 16 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à B.Descah pour une charte par laquelle les consuls en exercice en l'an 1338 s'étaient obligés de 100 écus à monsieur Johan Dalauza de Villefranche e le dit B. l'avait personnellement recouvrée.Nous l'avons remboursé.

coût 7 sols

Item nous avond payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé au commandeur de Vaour et aux consuls de Penne afin qu'ils se rendent un jour fixé à Cazals car nous y serions pour détruire les gués.

coût 3 sols

Le total s'élève à 33 livres 16 sols comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 28 florins 4 sols de la monnaie

F° 16 v°

#### CECI EST LA DEPENSE FAITE POUR L'ECHAUGUETTE DE LA CONDAMINE

Premièrement nous avons payé le 5<sup>ème</sup> jour d'avril à monsieur Johan Guarigua chapelain pour 15 grandes poutres et pour 2 voliges et pour 3 faîtières et pour 2 faix de lattes acquis pour l'échauguette.Ce qui fut estimé à 7 florins un quart comptant.

coût 8 livres 14 sols

Item nous avons payé de plus au dit monsieur Johan Guarigua pour 3 grandes voliges acquises pour la dite échauguette.

coût 12 sols

Item nous avons payé à monsieur R.Nissoliéras de monsieur Frances pour 2 grandes poutres acquises pour la dite échauguette.coût 16 sols

Item nous avons versé un pourboire aux hommes qui aidèrent au transport du dit bois à la dite échauguette en trois fois.

coût 3 sols

Item nous avons payé aux Enfants du Bosc (5) pour 8 « *canas* » de planches de peuplier acquises pour la dite échauguette à 3 sols la « *cana* »coût ½ livre 4 sols

Item nous avons payé aux dits Enfants du Bosc pour 1 escalier qu'ils nous ont fourni pour mettre dans la dite échauguette.

coût 2 livres 6 sools

Item nous avons payé à 1 homme que nous avons payé à la journée pour transporter le dit bois à la dite échauguette.coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé à Me Johan Gordo charpentier pour faire la dite échauguette ce dont il avait besoin en bois.Nous lui avons donné de la main à la main 5 florins d'or comptant.

coût 6 livres

Item nous avons payé de plus pour 4 « *jornals* » d'hommes nécessaires pour transporter le bois nécessaire aux dits travaux. coût 10 sols

Item de plus nous avons versé par deux fois un pourboire à ceux qui transportaient le bois et aux maîtres charpentiers. coût 3 sols

Item nous avons payé à la forgeronne pour 100 clous à lattes et pour 25 clous et pour deux chevilles de fer acquis pour les dits travaux.

coût 7 sols 6 deniers

Item nous avons payé pour 300 clous à lattes acquis pour les dits travaux. coût 5 sols

Item nous avons payé de plus pour les dits travaux pour 100 clous à lattes acquis pour les dits travaux. coût 6 sols

Item nous avons payé au bâtier pour 2 faix de lattes qu'il nous a fournis pour les dits travaux. coût 8 sols

Le total s'élève à 20 livres 1 sol comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 16 florins 2 tiers 1 sol de la monnaie

### F° 17 r°

Item nous avons payé pour 200 clous fermants acquis pour les dits travaux. coût 10 sols

Item nous avons payé à dame Bertranda Brossa pour 14 années de tuiles fournies par elle pour couvrir la dite échauguette.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avonsz payé pour 9 années de tuiles fournies par Johan Caratier pour la dite échauguette. coût 16 sols

Item nous avons payé de plus à monsieur Johan Guarigua pour 40 années de tuiles fournies par lui pour la dite échauguette. coût 3 livres

Item nous avons payé à Johan Ponsonenc couvreur pour couvrir la dite échauguette 3 florins, le florin valant 24 sols comptant.

Soit 3 livres 12 sols

Item nous avons payé à Me Johan Micolau maçon pour fermer le parapet de la dite échauguette en l'entourant de tuf à charge pour lui de fournir le tuf et la pierre nécessaires. Nous lui avons donné avec son accord 4 florins un quart comptant. coût 5 livres 2 sols

Item nous avons payé pour 20 chevilles de fer acquises de Guiral Doat pour la dite échauguette. coût (...) 4 sols

Item nous avons payé à B. de Pradinas en déduction de sa « *quista* » pour les tuiles et le bois reçus de lui pour la dite échauguette.

coût 1 livre 4 sols

Le total s'élève à 15 livres 12 sols. Le florin valant 24 sols

Soit 13 florins

F° 17 v°

Item nous avons payé le 8<sup>ème</sup> jour d'avril à Poliet et à Sedairac qui proclamèrent dans la ville que chacun devait être personnellement à son poste de guet. Nous leur avons donné un pourboire. coût 1 sol

Item nous avons payé le jour ci-dessus à des guetteurs que nous avons envoyés sur les hauteurs pour voir s'ils ne voyaient rien.

coût 1 sol 10 deniers

Item nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour d'avril à W. BruB de Vaour venu nous dire que les ennemis avaient failli prendre la maison de Vaour mais que la garde était à l'intérieur et avait défendu la tour.

coût 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à Murel et à Antenne afin qu'ils relachent leur bétail car nous avions entendu dire que les ennemis avaient pris la maison de Vaour.

coût 1 sol

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 commis que nous avons envoyés en urgence à Vaour pour savoir si ce qu'on en disait était vrai.

coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à ceux qui fermèrent en deux fois les côtés de l'entrée de la porte Rodanèse. coût 1 sol 10 deniers

Item nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour d'avril à 1 commis que nous envoyèrent les consuls de Puylaroque pour que nous fassions bonne garde car les anglais devaient sous peu attaquer une ville suivant ce qu'un homme digne de foi leur avait fait savoir raison pour laquelle ils nous conseillaient de faire bonne garde.

coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour les chevaux que chevauchèrent monsieur B. Rufel, monsieur R. de Nissolieras de monsieur Frances qui allèrent à Vaour pour parler avec le fils de monsieur By. de Salvanhac car on nous avait dit qu'on lui avait dit que notre ville fasse bonne garde et pour savoir ce que eux en savaient. Les susdits y allèrent. Les dites bêtes coûtèrent.

coût 5 sols

Item nous avons payé au domestique qu'ils emmenèrent. coût 2 sols

Item nous avons payé à Duran Sadairac pour les services qu'il, nous avait rendus comme crieur public sous notre administration 1 florin comptant.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé le 14<sup>ème</sup> jour d'avril à R. Andrieu pour condamner la première entrée au-dessus du Pré Communal.

coût 3 sols

Item nous avons payé à 1 manœuvre engagé pour le dit travail.  
coût 2 sols 6 deniers  
Le total s'élève à 2 livres 14 sols comptant. Le florin valant 24 sols  
Soit 2 florins un quart et 2 deniers de la monnaie

### F° 18 r°

Item nous avons payé en pourboire au dit Andriou et manœuvre.  
coût 1 sol  
Item nous avons payé pour deux mains de papier acquises pour le  
service du consulat. coût 6 sols  
Item nous avons payé le jour ci-dessus à deux commis que nous  
avons envoyés à minuit à Ste Sabine et Vaour pour leur  
recommander de prendre garde car les ennemis, suivant ce que nous  
avons entendu dire, avaient traversé l'Aveyron. Nous les avons payé.  
coût 10 sols  
Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 commis que nous avons  
envoyé à minuit à Murel et à La Vaissière et à Carrendier et à Verfeil  
pour la chose ci-dessus mentionnée. Nous les avons payé. coût 8 sols  
Item nous avons payé pour 4 écrits que nous avons dictés la nuit ci-  
dessus pour relater les dites nouvelles. Nous leur avons donné le  
matin à manger et à boire . coût 6 sols  
Item nous avons payé le 15<sup>ème</sup> jour d'avril à 1 commis que nous  
avons envoyé à Villefranche à monsieur Johan de Pueh Clam pour  
qu'il intervienne en notre faveur auprès de monsieur Johan Imbert de  
Villefranche pour qu'il veuille bien nous accorder un délai pour les  
210 setiers de seigle car nous les apporterions sous peu et qu'il lui  
plaise de ne point les porter en dépense. coût 8 sols  
Item nous avons payé le jour ci-dessus à Folquoy et à Guiral Lobet  
que nous avons envoyés pour couper des pieus avec lesquels on  
fermerait les barbacanes des Estafets. coût 6 sols  
Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 commis de Villefranche  
que nous avait envoyés Me Johan del Sahuc notaire ordinaire de la  
cour du sénéchal pour l'écriture qu'il fit d'une ordonnance que fit le  
sénéchal de l'ordinaire qui avait fait citer 1 habitant de Villefranche  
Johan Jorda par devant le sénéchal. coût 5 sols  
Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur R. Fournier pour 6  
sacs de charbon reçus de lui pour la fabrication des machines de  
guerre qui furent faites pour la guerre de Féneyrols. coût 12 sols



Le total s'élève à 3 livres 3 sols comptant. Le florin valant 24 sols  
Soit 2 florins et demi et 3 sols de la monnaie

**F° 18v°**

Item nous avons payé le 21<sup>ème</sup> jour d'avril qui était Pâques (...).

coût 6 sols 8 deniers

Item nous avons payé le 5<sup>ème</sup> jour de mai à 2 hommes de Penne que nous ont envoyés les consuls pour que nous fassions bonne garde car ils savaient de source sûre (...) avaient au moins 500 hommes d'armes des Anglais avec bon nombre d'échelles et vinrent à minuit. Cela nous coûta y compris la boisson.

coût 10 sols

Item nous avons payé le 6<sup>ème</sup> jour de mai à 2 hommes que nous avons envoyés à Casals et sur le causse de Quercy pour essayer de trouver par quelle ville pourraient être passés les ennemis qui étaient passés en Albigeois au dire des consuls de Penne. Nous les avons payés.

coût 7 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour l'absence de guetteur à la palissade car l'homme qui y montait la garde était sorti et était un pauvre homme.

coût 2 sols

Item nous avons payé à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Penne car comme nous ne pûmes pas savoir par quel gué étaient passés les ennemis qu'ils nous le fassent savoir et de même le ferions savoir à ceux de St Michel-de-Vax qui n'avaient rien trouvé.

coût 4 sols 6 deniers

Item nous avons payé le 6<sup>ème</sup> jour de mai à monsieur Johan Ymbert de Villefranche des 210 setiers de seigle qu'il nous avait prêtés pour les besoins des affaires de la ville comme cela apparaît dans la partie de nos recettes au jour du 6 mars et ceci fut payé de la main de B. Rufel 75 florins d'or le florin valant 30 sols comptant.

coût 112 livres 10 sols

Le reste fut payé comme cela apparaît dans le présent livre le 24<sup>ème</sup> jour de mai et le 5<sup>ème</sup> jour de juillet.

Item nous avons payé à monsieur By. Rufel qui porta les dits deniers à Villefranche au dit marchand et de même alla à Rodez pour participer à l'assemblée qu'y avaient les consulats du Rouergue avec le sénéchal pour avoir des instructions sur les ordonnances faites par le comte de Poitiers à Montpellier quand il y était. Ceux qui étaient allés à Montpellier n'étaient pas encore revenus. Les consuls firent une autre réunion à leur retour. A 3 quarts de florin par jour il resta 5 jours. Soit 3 florins 3 quarts comptant. coût 5 livres 12 sols 6 deniers

Item nous avons payé pour la perte faite au change de la dite monnaie 1 florin et 2 crozats. coût 1 livre 15 sols

Item nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de mai à B.Manha pour un « journal » mis à poser des pieus à la barbacane des Estafets.

coût 4 sols

Item nous avons payé à 1 manœuvre que nous lui avons fourni.

coût 3 sols 6 deniers

Le total s'élève à 120 livres et demi et 14 sols. Le florin valant 30 sols

Soit 81 florins et 5 sols de la monnaie

### F° 19 r°

Item nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour de mai pour 2 quarts et demi de vin à raison de 20 deniers le quart et pour 6 pains à 12 deniers le pain que nous avons envoyés à 1 commissaire de Villefranche qui vint pour la première fois imposer la gabelle. coût 10 sols 2 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à Villefranche pour demander aux consuls de nous faire savoir si l'assemblée prévue avec les communs se tiendrait.

coût 12 sols

Item nous avons payé à la date du 15 mai à 1 commis que nous avons envoyé à Villefranche à monsieur Johan de Pueh Clam pour qu'il s'entretienne avec monsieur Johan Ymbert de Villefranche au sujet de ce que nous lui devons du reste du seigle qu'il nous avait prêté afin qu'il attende jusqu'à ce que By.Rufel revienne de Rodez où il devait aller pour le compte de la ville à l'assemblée que nous avions avec les communs.

coût 12 sols 10 deniers

Le total s'élève à 1 livre 18 sols comptant. Le florin valant 36 sols

Soit 1 florin 3 sols de la monnaie

### F° 19v°

Item nous avons payé le 29<sup>ème</sup> jour de mai à monsieur Johan Ymbert de Villefranche des 210 setiers de seigle qu'il nous avait prêtés 30 florins que porta Johan Faure à Vilefranche où il trouva monsieur By.Rufel qui attendait la dite monnaie pour payer le dit marchand au comptant à 24 sols le florin. coût 36 livres

Item nous avons payé à Johan Faure qui, porta la dite monnaie à Villefranche pour ses frais. coût 6 sols

Item nous avons payé le 30<sup>ème</sup> jour de mai à monsieur By.Rufel qui alla pour la ville à Rodez pour participer à une assemblée qu'avaient les communs du Rouergue sur le fait de l'imposition de la gabelle et sur la défense du Rouergue contre les ennemis et pour demander le remboursement des dépenses faites pour les machines de guerre confectionnées pour la guerre de Féneyrols et pour demander l'argent que le sénéchal devait aux gens de notre ville pour les vivres qu'il avait reçus d'eux pendant la guerre de Féneyrols et pour payer à Villefranche les dits 30 florins à monsieur Johan Ymbert comme il est dit ci-dessus. Il resta pendant le dit voyage 10 jours à 3 quarts de florin par jour soit 7 florins et demi comptant. coût 9 livres

Item nous avons payé au dit monsieur By.Rufel pour 3 lettres qu'il apporta de Villefranche l'une demandant que les consuls présents à l'assemblée rendent compte de leur administration, l'autre demandant que B. de Palhairols rende ce qu'il avait encaissé de la « *quista* » et l'autre interdisant à quiconque de faire un charivari. coût 7 sols

Item nous avons perdu sur les 30 florins que nous avons payé comme il est dit ci-dessus à Johan Ymbert de Villefranche qui nous (...) avec l'argent comme nous l'avions pris. coût 13 sols

Item nous avons payé le premier jour de juin pour 1 présent que nous avons fait à monseigneur Johan d'Armanhac qui s'arrêta dans notre ville en allant en Gascogne à l'assemblée que devait tenir son père le comte de Foix. Nous lui avons remis 52 pains et 2 barils de vin contenant 4 setiers et une emine à raison de 12 deniers le quart et les pains étaient à 12 deniers. coût 4 livres 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 employés de Gaillac que nous avait envoyés Me Favarel pour une dette que lui doit la ville comme inscrit dans le livre de P.de Pratbernou. coût 8 sols

Item nous avons payé à monsieur Johan de Pueh Clam pour 1 présent que nous lui avons fait en pain et en vin pour être venu nous annoncer que monsieur J.Ymbert ne nous poursuivrait pas pour le reste de ce que nous lui devons en seigle. coût 8 sols

Le total s'élève à 51 livres 10 sols. Le florin valant 24 sols

Soit 42 florins et demi et un tiers 2 sols de la monnaie

#### **F° 20 r°**

Item nous avons payé à 1 commis que nous avons envoyé d'urgence car monsieur Johan de Pueh Clam de Villefranche nous avait dit que monsieur Johan Ymbert de Villefranche voulait nous attaquer

pour le reste de ce que nous lui devons et nous le priions qu'il  
veille bien y surseoir car il pouvait être sûr qu'il nous verrait sous  
peu avec ce que nous lui devons. coût 8 sols

Item nous avons payé à 1 joueur de trompe de Verfeil qui avait  
sonné de la trompe le jour de la Fête Dieu. coût 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à W.Freiabia de Pecolat pour  
5 louveteaux qu'il avait capturés. coût 7 sols

Item nous avons payé le 5<sup>ème</sup> jour de juin à monsieur Johan Ymbert  
de Villefranche du reste de ce que nous lui devons des 210 setiers de  
seigle qu'il nous avait prêtés pour les besoins de la ville 20 florins et  
demi le florin valant 24 sols comptant. coût 24 livres 12 sols

Item nous avons payé en la perte de la monnaie qu'on ne nous prit  
pas au taux où nous l'avions payée. coût 16 sols

Item nous avons payé à monsieur By.Rufel qui alla à Villefranche  
pour effectuer le dit paiement au dit marchand. Il y resta 2 jours à 3  
quarts de florin par jour soit 1 florin et demi cimptant.

coût 1 livre 16 sols

Item nous avons payé au notaire qui avait établi l'obligation pour  
trancher. coût 1 livre 2 sols

Item nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de juin à monsieur Johan del Valat  
que nous avons envoyé pour le compte de la ville à Rodez à une  
assemblée que devaient y tenir les consuls avec les autres consulats  
qu'y avait convoqués madame d'Armanhac laquelle dame avait  
convoqué les dits consulats pour dire et expliquer certaines choses  
que lui avait confiées son seigneur. Il resta 3 jours à 3 quarts par jour  
soit 2 florins et quart comptant. coût 2 livres 14 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Me Johan Micolau maçon  
pour 1 marteau qui fut perdu et qu'il nous avait prêté pendant la  
guerre de Féneyrols pour piquer les pierres des machines de  
guerre. Nous l'avons indemnisé. coût 12 sols

Item nous avons payé à Me By.Andriou pour 2 « *jornals* » de travail  
sur la barrière de la porte de la Condamine et les clous qu'il y mit.

coût 6 sols

It em nous avons payé le jour ci-dessus à Gualhart de Nozilhac pour  
du salpêtre et du soufre frais qu'il donna à Guiral Geli pour faire la  
poudre de canon que lui firent donner les consuls. coût 6 sols

Item nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour de juin à monsieur By.de Caissac  
et à By.Rufel qui allèrent à Villefranche pour le compte de la ville où

tous les communs du Rouergue des Basses Marches étaient convoqués pour écouter les comptes de la capitation.

Le total s'éleva à 32 livres 1 sol. Le florin valant 24 sols

Soit 26 florins et demi et 5 sols de la monnaie

#### F° 20 v°

(...) pour monsieur W. Darbus de Villefranche et de même (...)

par plainte au sénéchal au sujet de 2 commis de Najac qui avaient opéré une saisie à La Vaissière sans ordre des consuls et pour contester la taxation des machines de guerre fabriqués pour la guerre de Féneyrols. Ils restèrent 3 jours à 3 quarts de florin par consul soit 4 florins et demi comptant. coût 5 livres 8 sols

Que l'on sache que le compte ne peut être clos car tous les communs n'étaient pas présents car ils avaient pris date pour le mardi précédent.

Item nous avons payé le 25<sup>ème</sup> jour de juin à Forto de las Lanas commis que nous avons envoyé à Najac pour citer B. Vaissa et Peire Serni employés de Najac lesquels avaient procédé à une saisie à La Vaissière en notre juridiction. Ils furent cités le second jour de la session de cette ville. coût 6 sols

Item nous avons payé le 26<sup>ème</sup> jour de juin à 1 commis que nous avaient envoyé les consuls de Caussade pour nous conseiller de faire bonne garde car des espions étaient venus du Bordelais et disaient qu'un grand rassemblement s'opérait à Bordeaux pour venir dans notre région et qu'à Bordeaux était arrivé un grand nombre de gens d'Angleterre et de grandes quantités de ravitaillement raison pour laquelle nous devons faire bonne garde. coût 5 sols

Item nous avons payé le 27<sup>ème</sup> jour de juin à monsieur By. Rufel qui alla pour le compte de la ville à Villefranche où les communs du Rouergue avaient rendez-vous au sujet de l'imposition que l'on voulait faire pour l'affaire de la gabelle et il fut donc décidé que l'imposition serait faite le même jour dans tout le Rouergue afin que personne ne se considère comme surimposé. Il resta 3 jours à 3 quarts de florin par jour. Soit 2 florins 1 quart comptant. coût 14 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 4 remplacements de gardes au rempart sur plusieurs nuits en raison de la défaillance de ceux qui devaient faire le guet et qui étaient aux champs. coût 4 sols

Item nous avons payé à Alio et à Polier en l'honneur de la fête de la Pentecôte. coût 6 sols 8 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour des planches achetées pour réparer des endroits en mauvais état du rempart.

coût 3 sols 4 deniers

Item nous avons payé le 19<sup>ème</sup> jour de juin qui était la Fête Dieu aux gardes champêtres et aux jongleurs qui accompagnèrent les consuls à l'église.

coût 5 sols

Item nous avons payé pour l'offrande que firent les consuls le jour de la Fête Dieu.

coût 1 sol

Item nous avons payé le 27<sup>ème</sup> jour de juin pour la tonte de 4 « canas » et demi de drap acquises pour les robes de Polier et Aliou.

coût 4 sols

Le total s'élève à 10 livres 2 sols comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 8 florins 1 tiers et 2 sols de la monnaie

### F<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>

Item nous avons payé le jour ci-dessus afin de faire les 3 feux de St Jean.

coût 2 livres

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour les garnitures des robes de Alio et de Polier.

coût 7 sols 8 deniers

Item nous avons payé à D.Boabenho pour faire les dites robes de Alio et de Polier.

coût 15sols

Item nous avons payé le 26<sup>ème</sup> jour de juin à Gilhart de Nozilhac pour 6 torches de cire qu'il nous a fournies et que portèrent les consuls le jour de la Fête Dieu lesquelles torches pesaient 18 livres et 1 quarton à 6 sols la livre.

coût 5 livres 12 sols 6 deniers

Item nous avons payé pour les rubans mis comme insignes sur les dites torches.

coût 2 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 2 mains de papier acquises pour le service du consulat.

coût 6 sols

Item nous avons payé le premier jour de juillet à 1 commis que nous avons envoyé à La Vaissière et à Murel et à La Calm pour conseiller aux maîtres de maisons de sortir leur bétail car nous avons entendu dire que les ennemis voulaient piller les terres de notre ville.

coût 2 sols

Item nous avons payé à 1 commis que nous avons envoyé le 5<sup>ème</sup> jour de juillet aux consuls de Villefranche les consuls de Villeneuve nous ayant fait savoir que le sire By. de Caissac était allé le 8<sup>ème</sup> jour de juillet avec 1 consul de Milhau à Carcassonne pour participer à l'assemblée qu'avaient tous les communs du Rouergue en présence

du comte de Poitiers lieutenant du roi pour qu'ils nous fassent connaître leurs volontés sur ces choses. Ils nous demandèrent de nous rencontrer à Villefranche avant l'assemblée pour traiter de l'affaire.

coût 8 sols

Item nous avons payé le 8<sup>ème</sup> jour de juillet pour 1 présent que nous fîmes en pain et en vin au commissaire qui était venu pour mettre à l'encan la gabelle à ceux qui étaient les plus offrants.

coût 6 sols 8 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis de Gaillac que nous avait envoyé Me R. Favarel pour une dette que lui doit la ville.

coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Guilhem de la Boyssa bailli pour sessions que nous lui devons et les travaux qu'il avait fait sous notre administration pour la ville 12 florins comptant.

coût 14 livres 8 sols

Item nous avons payé le 9<sup>ème</sup> jour de juillet à monsieur By. de Caissac qui alla pour le compte de la ville à Carcassonne où étaient cités tous (*suite au 21 v<sup>o</sup>*)

Le total s'élève à 24 livres 13 sols 11 deniers. Le florin valant 24 sols

Soit 20 florins et demi 1 sol 12 deniers de la monnaie

**F<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>**

(*fin du 21 r<sup>o</sup>*)

les communs du Rouergue par devant le comte de Poitiers et il fut décidé à la dite assemblée que le Rouergue prêterait pour le subside (2) autant qu'il avait fait pour la guerre de Féneyrols. Et les dits consuls qui étaient là pour le Rouergue répondirent qu'ils parleraient de ces choses avec leurs communs. Il resta 7 jours pour le dit voyage.

Item quand il fut de retour le dit monsieur By. de Caissac alla à Villefranche pour faire la relation de ce qui s'était fait à Carcassonne. Il resta 3 jours. Il reçut pour les 7 jours et les 3 jours 10 florins comptant.

coût 12 livres

Item nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour de juillet à monsieur Guilhem de Monmors qui alla pour le compte de la ville à Villefranche pour participer à une assemblée où nous étions convoqués avec les consulats du Rouergue au sujet de la gabelle. Il resta 2 jours pour lesquels il reçut 1 florin comptant. Il fut décidé à la dite assemblée de demander au sénéchal de supprimer le salaire des encaisseurs.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé pour les ordonnances de la gabelle qu'il rapporta. coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Doat pour une serrure reçue de lui et 2 emfans de chaîne de fer avec la ferraille mise sur la barre avec laquelle se ferme le pont-levis et pour une clé qu'il fit pour la porte de l'Aveyron et pour 64 clous gros et petits utilisés pour réparer le rempart à l'endroit où se fait le guet de Pauli et en divers autres endroits du rempart . coût 1 livre 2 sols

Item nous avons payé le 15<sup>ème</sup> jour de juillet à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Villefranche pour leur faire savoir que le sire de Caissac était revenu d'une assemblée qu'avaient les communs du Rouergue à Carcassonne par devant le comte de Poitiers et leur demander d'envoyer les représentants de leur choix le jeudi avant à Villefranche car le sire de Caissac serait là pour faire la relation de ce qui s'était fait à l'assemblée de Carcassonne.

coût 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 employés de Villefranche envoyés par monsieur W. de Granolh pour 18 florins que nous lui devons. coût 16 sols

Item nous avons payé le 17<sup>ème</sup> jour de juillet à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Molières et de Caussade afin que, comme nous avons entendu dire que les ennemis avaient pris Durfort près de Moissac, il veuillent bien nous confirmer ce qu'ils en savaient. coût 8 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Me Johan del Sahuc notaire ordinaire de la cour du sénéchal pour (suite au 22 r<sup>o</sup>)

Le total s'élève à 16 livres 4 sols comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 13 florins et demi

## F<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>

(suite du 21 v<sup>o</sup>)

la rédaction qu'il fit de la rémission de l'ordinaire de la plainte déposée par Johan Jorda. coût 10 sols

Item nous avons payé le 20<sup>ème</sup> jour de juillet à Johan Savi pour la chaux qu'il nous a fournie pour faire le mortier pour réparer les étals sous le consulat. coût 2 sols

Item nous avons payé pour 2 planches qui manquaient acquises auprès du bailli. coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé des gros clous acquis pour clouer les dits étals. coût 3 sols



Item nous avons payé ce que nous avons donné en pain et en vin à Me Huc qui plaça les dits étals. coût 2 sols 8 deniers  
 Item nous avons payé de plus pour les dits travaux pour 4 gros clous coût 8 sols  
 Item nous avons payé le 22<sup>ème</sup> jour de juillet à Me Huc le charpentier pour réparer l'escalier de « *l'espinnassier* » en pourboire. coût 1 sol  
 Item nous avons payé de plus au dit Me Huc pour des clous acquis pour réparer le dit escalier. coût 1 sol 8 deniers  
 Item nous avons payé à monsieur Jacme de Cascarn pour 2 supports où furent posés les dits étals. coût 1 sol 8 deniers  
 Item nous avons payé le jour ci-dessus à Ja. Miquel berger pour des louveteaux qu'il avait capturés. coût 5 sols  
 Item nous avons payé le 23<sup>ème</sup> jour de juillet à Polier et à Alio qui publièrent dans la ville que toute personne qui voudrait acheter les restes dus pour l'an 57 finissant en 58 le fasse au plus tôt. Nous leur avons donné un pourboire. coût 10 deniers  
 Item nous avons payé le 25<sup>ème</sup> jour de juillet ce que nous avons donné à boire et à manger aux gardes champêtres et à Guiral de la Boyssa et aux autres qui allèrent à la palissade et avec ceux qui devaient fermer les barbicanes. Ils dépensèrent. coût 8 sols  
 Item nous avons payé de quoi boire le 27<sup>ème</sup> jour de juillet à Me Johan le charpentier et à Me Johan Micolau et à B. Andriou qui réparèrent l'arche du pont-levis du pont de l'Aveyron. coût 3 sols  
 Item nous avons payé le 29<sup>ème</sup> jour de juillet à monsieur By. de Caissac qui alla pour le compte de la ville à Villefranche car 1 commissaire du comte de Poitiers y était et y avait cité tous les consulats du Rouergue, le roi du Danemark (12) voulant passer en Angleterre contre le roi anglais pour délivrer le roi de France, pour leur demander de bien vouloir contribuer comme les autres sénéchaussées de langue d'oc à la somme de 500 mille (*suite au 22<sup>vº</sup>*)

Le total s'élève à 2 livres 3 sols comptant. Le florin valant 24 sols.  
 Soit 1 florin 3 quarts

**Fº 22 vº**

(*suite du 22 rº*)

florins d'or demandés par le dit commissaire à toute la langue d'oc avec lesquels le dit roi du Danemark paierait les gens qui passeraient en Angleterre. Les dits consulats demandèrent une date pour donner leur réponse et il leur fut fixé le jour de Notre Dame de la mi-août à

Béziers. Il resta 4 jours à 3 quarts de florin par jour soit 3 florins comptant. coût 3 livres 12 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Johan Chatguier pour 1 bassinet qu'il avait acheté à l'encan et qui appartenait à Tando de la Popia. Le dit Johan ne voulait pas le rendre sans rémunération car il l'avait payé. Le dit Tando menaçait que s'il pouvait attraper un homme de Saint-Antonin il le ferait payer et nous, voyant que la dite affaire ne pourrait se terminer sans grand dommage nous avons acheté le dit bassinet du dit Johan Chatguier. L'avance coûta à la ville 1 florin et demi comptant. coût 1 livre 16 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé chercher le dit bassinet chez le dit Johan. coût 3 sols 6 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé au Cluzel à monsieur By. de la Popia dont le fils menaçait les gens de notre ville afin qu'il veuille bien y porter remède coût 3 sols

Item nous avons payé le premier jour d'août à 2 commis que nous avons envoyés au doyen de Varen car on nous avait dit que les ennemis avaient pris leurs dispositions pour prendre le lieu de Varen. Et de là ils allèrent à Verfeil pour prévenir. Nous leur avons donné quand ils y allèrent de quoi boire 2 crozats comptant. coût 4 sols

Item nous avons payé le 8<sup>ème</sup> jour d'août à la « forgeronne » pour des clous fournis par elle pour réparer le pont-levis de la porte du pont de l'Aveyron. coût 4 sols 6 deniers

Item nous avons payé pour du fer pour faire des attaches au dit pont fournis par monsieur S. de Caussanilh et ses compagnons. coût 18 sols

Item nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour d'août à 1 commis que nous avons envoyé à Villefranche les communs du Rouergue étant restés, monsieur de Caissac devait aller à Béziers participer à l'assemblée où étaient convoqués tous les communs du Rouergue par devant (suite au 23 r<sup>o</sup>)

Le total s'élève à 7 livres 5 sols. Le florin valant 24 sols

Soit 6 florins 1 sol de la monnaie

## F<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup>

(suite du F<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>)

le comte de Poitiers. Nous leur avons fait demander par le dit commis de fournir l'argent avec lequel le sire de Caissac puisse aller à la dite

assemblée et eux nous firent savoir qu'ils avaient déjà prêté pour d'autres voyages et que nous devons payer pour ce voyage.

coût 10 sols

Item nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour d'août à 1 commis que nous avons envoyé de nouveau aux consuls de Villefranche car ils nous avaient fait savoir que nous devons fournir l'argent avec lequel le sire de Caissac irait à Béziers participer à l'assemblée des communs du Rouergue et nous leur faisons savoir que nous n'avions pas un denier à lui donner et que nous avons fourni les deniers avec lesquels s'était tenue l'assemblée de Carcassonne et que nous pensions avoir déjà assez fait.

coût 10 sols

Item nous ons payé pour le supplément de 3 guets que nous avons fait faire en raison de la défaillance de ceux qui devaient guetter car ils étaient occupés aux récoltes.

coût 3 sols

Item nous avons payé pour 2 mains de papier.

6 sols 8 deniers

Item nous avons payé le lendemain de Notre Dame de mi-août au sire By.de Caissac qui alla pour le compte de la ville à Villefranche pour assister à la clôture du compte de W.Darvus concernant la capitation levée et reçue par lui. Il resta 2 jours à 3 quarts de florin par jour soit 1 florin et demi comptant.

coût 1 livre 16 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur B.de Nissolieras de Guiral qui alla à Montricoux voir le viguier du seigneur qui avait saisi des hommes de notre ville en raison de vaches que, selon leur dires, des hommes de notre ville avaient prises sur leurs terres.

coût 5 sols

Item nous avons payé le 18<sup>ème</sup> jour d'août pour 1 présent que nous avons fait en pain et en vin à frère Guilhem Siguier frère mineur qui avait prêché dans notre ville.

coût 6 sols 8 deniers

Item nous avons payé le 19<sup>ème</sup> jour d'août à 1 commis que nous avons envoyé à monsieur Duro de la Popia qui était venu dans notre ville et demandait la restitution du coursier de son neveu lequel s'était perdu dans la maison du maréchal pour lui faire savoir que notre conseil nous conseillait de ne contribuer en rien car nous n'étions pas responsables.

coût 3 sols

Le total s'élève à 4 livres 4 deniers .Le florin valant 24 sols

Soit 3 florins un tiers et 4 deniers de la monnaie

F° 23 v°

Item nous avons payé le 27<sup>ème</sup> jour d'août pour 1 présent que nous avons fait au juge majeur qui vint pour la première fois tenir session dans notre ville pour 24 pains et pour 2 setiers et une hemine de vin à raison de 20 deniers le quart que nous lui avons fait parvenir.

coût 2 livres 6 sols 2 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour 1 présent en pain et en vin que nous avons fait à Me W.de Granolh qui était venu ici avec le juge.

coût 7 sols 2 deniers

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous avons envoyé à P.de Vaour à Féneyrols qui devait aller à Marmande afin qu'il ne parte pas sans avoir parlé avec nous.

coût 1 sol 2 deniers

Item nous avons payé le 30<sup>ème</sup> jour d'août au sire de Caissac qui alla à Rodez pour le compte de la ville le jour où étaient convoqués tous les communs du Rouergue au sujet de l'assemblée qui devait se tenir le premier dimanche de septembre par devant le comte de Poitiers à Toulouse au sujet de l'argent qu'il demandait pour soutenir la guerre car la gabelle octroyée par les communs ne pouvait y suffire. Ils devaient aussi répondre au sujet des 200 mille florins que demandait le seigneur pour donner au roi du Danemark pour aller contre le roi d'Angleterre. Pour prendre leurs dispositions sur ces affaires les dits consulats s'étaient rassemblés à Rodez convenir du jour auquel ils devaient être informés de ces affaires. Là ils décidèrent que l'un d'entre eux irait pour tout le Rouergue à la dite assemblée. C'est ainsi que le dit sire de Caissac alla à Villefranche pour faire appel auprès du juge majeur d'une sentence rendue en faveur de Me M.Reguastre car quand Me Reguastre répondit à l'enquête ou refusa de répondre aucun consul n'était présent raison pour laquelle on fit appel. Il resta pendant les dits voyages 6 jours à 3 quarts de florin par jour soit 4 florins et demi comptant.

coût 5 livres 8 sols

Item nous avons payé pour l'enregistrement du dit appel dont il apporta une grosse et pour l'avocat qui la dicta.

coût 13 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 2 commis envoyés par monsieur B.Favarel pour une dette que lui doit la ville.

coût 6 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guiral Bosquiera et à Guilhem Monmors pour la gabelle qui leur était due sur les 83 florins dont nous avons vendu les restes des « *quistas* » de l'exercice de l'an 57 finissant en 58 au cours duquel B.del Solier était trésorier.

coût 8 sols

Le total s'élève à 9 livres 8 sols 6 deniers comptant. Le florin valant 24 sols.

Soit 7 florins 3 quarts 2 sols 6 deniers de la monnaie

### F° 24 r°

Item nous avons payé le 5<sup>ème</sup> jour de septembre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Villeneuve pour leur faire savoir que, le sire de Caissac ayant été élu comme l'un des 4 consuls devant aller à Toulouse pour participer à l'assemblée qu'y avaient tous les communs du Rouergue, ne pourrait assister à la dite assemblée en raison de nombreuses affaires qu'il avait à traiter. coût 10 sols

Item nous avons payé au joueur de trompe arrivé récemment dans notre ville. coût 10 sols

Item nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de septembre à monsieur By. Rufel qui alla à Rodez pour le compte de la ville pour obtenir les lettres de renvoi de l'appel qu'avait fait monsieur de Caissac de la sentence rendue par le juge majeur à Me Ar. Regastre qui avait répondu alors qu'il n'était pas consul à l'enquête dont il était l'objet sur les ennuis qu'il avait causés à Me Johan de Pomies. Il resta 2 jours à 3 quarts de florin par jour soit 2 florins 1 quart. coût 1 livre 14 sols

Item nous avons payé le 8<sup>ème</sup> jour de septembre au sire By. de Caissac qui alla à Toulouse pour le compte de la ville à l'assemblée de tous les consulats du Rouergue par devant le comte de Poitiers. Quand ils furent à Toulouse on leur donna rendez-vous à Grenade car là se trouvait (...). Et là on taxa ceux qui étaient présents pour le Rouergue de 2 mille florins et donc là fut confirmée la gabelle pour trois autres mois. On taxa en protestant que les dits 2 mille florins devaient être pris sur la gabelle à venir après les trois mois. Il passa 15 jours dans ce voyage à 3 quarts de florins par jour soit 11 florins 1 quart comptant. coût 13 livres 10 sols

Item nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour de septembre à 1 commis que nous avaient envoyé les consuls de Caussade car leur seigneur le comte de Périgord leur ayant demandé de faire bonne garde de leur ville car il savait de source sûre que les ennemis voulaient marcher sur la ville de Caussade et d'autres villes des environs, il les pria d'informer leurs voisins. Ils nous le firent donc savoir. Nous avons payé le messenger. coût 4 sols

Le total s'élève à 17 livres 8 sols comptant. Le florin valant 24 sols

Soit 14 florins et demi

F<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 commis que nous envoyèrent les consuls de Puylaroque (...) qui avaient reçu des lettres des consuls de Caussade selon lesquelles le comte du Périgord leur avait fait savoir que les ennemis voulaient marcher sur la ville de Caussade et d'autres lieux voisins et leur recommandait de garder leur cité. Ils nous communiquaient la teneur de cette lettre pour nous avertir et que nous fassions bonne garde. coût 5 sols

Item nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour de septembre à 1 commis que nous envoyèrent les consuls de Caylus qui, ayant reçu des lettres de consuls de Réalville faisant savoir que les consuls de Moissac leur avaient écrit qu'il y avait à Castelsagrat un grand rassemblement d'Anglais qui s'étaient réunis pour marcher sur les lieux ci-dessus pour piller le pays, nous en avisaient. coût 2 sols 6 deniers

Item nous avons payé à 2 hommes loués deux fois pour veiller à l'échauguette du pont de l'Aveyron en raison de la défaillance de ceux qui devaient assurer cette veille. coût 2 sols

Item nous avons payé le 19<sup>ème</sup> jour de septembre à Me R. Andriou pour 1 « journal » de travail mis au chemin de ronde de la palissade devant chez Pairolier. coût 4 sols

Item nous avons payé à 1 manœuvre que nous lui avons fourni. coût 2 sols 6 deniers

Item pour le pourboire que nous leur avons donné. coût 10 deniers

Item nous avons payé à Johan Savi pour 4 douzaines de tuiles livrées à Johan Agran boulanger pour le four de Saint Michel. coût 8 sols

Item nous avons payé le 22<sup>ème</sup> jour de septembre pour 1 présent que nous avons fait en pain et en vin à monsieur B. de Capdenac de Villeneuve qui était venu pour mettre les gabelles à l'encan pour les 3 mois à venir. coût 6 sols 10 deniers

Item nous avons payé le 24<sup>ème</sup> jour de septembre à 1 commis que nous avons envoyé à Me W. de Jous pour qu'il veuille bien nous prêter 40 florins sur les 150 florins que nous devaient les communs du Rouergue pour les machines de guerre fabriquées par nous pour la guerre de Féneyrols. Mais le messager ne le trouva pas. coût 10 sols  
Le total s'élève à 2 livres 1 sol 7 deniers comptant. Le florin valant 24 sols.

Soit 1 florin et demi et un demi tiers 1 sol 8 deniers de la monnaie

F° 25 r°

Item nous avons payé le 28<sup>ème</sup> jour de septembre au sire By. de Caissac qui alla pour le compte de la ville à Cassagne où se rassemblèrent les consulats des Basses Marches du Rouergue pour répartir les 2 mille florins pour lesquels ils s'étaient accordés avec le comte de Poitiers à Grenade et pour répartir certaines dépenses qu'avaient faites certains consulats pour les dites communes Il en revint à 50 livres pour notre part le florin valant 24 sols. Il passa 7 jours dans le dit voyage à 3 quarts de florin par jour soit 5 florins un quart comptant. coût 6 livres 6 sols

Item nous avons payé le 29<sup>ème</sup> jour de septembre à monsieur B. Bessonier que nous avons envoyé à Guandole pour parler avec Johan Bessonier qui, nous avait fait savoir qu'à Castelsagrat et dans d'autres villes des environs s'étaient rassemblés un grand nombre d'ennemis pour marcher sur la ville de Saint-Antonin et nous demandait de faire diligence pour faire bonne garde. C'est pour mieux savoir d'où il tenait les dites nouvelles que nous lui avons envoyé le dit B. Bessonier qui nous fit savoir qu'il n'avait pas parlé avec lui mais que c'était sa femme qui l'avait dit au gendre de monsieur B. Bessonier et que s'il apprenait quelque chose il nous le ferait savoir. coût 10 sols

Item nous avons payé le 4<sup>ème</sup> jour d'octobre pour un présent en pain et en vin fait aux Maîtres des eaux qui étaient venus en cette ville. coût 8 sols

Item nous avons payé aux dits Maîtres des eaux qui étaient venus au sujet des pêcheurs et inspecter les moulins qui portaient préjudice à la ville. Nous leur avons fait un don afin que les choses se passent favorablement 4 florins comptant. coût 4 livres 16 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Huc del Valat pour 3 sacs de charbon qu'il nous a fournis pour fabriquer les accessoires de fer des machines de guerre faits pour la guerre de Féneyrols. coût 8 sols

Item nous avons payé le 11 d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Montpezat car ayant entendu dire qu'aux alentours de leur ville se trouvait un grand rassemblement d'ennemis pour qu'ils nous confirment ce qu'ils en savaient. Ils nous firent savoir que les ennemis avaient pris l'abbaye de la Garde Dieu et qu'en conséquence ils nous conseillaient de faire bonne garde.

coût 5 sols

Item nous avons payé pour le présent livre dans lequel nous avons inscrit les recettes et les dépenses 1 florin et quart comptant.

coût 1 livre 10 sols

Le total s'élève à 14 livres 3 sols. Le florin valant 24 sols

Soit 11 florins et 3 quarts 1 sol de la monnaie

### F<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>

Item nous avons payé le 14<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Caussade pour qu'ils nous fassent parvenir toutes les nouvelles qu'ils auraient sur les ennemis qui étaient à La Garde Dieu et ils nous firent savoir que les ennemis pillaient tous les jours les terres et emprisonnaient les gens et qu'en conséquence il convenait que nous restions sur nos gardes. coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 employé que nous envoyèrent les consuls de Puylaroque nous informant qu'ils savaient par 1 homme sûr qui avait parlé avec un écuyer anglais que les Anglais se vantaient de reprendre la ville de Saint-Antonin et que de même ils menaçaient la ville de Puylaroque raison pour laquelle ils nous recommandaient de faire bonne garde. coût 5 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 employé que nous avait envoyé mons. Ramun Arnaut Desprast seigneur de Montpezat nous avisant que les ennemis qui étaient à Lagarde Dieu s'efforçaient tous les jours de piller et de ruiner les terres. Ils nous faisaient savoir que si notre pays n'y portait pas rapidement remède le pays en souffrirait par notre faute. Il nous demandait de bien vouloir l'y aider et que les autres villes nous en conjuraient car lui avec ses forces était en permanence au service du pays. Nous avons donné au serviteur avec le repas. coût 7 sols

Item nous avons payé le 15<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Réalville pour qu'ils nous fassent savoir si ceux qui avaient pris La Garde Dieu étaient plus nombreux et toutes autres informations qu'ils pourraient avoir. Ils nous informèrent que pour le moment leur nombre n'avait pas augmenté mais ils causaient sans arrêt des dommages aux terres. coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus pour une main de papier acquise pour le service du consulat. coût 3 sols

Item nous avons payé pour 1 quarton de cire à cacheter verte.

coût 2 sols 8 deniers



Item nous avons payé le 16<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis envoyé par monseigneur R. Arnaut seigneur de Montpezat pour nous remercier de la réponse que nous avons faite à une lettre de lui .Il nous fit savoir aussi que les consuls de Montauban avaient tenu conseil pour décider comment ils se comporteraient à l'égard de ceux de La Garde Dieu et nous demandaient d'attendre comment ils agiraient. Nous avons dépensé entre le souper et ce que nous avons donné au serviteur. coût 8 sols  
Le total s'élève à 1 livre 13 sols 8 deniers comptant. Le florin valant 24 sols.

Soit 1 florin 1 tiers 1 sols 13 deniers de la monnaie

### F<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>

Item nous avons payé le 18<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Caussade afin qu'ils nous communiquent toutes les informations qu'ils pouvaient avoir sur les ennemis qui étaient à La Garde Dieu et si leur nombre avait augmenté. Ils nous firent savoir qu'ils étaient bien quatre vingt. Monsieur Guiral Joli à Mirabel avec 100 hommes d'armes et 500 valets voulaient qu'on leur fasse bonne guerre. coût 4 sols

Item nous avons payé à Guiral Bosquiera notre trésorier pour l'année de notre gestion pour son salaire 10 florins comptant. coût 12 livres

Item nous lui avons payé ce que nous lui avons promis en lui donnant quitus pour sa « *quista* » et l'impôt personnel.

coût 1 livre 10 sols

Item nous avons payé au dit Guiral Bosquiera pour certains travaux faits pour la ville en dehors de la trésorerie 4 florins.

coût 4 livre 16 sols

Item nous avons payé le 20<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Caussade pour qu'ils nous fassent savoir si ceux qui étaient arrivés à Mirabel assiègeraient ceux de La Garde Dieu .Ils nous informèrent que la ville serait sous peu attaquée. coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Guilhem de Monmors pour l dette que lui devait la ville ainsi que cela apparaît dans le livre de la trésorerie de l'an 55 finissant en 56.6 florins moins un demi « *crozat* » comptant.

coût 7 livres 3 sols

Item nous avons payé le 22<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé de nouveau aux consuls de Caussade pour qu'ils nous fassent parvenir toutes informations qu'ils pourraient avoir sur les

ennemis qui étaient à La Garde Dieu .Ils nous firent savoir que pour le moment rien ne se passait pour nous mais qu'ils étaient à Mirabel et par là. coût 4 sols

Item nous avons payé le jour ci-dessus à 1 serviteur que nous envoyait Peire Ramon de Campanhac sénéchal de l'Agenais pour que nous soyions vigilants de jour comme de nuit pour garder notre ville et que nous prenions soin de garder notre bétail car les Anglais s'étaient renforcés de 300 hommes d'armes pour venir en aide à ceux de La Garde Dieu et tout spécialement pour marcher sur notre ville et que nous soyions informés. coût 12 sols

Item nous avons payé le 23<sup>ème</sup> jour d'octobre à 2 commis de Villefranche qu'avait envoyés monsieur W.Darbus ancien receveur de la capitation de l'an 56 finissant en 57 pour 50 livres que ,selon ses dires, la ville restait à lui devoir .Ils eurent pour les 3 jours où ils restèrent à notre charge. coût 1 livre 16 sols

Le total s'élève à 28 livres 9 sols.Le florin valant 24 sols

Soit 23 florins 2 tiers et 1 sol de la monnaie

#### F° 26 v°

Item nous avons payé (...). coût 1 sol 2 deniers

Item nous avons payé au dit Guiral Doat pour des clous utilisés pour réparer le pont de Rodanèze. coût 1 sol 4 deniers

Item nous avons payé pour une clé achetée au dit Guiral Doat pour la chambre des gages. coût 1 sol

Item nous avons payé pour de la cire verte pour le service du consulat. coût 1 sol 6 deniers

Item nous avons payé à monsieur B.de Palhairols pour le travail fait pour le relevé de la « *quista* » imposée sous notre gestion 16 florins comptant. coût 19 livres 4 sols

Item nous avons payé pour la tenue du livre de la dite « *quista* ». coût 6 sols

Item pour faire les enregistrements qu'ils remirent aux gens de la ville. coût 3 sols

Item nous avons payé à B.de Disirau qui leva les restes de la « *quista* » que nous avions donnée à monsieur B.de Palhairols 10 florins d'or comptant. coût 12 livres

Item nous avons payé pour la tonte du drap destiné à Monbaro le joueur de trompe. coût 1 sol

Item nous avons payé à W.le tailleur pour la façon de la robe confectionnée pour Monbaro joueur de trompe. coût 15 sols

Item nous avons payé pour les garnitures de la dite robe. coût 5 sols

Item nous avons payé à monsieur R.de Nissolieras de monsieur Guiral pour certains travaux faits sous notre gestion.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé pour 4 fagots d'épines acquis pour le rempart.

coût 4 sols

Item nous avons payé pour du fer reçu de B.de Caussanilh et de ses compagnons acquis pour les machones de guerre qui furent faites pour la guerre de Féneyrols.

coût 3 livres 7 sols

Item nous avons payé à monsieur By. Rufel pour 60 livres de fer acquises en plus pour les dites machines de guerre.

coût 3 livres

Item nous avons payé à monsieur By.Rufel pour une pioche et une houe qu'il nous prêta quand nous avons fait détruire le Gué des Croix près de Féneyrols quand les anglais étaient là et les dits outils furent perdus.Nous l'avons indemnisé.

coût 18 sols

Item nous avons payé comme convenu au maître (...) pour la demeure faite dans la ville 2 florins comptant.

coût 2 livres 8 sols

Le total s'élève à 44 livres comptant.Le florin valant 24 sols

Soit 36 florins et demi et 4 sols

## F° 27 r°

Item nous avons payé le 28<sup>ème</sup> jour d'octobre à 1 commis que nous avons envoyé aux consuls de Caussade pour qu'ils nous donnent des nouvelles des ennemis de Lagarde Dieu.Ils nous firent savoir que les Anglais avaient fait prisonniers environ quarante cinq hommes de la garnison de Mirabel.

coût 5 sols

Item nous avons payé le 30<sup>ème</sup> jour d'octobre pour un nouvelle demande à monsieur Guisbert de Lalo de Caussade pour aqu'il nous envoie de nouveaux renseignements sur les ennemis qui étaient à La Garde Dieu..Il nous fit savoir que depuis la prise de Mirabel il ne savait rien de plus sinon qu'ils volaient et pillaient nos terres tous les jours.

coût 5 sols

Item nous avons payé le jour des Martyrs à 1 commis envoyé par Me Guiral Joli pour que nous lui envoyions tous les mineurs que nous pourrions avoir.Nous lui, fîmes savoir il n'y en avait aucun.Nous avons payév le commis.

coût 5 sols

Item nous avons payé le second jour de novembre à monsieur By. de Caissac et à By. Rufel qui allèrent pour le compte de la ville à Villefranche car les consuls qui y étaient étaient à court d'argent et il demandèrent aux dits consuls d'y aller et ils allèrent là où monsieur W.d'Arbus était allé pour le compte des communs de la capitation (...) pour que le reste des 45 ecus qui restait à payer de la capitation imposée à cette époque et c'est ainsi qu'ils allèrent là pour s'entretenir avec monsieur Guilhem Dejuhons receveur des impôts du Rouergue pour qu'il, consente à ce que les 150 florins qui nous avaient été taxés par les communs du Rouergue pour les machines de guerre confectionnées par nos soins pour la guerre de Féneyrols pour qu'il veuille bien accéder à notre requête. Les dits consuls passèrent 5 jours pour le dit voyage à 3 quarts de florin par jour et par consul soit 7 florins et demi comptant. coût 9 livres

Item nous avons payé le quatrième jour de novembre à monsieur Guilhem Dejuons de Villefranche receveur particulier en la sénéchaussée du Rouergue accordés par les nobles et par les communes les impôts qui en découlent en premier lieu par un impôt qu'ils firent en l'an 58 le premier jour de décembre 40 florins comptant. coût 48 livres

Item pour un autre impôt qu'ils firent la même année le 18<sup>ème</sup> jour de janvier 30 florins d'or comptant. coût 36 livres

Item un autre impôt qui fut fait la même année et le même jour 25 florins d'or. coût 30 livres

Le total s'élève à 123 livres 15 sols. Le florin valant 24 sols

Soit 103 florins 3 sols de la monnaie

### F<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>

Que l'on sache que pour les dits impôts levés sous notre administration nous avons reçu du dit Guilhem Dejuons receveur pour les communes du Rouergue un billet ainsi rédigé :

« noverint universis que ego Guilhemus Dejuons reseptor particularis in senh Ruth deputatus ad levandats exigendam summam comunitatis dicte senescalcie cum diro senh Ruth de certo numero homin armores equitat e pedi pro resistendo inimicis dto dom mt francs reges regnosco mt fuisse a prudentibus viris qsulibus de Sto Anthonino per manus By. Rufeli vidz per quod talio facto anno LVIII die primo dezembre queterginta flors auri pro alio talhio facto

anno et die predicto vigints et quinque flors auri. Item eorum pro alio talhio facto anno LVIII die XXIII maii quaträginta flors auri inclus expen per dictos qsules facts et taxcatis per comunitates dicte Sen ia tam in expen que in denars et inclus eorum in hac presentis recognit (...) recognitibus per essen dictis consulibus facts cuuc volo (...) sint cassus et nullus et ipsi remaneat in sua sobresumitatis de quibus sum qten. Dats Villefrache IV novembre anno (...) de LVIII.

*Ce texte d'un receveur des impôts royaux (Sénéchaussée du Rouergue, siège à Villefranche est écrit en latin certainement pour accentuer la solennité officielle de cet acte qui est précieusement conservé dans les archives consulaires car il reconnaît un paiement de la ville à l'officier royal en 1358 et 1359.*

*Le texte déjà sans doute graphié avec les abréviations très courantes à l'époque, par Guilhem Dejuons est ici recopié et peut-être avec des occitanismes supplémentaires (ex :dezembre) et des fautes de cas et d'orthographe. Il est enfin fort difficile à déchiffrer.*

Item nous avons payé à Me W. Rufel en déduction de sa « quista » et de la « quista » de P. Dalps et de sa nièce de Simion et de ses neveux de Marechal et pour certaines dettes que lui devait la ville autrefois 7 florins comptant. coût 8 livres 8 sols

Item nous avons payé à monsieur W. Tornamira pour du charbon reçu de lui pour la fabrication des machines de guerre qui furent faites pour la guerre de Féneyrols. coût 5 sols 4 deniers

Item nous avons payé à monsieur R. de Nissolieras de monsieur Francés et à monsieur S. de Cambourguet lesquels furent ouvriers au rempart sous notre administration. Nous leur avons donné pour leur travail en déduction de leur « quista » 7 florins et demi comptant.

coût 8 livres

Item nous avons payé de plus à la forgeronne pour du charbon reçu d'elle pour les travaux aux machines de guerre faites pour la guerre de Féneyrols en déduction de sa « quista ». coût 12 sols

Item nous avons payé à monsieur le Prieur en déduction de la « quista » de son neveu pour faire sonner les cloches à minuit 2 florins comptant. coût 2 livres 8 sols

Item nous avons payé à Ben. Cantalansa en déduction de sa « quista » pour le service qu'il accomplissait à la porte du pont de l'Aveyron sous notre administration en dirigeant les gens chargés de veiller à la porte intérieure 1 florin comptant. coût 1 livre 4 sols

Le total s'élève à 69 livres 17 sols. Le florin valant 24 sols

Soit 58 florins 5 sols 4 deniers de la monnaie

**F° 28 r°**

Item nous avons payé en remise de leur « *quista* » pour le dommage que leur avait fait subir le sénéchal quand il les fit arrêter et emmener au château de Najac 2 florins un tiers comptant.

coût 2 livres 16 sols

C'étaient : B. Pairols, monsieur Malnoirit, Johan Pelaporc, R. Artigua, Johan Degua, Johan Fort, P. Verdala, Johan de Paris.

Item nous avons payé à Vidal del Pueh pour le service qu'il rendit sous notre administration en commandant les gens qui veillaient à la porte en déduction de sa « *quista* » 1 florin comptant. coût 12 sols

Item nous avons payé à l'hôpital en déduction de la « *quista* » de monsieur Beu. Barta quand il se donna à l'hôpital un demi florin comptant.

coût 1 livre 4 sols

Item nous avons payé en remise de sa « *quista* » à Me By. le mage (médecin) pour certains services rendus à la ville 1 florin et demi comptant.

coût 12 sols

Item nous avons payé à Me By. le barbier en réduction (...).

coût 1 livre 10 sols

Item nous avons payé pour 1 journal que mit Me P. Gordo pour réparer une malfaçon sur le pont-levis du pont de l'Aveyron et il fut payé de la main de monsieur B. Duzarau.

coût 5 sols

Item nous avons payé pour faire le guet les gens que nous avons engagés en raison de la défection de ceux qui devaient y assurer la garde.

coût 5 sols

Item nous avons payé à Johan de Vairevinhas pour 1 crochet qu'il confectionna pour le pont de l'Aveyron.

coût 8 deniers

Item nous avons payé pour une poutre reçue de monsieur Jacme de Cascarn pour réparer le chemin de ronde du rempart.

coût 10 sols

Item nous avons payé à R. del Solier pour certains travaux qu'il avait réalisés pour la ville sous notre administration 1 tiers de florin comptant.

coût 8 sols

Le total s'élève à 9 livres 7 sols 2 deniers. Le florin valant 24 sols

Soit 7 florins 3 quarts 1 sol 2 deniers de la monnaie

**F° 28 v°**

(5 lignes illisibles)

A Blancho joueur de cornemuse 10 florins le florin à 24 sols.

coût 12 livres

Item nous avons payé à monsieur W. de Monmort en déduction de sa

« *quista* » pour un bouclier qu'il nous prêta au moment de la guerre de Féneyrols et un morceau de torche qui brûla pendant la dite guerre de Féneyrols. coût 12 sols

Item nous avons payé à Me Johan Fornier notaire pour les écrits faits pour la ville sous notre administration 5 florins comptant en déduction de sa « *quista* ». coût 6 livres

Item nous avons payé à monsieur de Nissolieras de monsieur Guiral en déduction de sa « *quista* » pour les services et travaux faits sous notre administration pour la garde de la Tour du Roi 3 florins et demi comptant. coût 4 livres 12 sols

Item nous avons payé à l'héritière de W. Chatguier pour le cens que lui donne la ville pour le four neuf 6 florins et demi et 1 crozat dans laquelle somme est compris le florin et demi et le crozat que la dite héritière devait sur les « *restas* » vendues à Me Johan de Pomies. Le florin valant 24 sols. coût 7 livres 18 sols

Item nous avons payé de plus à monsieur Daide Bec pour le cens que lui donne la ville pour les dites terres de Boysseta pour l'an 57 finissant en 58,59 sols cadurciens. Le florin valant 24 sols. coût 1 livre 8 sols 4 deniers

Item nous avons payé de plus au dit Daide Bec pour le dit cens qu'il donne à la ville pour les dites terres pour la présente année de notre administration qui est en l'an 1358 finissant en 59. Le florin valant 24 sols. coût 1 livre 19 sols 4 deniers

Item nous avons payé à Me Johan de Pomies la somme reçue de lui pour les restes que nous lui avons vendus à savoir les restes des « *quistas* » comme cela apparaît dans la partie de nos recettes pour l'impôt personnel de R. Guilhem qui n'était pas tenu de payer car il avait déjà payé à Gaillac. coût 6 sols

Le total s'élève à 28 florins 3 quarts et 8 deniers

#### F° 29 r°

Item nous vons payé en déduction de la somme avec laquelle le dit Me Johan avait acheté l'impôt personnel de Gui del Pueh. coût 4 sols

Item nous avons réduit en plus au dit Me Johan pour l'impôt personnel de Johan Moysset. coût 2 sols

Item pour la « *quista* » de Ramon Merchat nous avons accordé une réduction de la dite somme au dit Me Johan. coût 4 sols

Item nous avons payé à Me Johan Gordo charpentier pour 2 « *jornals* » mis pour réparer les escaliers de la Tour du Roi pendant notre gestion. coût 6 sols

Le total s'élève à 3 quarts de florin

**F° 29 v°**

*Page vierge*

**F° 30 r°**

Voici les restes de la « *quista* » imposée sous notre administration rendus par B. de Pradinas qui doivent être considérés comme dépenses car dans la partie de nos recettes ils sont comptés comme recettes. en sols et livres

*Suit une liste de 37 noms suivis chacun des sommes payées*

Le

total s'élève à 33 florins 7 « *crozats* » 1 sol 3 deniers

**F° 30 v°**

*Suit une liste de 10 noms suivis chacun des sommes payées*

Le total s'élève à 21 florins et demi 2 « *crozats* » 2 deniers

**F° 31 r°**

*Suit une liste de 44 noms suivis chacun des sommes payées*

Le total s'élève à 12 florins 16 deniers

**F° 31 v°**

*Suit une liste de 46 noms suivis chacun des sommes payées.*

Le total s'élève à 11 florins 11 « *crozats* » 14 deniers.

**F° 32 r°**

Nous devons à monsieur le prieur de Saint-Antonin qui nous prêta pour les affaires de la ville comme cela apparaît dans le présent livre dans la partie recettes le 18<sup>ème</sup> jour d'octobre 10 setiers de froment.

Qui lui furent payés ainsi qu'il apparaît dans le livre de la Trésorerie de l'an 59 finissant en 60.

Item que l'on sache que nous consuls de la présente année avons réglé nos comptes avec Me Guilhem Rufel sur toutes choses que la ville lui devait ou qu'il devait à la ville le 23<sup>ème</sup> jour d'octobre et fut débattu de tout ce que la ville puisse lui devoir en quoi que ce soit ou que lui ne soit obligé en rien pour les arrangements de sa « *quista* » ou de ses neveux de Maréchal ou de sa nièce de Simion ou de monsieur P. Dalps. Que tout compté et rebattu jusqu'au présent jour



susdit, la ville lui doit le reste de 58 florins. Tout ceci enregistré le jour ci-dessus par Me J. Fornier notaire.

Item que l'on sache que nous dits consuls Me Guilhem a été payé de la dette susdite.

Item nous devons pour les charités que nous avons vendues comme cela apparaît dans la partie de nos recettes le 7<sup>ème</sup> jour de décembre que nous avons mis dans les affaires de la ville. Nous sommes tenus de les donner pour Dieu conformément à ce que décidèrent ceux qui les instituèrent. 11 florins un quart

Item nous devons à monsieur B. de Caussanilh pour le reste des 13 florins pour une robe reçue de lui pour les joueurs de trompe et Alio.

3 florins

Item nous devons à Grimal Boyssa qui avait opéré une saisie et pour d'autres services rendus à la ville sous notre administration.

1 mouton d'or

Il fut payé sur ce qu'on lui donna des restes

Item nous devons à monsieur R. de Lesinhac pour la confection des liens de fer que nous avons fait mettre au pont-levis du pont de l'Aveyron. coût 18 sols

Il fut payé ainsi que cela apparaît dans le livre de Me P. Fornier en 60

Item nous devons à Guiral Bosquiera notre trésorier de la présente année qui dépensa plus qu'il n'encaissa comme cela apparaît aux totaux des recettes et des dépenses. coût 2 florins 5 crozats 2 deniers

Ce qui lui fut payé comme cela apparaît dans le livre de l'an 59 finissant en 60.

### F°32 v°

Nous avons payé à Johan (...) charpentier pour 2 « *journals* » de travail sur les barrières devant le pont de l'Aveyron pendant notre gestion et plus pour 3 « *journals* » à Féneyrols pour défaire la protection des mangonneaux. coût 1 livre

Inscrit comme dette de la ville ainsi qu'il apparaît ici dans la partie des restes.

Item nous avons donné à Jo. Pairolier qui alla avec les consuls et monsieur le prieur au siège devant Féneyrols qui avait dépensé de sa poche avec ceux qu'il conduisait. coût 10 sols

Ils lui furent payés ainsi qu'il apparaît dans le livre de l'an 60 le premier jour de juillet.

Nous devons à monsieur B. de Nissolieras maître Guiral pour la location de son (...) pour les affaires de la ville. coût 1 livre 10 sols  
Qui lui furent payés ainsi qu'il apparaît dans le livre de 59 finissant en 60.

**F° 33r°**

Que l'on sache que les communs du Rouergue compte fait avec monsieur By. Rufel consul restaient à devoir pour les machines de guerre que nous avons fabriquées pour la guerre de Féneyrols 150 florins sur lesquels sont encore dus 105 florins.

Les 105 florins furent payés ainsi qu'il apparaît dans le livre de l'an 59 finissant en 60.

Le restant fut payé ainsi qu'il apparaît dans le présent livre dans la partie recette.

Desquels 105 florins sont dus comme écrit ici même pour le bois que nous avons acquis d'eux pour les dites machines de guerre aux maître charpentiers qui travaillèrent aux dites machines de guerre.

Que l'on sache que la taxe que le maître d'œuvre de Toulouse avait imposée aux charpentiers sur le bois fut réduite et que le prix de leurs « *jornals* » fut taxé par les dits communs de la manière qui suit :

(...) du bois utilisé pour l'abri des mangonneaux à l'enfant de monsieur Guilhem Valens pour 6 pièces à 2 florins la pièce.

coût 12 livres 12 sols 6 deniers

Item à monsieur R. Vaissa pour 7 pièces à 12 deniers la pièce.

coût 10 sols 6 deniers

Item à Me Guiral Delmas 5 poutres à 6 sols 6 deniers la pièce.

coût 1 livre 12 sols 6 deniers

Item au chapelain de Mazerac 2 poutres à 6 sols 6 deniers la pièce.

coût 13 sols

Item à l'héritier de Guilhem Girvela pour trois poutres pour 13 chevrons et une volige.

coût 2 livres 7 sols 6 deniers

Item à monsieur Jacme Cascarn pour 2 voliges à 6 sols la pièce .

coût 12 sols

qui lui furent payés comme il apparaît dans le livre de l'an 59 finissant en 60

Item de plus à l'héritier de monsieur W. Girvela pour 4 chevrons e une volige à 18 deniers par pièce.

coût 7 sols 6 deniers

Item à B. Faure pour 2 poutres à 5 sols la pièce. coût 10 sols  
Item à l'héritier de monsieur Guilhem Valens pour 4 poutres à 4 sols  
par pièce. coût 16 sols  
Item à la chapellenie de Goglar del Truelh pour 2 poutres à 6 sols par  
pièce. coût 12 sols

**F° 33 v°**

Item à l'héritier de Girvelha pour 1 poutre. coût 6 sols 6 deniers  
Item à l'héritier de R.de Volgues pour une mangeoire et un étain.

coût 8 sols

Item à l'héritier de Parapieh pour 7 planches à 18 deniers par pièce.  
coût 10 sols 6 deniers

Item 2 poutres. coût 12 sols

Item à Huc Roqua pour 11 chevrons à 4 sols par pièce.

coût 2 livres 4 sols

Qui lui fut payé 1 florin et demi dans le livre de 59 finissant en 60

Item de plus pour 7 chevrons qui furent reçus du dit Huc Roqua à  
l'hôpital majeur. coût 8 sols

Qui furent payés par Me Johan Faure en déduction des 3 « *quistas* »  
que levaient Gualhart Micholau et P. Tomas.

Item au monastère pour 23 poutres à 1 quart de florin par pièce.

coût 5 florins 3 quarts

qui lui ont été payés.

Item de plus pour 1 madrier à un demi mouton

Item de plus 2 madrier furent estimées à 1 mouton

Item à l'hôpital majeur pour 12 chevrons. coût 2 livres

Item à Me Amalric Reguafre 8 poutres. coût 2 livres 8 sols

Nous lui avons payé 21 sols dans le livre de 59 finissant en 60 en  
déduction d'une dette qu'il avait envers la ville dans le livre de 57  
finissant en 58 12 livres

Item à B.de Palhairols 1 madrier de (...). coût un demi mouton

Item à Me Ymbert Roqua une vis de pressoir. coût un demi mouton

Item aux héritiers de B. Volgues 4 poutres. coût 2 florins

Item à Johan Carbonel pour 4 planches de noyer. coût 1 livre

Qui fut payé en déduction d'une dette qui lui était due

Item nous lui avons payé un demi florin dans le livre de l'an 59  
finissant en 60

Item à Me Johan Guarrigua pour 11 chevrons à 2 sols la pièce .

coût 1 livre 2 sols

Item à B. Deltelh pour une mangeoire. coût un demi florin  
Item à monsieur Jacme de Cascarn 3 « *canas* » de chêne. coût 9 sols  
Qui lui fut payé ainsi qu'il apparaît dans le livre de l'an 59 finissant en 60.

Item aux héritiers de Arnaut B. de Fondepia pour 11 grandes poutres à 6 sols la pièce. coût 3 livres 6 sols

Item à dame Johana de Beduer pour 6 grandes poutres à 6 sols la pièce. coût 1 livre 16 sols

Item pour 2 poteaux . coût 2 sols 6 deniers  
Qui lui furent payés en d éduction d'une dette qu'elle devait dans le livre de 59.

Item à R. Costa pour 7 poutres à 6 sols la pièce. coût 2 livres 2 sols

Item pour 4 poteaux à 3 sols la pièce. 3coût 12 sols

Item pour 16 cannes de planches à 3 sols la « *cana* » coût 2 livres 8 sols

Qui lui fut payé comme il apparaît dans le livre de 56 finissant en 57 au bas de la dette que lui devait à la ville.

F° 34 r°

Ci-après les « *journals* » mis par les charpentiers qui (...) dans les manganneaux et leur abri à Me Ja. de Gordo charpentier pour 21 journals mis au dit travail à 1 « *crozat* » par jour.

Nous l'avons payé comme il apparaît dans le livre de 59 finissant en 60 le 24 avril.

Item à Felip maître charpentier pour 18 journals à 18 deniers par jour coût 1 livre 7 sols

Mais lui nous doit 8 sols que nous avons payés pour une paire de souliers.

Item à X. Alzona pour 24 journals mis par lui au dit travail à 1 « *crozat* » par jour. coût 24 « *crozats* »

Mais lui nous doit 12 sols que lui avons payé pour du pain.

Item nous avons payé à Me Huc charpentier pour 18 journals mis par lui au dit travail à 18 deniers par jour. coût 1 livre 7 sols

Mais il doit 8 sols pour une paire de souliers.

Item à Me R. Andriou pour 15 jours mis passés dit travail à 18 deniers par jour. coût 22 sols 6 deniers

Nous l'avons payé dans le livre de l'an 59 finissant en 60.

Item à P. Dori pour 15 jours passés au dit travail, à 18 deniers par jour. coût 22 sols 6 deniers

Item à Me Huc de Palhairols pour 14 jours passés au dit travail à 18 deniers par jour. coût 1 livre 1 sol

**F° 34 v°**

Item à Me (...) de Verfeil pour 13 jornals à 18 deniers par « *jornal* ». coût 19 sols

Item à W. Boyer de Verfeil pour 13 « *jornals* » à 18 deniers par « *jornal* » coût 19 sols 6 deniers

Item à B. Delsol qui est de Verfeil pour 13 « *jornals* » à 18 deniers par « *jornal* ». coût 18 sols 6 deniers

*Le feuillet qui suit coté 35 est le premier du chapitre des recettes de l'année consulaire 1562/1563*

## CHARTRE DE SAINT-LOUIS

Accordant la protection du souverain à la ville  
et confirmant ses coutumes



## LIVRE DES COUTUMES

**S**e alcun home de saint antonj au del no mobles comunat et aqueis de parre. da quel de partment no ramb alsenhor. o als fencal lauzimut se la una par no si alaura terna. mas de las remas solamer per ramb lauzadunat. se de denjer eron.

**L**lba mar  
data non auentz efants  
quant uol far sa darcion  
dispositio iden apellar son par  
re o sa mar sen a o senon a ap  
lle. alca de sos plus propdat pa  
rents.

**E** par ailld es establr en  
la uilla de saint antonj  
que negul hom que ala  
mer home de la uilla non entre  
en la uilla per ocarso de fieu  
n dequr n d'aura ocarso. e se

ofizia. et alca deff parents del  
mer olor auzerit ne prendit  
uengansa qual que lan pre esto  
que non foilo rengur al sembe  
n alacer enegima gna. empe  
no ab que la ciuila fos estada cer  
tificada dauant cor odiant  
collof.

**E**t es atressi establr que  
negul hom que tienga  
home pret de la uilla de  
saint antonj non entre en la uil  
la penur n per fieu n per  
fieu n per aua ocarso se no  
ofua ab gur oab uoluntar del  
parents del pres. e se ofizia que  
li parents del pres. oley auzerit  
lo poguesit penur sel collof de  
l sembe.

**E** stablr es en la uilla de  
saint antonj. que en pa





## SCEAU DU CONSULAT

AVERS



REVERS



## **LA RECETTE**

**F° 1 r°**

Ce livre est le livre de Me Johan Pomies(...) Dizirau G. Bosquiera  
trésorier l'an 58

En cette partie est placée la dépense

**F° 1 v°**

*Page entièrement vierge*

**F° 2 r°**

*Dessin d'une croix*

Au nom de Dieu de madame Sainte Marie..

En l'an de Notre Seigneur compté 1358 e fini en 59 furent élus  
messieurs les consuls inscrits ci-dessous

Consuls

Monsieur B. de Caissac  
Monsieur Jacme de Cascarn  
Monsieur B. Rufel  
Me Johan Fornier  
Me Amalric Reguafre  
Monsieur Johan Chatguier  
Monsieur B. de Duzurau  
Monsieur Guilhem de Monmort

Monsieur Beu trésorier  
(...) Baudus  
Monsieur B. Molenier boucher

**F° 2 v°**

(...) de Monsieur Frances  
(...)  
(...)  
(...)  
(...)

(...) Pomies  
Johan Vinalha  
W. Causse  
Peire Mane  
Huc Delmas

Conseillers

Me Guil. Rufel  
Me Imbert Roqua  
R. Gutlbeau  
Deide Bec  
Me Ar. Reguafre  
Johan del Valat  
Peire de Luguahac  
R. de Nissolieras fils  
de feu Guiral  
B. Gui

Gardes à la draperie

S. de Camborget  
S. Foguassier  
Guilh. Manem  
Johan Boisa filh

Gardes aux poids et mesures

R. Aimar  
Guiral Bosquiera  
Guilh. Disses

Gardes à l'hôpital majeur

Peire de Luguanhac  
R. Spol

Gardes à la cire

R. del Solier  
Johan Moïsaç

Gardes aux charités

R. Vaïssa  
R. de Lusinhac

Gardes aux bons abattoirs

Grimal Delerm  
B. del Barri

Gardes à la maladrerie

Me Johan de Pomies  
(...) Causse

Gardes à l'abattoir du Bessarel

Peire Gualaup  
Ar.Guarsinhac

Gardes aux boulangères

Johan Jorda  
Johan de Monricos  
Peire Donadiou  
B. Faure

**F° 3 r°**

Gardes aux bâtiments

Me Johan Guordo charpentier  
Me Johan Micolau maçon  
Me Guiral Gros  
R. Andriou

Gardes aux chemins vers(...)

Peire Liverno  
Guilhem Boro

Gardes au pont de l'Aveyron

Guiral del Bosc le vieux  
R. Aïmar

Gardes aux chemins de (...)

Johan del Valat  
R. Costa

Gardes aux remparts

Johan Disses  
R.Sanora

Gardes aux chemin du pré

Guiral Lobet  
Huc Portet

Gardes au pré communal

R.de Nissolieras de Frances  
Guilhem Tornomira

Gardes aux Estafets

Guilhem de Vilanova  
R. Sabatier

Gardes aux moulins

Johan Delmas  
Peire Noguier

Gardes aux fours

Guilh. Duran  
R. Azams

Gardes aux gravières

Peire Bosc  
Peire Fraichenet

Gardes à la porte de la Condamine

Guiral Carguet  
B. Costa guérisseur

Gardes aux chemins de Marsac

Johan Bateire  
Pos Alvenguas

Gardes au bétail

B. Clusielh  
Johan Posso  
Guiolhen del Potz

**F° 3 v°**

Gardes au feu de St Jean  
de la Bocaria

(...)  
(...)

Gardes au feu de St Jean  
de Foit

(...)  
(...)

Gardes au feu de St Jean  
De Roquescaliera

(...)  
(...)

Gardes au feu de St Jean  
de Bodaurat

Johan Puatier  
Johan Danis

**F° 4 r°**

AVE MARIA

Que l'on sache que nous dits consuls mettons tout ce qui est pris en recette par nous sous notre administration en cette partie du livre. En premier lieu nous prenons en recette pour l'émolument des encansde cette ville que nous avons vendus à Duran Sedairac 8 livres et il en paya 4 livres le 18<sup>ème</sup> jour de novembre, le florin valant 24 sols, et il paya les autres 4 livres à la quinzaine de Pâques qui était le 5 mai, le florin valant 30 sols, car il fut convenu qu'il devait payer dans la monnaie de paiement que coûtèrent les dites 8 livres.

Item nous avons reçu le 8<sup>ème</sup> jour de décembre monsieur Guilhem de Monmort pour la rente des Charités que nous lui avons vendue pour l'an de notre administration 13 livres 10sols, le florin valant 24 sols. total 11 florins 1 quart

Item nous avons reçu de R. Costa en plusieurs fois car il avait été trésorier du consulat en l'an 1356 finissant en 57 pour une dette qu'il doit à la ville ainsi que cela apparaît dans le livre de la trésorerie de la dite année.

(...) par monsieur B. Rufel. total 3 florins et demi

Item nous avons reçu de plus du dit R. Costa pour la dette ci-dessus dite qu'il donna pour nous à monsieur B. de Caussanilh pour du drap que nous avons acquis de Caussanilh pour les joueurs de trompe et Alio. total 10 florins

Qui lui furent payés comme indiqué dans la partie dépense.

Item nous avons reçu de Gualhart de Nosilhac pour le cens qu'il donne à la ville pour l'atelier qu'il tient et qui est situé sous la maison du consulat pour les termes de Noël et de Saint-Jean. 50 sols.

total 2 florins et (...)

Le total s'élève à 32 florins et demi (...)

F<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>

(.....)

Item nous avons reçu le 22<sup>ème</sup> jour de décembre de Huc Peirolas pour sa « *quista* » laquelle était due par lui dans le livre de la trésorerie de monsieur R. Costa de l'an 1356 finissant en 57 1 écu d'or comptant. coût. 1 livre 2 sols

Item nous avons reçu de monsieur B. Grimal le 24<sup>ème</sup> jour de décembre pour le reste de sa « *quista* » laquelle était due par lui dans le livre de la trésorerie de R. Costa de l'an 1356 finissant en 57 (...) écu comptant. coût. 5 sols 6 deniers

Item nous avons reçu le premier jour de janvier de Guilhem Rigal pour le reste de sa « *quista* » laquelle était due par lui dans le livre de la trésorerie de monsieur R. Costa de l'an 1356 finissant en 57. 3 quarts d'écu comptant. coût 16 sols 6 deniers

Item nous avons reçu de Amielh Tornamira pour le reste de sa « *quista* » laquelle était due par lui dans le livre de la trésorerie de R. Costa de l'an 1356 finissant en 57 un demi écu d'or le florin valant 24 sols comptant. coût 11 sols

Item nous avons reçu de Jacme Dangles pour le reste de sa « *quista* » laquelle était due par lui dans le livre de la trésorerie de monsieur R.

Costa de l'an 1356 finissant en 57 un tiers d'écu d'or le florin valant  
24 sols.comptant. coût 4 sols

Item nous avons reçu de Johan Caratier pour sa « quista » laquelle  
était due par lui dans le livre de la trésorerie de monsieur R. Costa de  
l'an 1356 finissant en 57 2 écus d'or,le florin valant 24 sols  
comptant. coût 4 sols

### F° 5 r°

Item nous avons reçu le premier jour de Carême qui était le 6<sup>ème</sup> jour  
de mars 210 setiers de seigle à la mesure de Villefranche au débit de  
Johan Ymbert de Villefranche pour régler auprès du trésorier du  
Rouergue les 200 florins d'amende infligée aux hommes qui  
s'étaient opposés à l'entrée du sénéchal quand il alla pour la  
première fois avec ses gens devant Féneyrols .Nous avons reçu d'eux  
210 setiers de seigle. coût 100 florins

Qui furent payés comme il apparaît dans la partie dépense du 6<sup>ème</sup>  
jour de mai et le 29 mai et le 5<sup>ème</sup> jour de juin.

Item nous avons reçu de Johan Caratier en plusieurs fois d'une dette  
qu'il doit à la ville qui se montait à 33 livres 7 sols 6 deniers laquelle  
somme est due pour la capitation levée par lui en l'an 1356 finissant  
en 57 sur les gens de notre ville,compte tenu des gages que nous lui  
avons fait rendre ainsi que les deniers qu'il nous a rendus ainsi que le  
florin et demi qu'il donna à Jacme Cascarn pour retirer le bassinet  
détenu par monsieur Johan Chatguier de la Popia compte tenu  
également de la capitation de Guiral Bosquiera 26 livres 11 sols 4  
deniers,le florin valant 24 sols.

coût 22 florins 3 sols 4 deniers de la monnaie

Item nous avons reçu le 15<sup>ème</sup> jour de juin de Johan Savi pour l'herbe  
et le regain du pré communal. soit 5(...)

Item nous avons reçu de plus de Johan Caratier pour la dette ci-  
dessus à savoir des 33 livres 7 sols 6 deniers,le florin valant 24 sols .  
soit 2 (...)

Item que l'on sache que les sommes décrites ci-dessous lui furent  
déduites car ce n'était pas l'usage de la ville les autres n'ayant pas  
l'âge de payer la capitation.

Tout premièrement par B. Deltelh car il était à Toulouse	8 sols
Item pour le frère de S. Camborguet qui n'avait pas l'âge	8 sols
Item pour le messager de Beu de Rabastens	8 sols
Item pour le fillâtre de Amielh Tornamira	8 sols

Item pour le frère de W. Rigal	8 sols
Item pour Alio le jongleur	16 sols
Item pour Johan Carieras	16 sols
Item pour P. Polier	16 sols
La ville n'a rien reçu de tout ce qui est décrit ci-dessus car nous ne l'avons pas mis à l'encaissement.	
Le total s'élève à 125 (...)	

### F° 5v°

(5 lignes illisibles)

(...) Gualhart (...) devait à la ville comme il apparaît dans le livre de la trésorerie de l'an 57 finissant en 58. soit 1 livre 8 sols

Item nous avons reçu de R. de Nissolieras de monsieur Frances pour 1 chaudron prêté par lui 1 mouton d'or comptant. soit 1 livre 14 sols

Item nous avons reçu le 16<sup>ème</sup> jour de septembre un prêt de Me W. Rufel pour les affaires de la ville. soit 18 florins

Que l'on sache que ces dettes sont incluses dans le total de la dette dont il est fait mention dans le présent livre.

Item nous avons reçu de monseigneur le prieur de Saint-Antonin le 19<sup>ème</sup> jour d'octobre pour les affaires de la ville un prêt de 10 setiers de froment payés comptant.

Le florin valant 24 sols le paiement fut fait le 13 mai comme il apparaît dans le livre de 59 finissant en 60.

Item nous avons reçu des 7 florins sur lesquels monsieur B. Gui s'accorda avec nous pour les « *quistas* » et (...) que la fille du Trufe devait à la ville. Le dit B. Gui régla le compte pour la fille jusqu'au jour qui était le 20<sup>ème</sup> jour d'octobre et nous avons reçu la somme ce jour-là. soit 3 florins

Nous reconnaissons pas les 5 florins ici car nous en reconnaissons 3 dans la recette de notre « *quista* » et les autres 2 dans le total des arrérages vendus par nous à Me Johan de Pomies.

Le total s'élève à 40 florins et demi et un tiers, 9 sols, 1 denier

### F° 6r°

Item nous avons reçu de Johan Agran fournier pour les 50 semaines où il tint le four de Saint Michel à raison de 4 sols 6 deniers la semaine au total 11 livres 5 sols en diverses monnaies. Le florin valant 24 sols soit 8 florins et demi et un tiers

Les deux premières semaines lui furent remises



Item nous avons reçu de Ar. Foguadier fournier pour les 50 semaines où il tint le four neuf à raison de 2 sols la semaine au total 100 sols en diverses monnaies. Le florin valant 24 sols.

soit 3 florins et demi 1 sol et 6 deniers

Les deux premières semaines lui furent remises.

Item nous avons reçu de monsieur Guilhem Dejuous qui était receveur des impôts créés sous notre administration par les communs du Rouergue en déduction de nos impôts. Soit 21 florins et demi Lesquels nous avons dépensés pour les dits communs pendant notre gestion.

Item nous avons reçu de monsieur Guilhem Dejuous qui était receveur des impôts créés et ordonnés par les communs du Rouergue qu'il nous paya de 150 florins que nous devaient les communs du Rouergue pour les machines de guerre faites par nous pour la guerre de Féneyrols et qui nous avaient été taxés par les dites communes pour les dites machines en déduction de nos impôts soit 45 florins

Le total s'élève à 78 florins

#### F° 6 v°

(7 lignes illisibles)

Item nous avons reçu de R. Deltelh en vin pour quelques présents que nous avons faits pour certains restes que son épouse devait à la ville comme cela apparaît dans le livre de la trésorerie de l'an 57 finissant en 58 soit 1 florin et demi

Item nous avons reçu de Me Johan de Pomies pour les restes des « *quistas* » et de l'impôt personnel que nous lui avons rendus sur l'année de gestion 1357 finissant en 58 alors que R. del Solier était trésorier soit 81 florins et 3 sols

Lesquels restes (...) car les « *quistas* » des chapelains furent ôtées du total

Le total s'élève à 84 florins 8 crozats

#### F° 7 r°

Ceci est la « *quista* » imposée par nous sous notre administration que nous avons chargé de lever R. de Palhairols et R. de Duzurau.

#### Le lundi

(Suit une liste de 34 noms accompagné chacun des sommes payées)

Le total s'élève à 40 florins et demi (...) 6 crozats (...)

**F° 7 v°**

Le mardi

*(suit une liste de 38 noms accompagné chacun de la somme payée).*

Le total s'élève à 58 florins et demi

**F° 8 r°**

Le mercredi

*(suit une liste de 49 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 80 (...)

**F° 8 v°**

*(suit une liste de 12 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le jeudi

*(suit une liste de 31 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 76 florins 8 crozats

**F° 9 r°**

*(suit une liste de 16 noms suivis chacun de la somme payée)*

Le vendredi

*(suit une liste de 25 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 60 (...)

**F° 9 v°**

*(suit une liste de 5 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le samedi

*(suit une liste de 34 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 58 florins 1 sol (...)

**F° 10 r°**

Le dimanche

*(suit une liste de 46 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 63 florins 7 crozats

**F° 10 v°**

*(suit une liste de 4 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 11 florins (...)

**F° 11 r°**

CECI EST LA « BOVIDA » LEVÉE PAR LE DIT B. DE  
PALHAIROLS ET B. DUZURAU

*(suit une liste de 56 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 44 florins (...)

**F° 11 v°**

*(suit une liste de 50 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 36 florins 7 crozats

**F° 12 r°**

*(suit une liste de 52 noms accompagné chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 35 florins un quart

**F° 12 v°**

*(suit une liste de 54 noms accompagnés chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 33 florins 8 crozats et demi

**F° 13 r°**

*(suit une liste de 52 noms accompagnés chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 25 florins 3 quarts

**F° 13 v°**

*(suit une liste de 36 noms accompagnés chacun de la somme payée)*

Le total s'élève à 6 florins (...)

**F° 14 r°**

Ceci est la « *quista* » du causse levée par le dit B. de Palhairols et R.de Duzurau sous la forme qui suit

Santa Savina

*(suit une liste de 15 noms chacun accompagné de la somme payée)*

La Vaissiera

*(Suit une liste de 10 noms chacun accompagné de la somme payée)*

Murel

*(suit une liste de 12 noms chacun accompagné de la somme payée)*

Le total s'élève à 12 florins 3 quarts (...)

**F° 14 v°**

*(suit une liste de 11 noms chacun accompagné de la somme payée)*

Olmel

*(suit une liste de 8 noms chacun accompagné de la somme payée)*

Monpalhag

*(suit une liste de 23 noms chacun accompagné de la somme payée)*

Le total s'élève à 12 florins et quart

**F° 15 r°**

Carendier

*(suit une liste de 16 noms chacun accompagné de la somme payée)*

Le total s'élève à 1 florin 2 crozats et demi

Le total général de la recette s'élève à 65 florins 10 crozats 6 deniers

**ANNÉES 1362 / 1363 (CC 44)**

## LA RECETTE

F° 35 r°

IN NOMINE PATRIS E SPU SA AMEN AVE MARIA GRACIA  
PLENA DOMINUS TECUM

Maître Johan de Pomies fit le présent livre

En l'an que l'on comptait 1362 finissant en 63 furent élus consuls les  
messieurs ci-dessous inscrits

Consuls

P. de Luganhac  
B. de Nissolieras  
S. de Caussanilh  
B. de Dizirau  
B. de Caussanilh  
Joan de Conac  
G. Bosquiera  
B. Bessonier  
R. Chatquier esquilier  
Joan Denuc  
S. Fiubeire fabricant de sonailles  
Johan de Pomies trésorier

Conseillers

Me W. Ruffel  
B. de Caichac  
B. Ruffel  
Jacme de Cascarn  
Me Johan Fornier  
G. de Luganhac  
Me Amalric Reguafre  
Bo. Borcier  
W. de Monmort  
R. Guarigua  
Huc del Valat  
Grimal Delerm

Gardes aux Charités

W. Rigual  
Frances Albert

Gardes à la Maladrerie

Johan Delmas  
P. Noguier

Gardes à la draperie

S. de Camborguet  
W. de Monmort  
Alias Baudus  
R. de Savinhac

Gardes aux poids et mesures

Johan de Mosac  
R. Delsolier  
B. Borcier

Gardes à la cire

B. Deltelh  
B. Borcier

Gardes aux abattoirs

Grimal Delerm  
Tomas fils de Johan Denuc

Alias Baudus  
Me P.del Solier  
Johan Carbonel  
B. de Palhairols  
S. de Camborguet  
R. Costa  
Dorde Bec  
G. Delbosc le jeune  
R. Serpol  
W. Disses  
W. Rigual  
F°35 v°

Gardes à (...)

R. Delmas  
B. Borcier  
B. dePaulhac  
G. de P. W.

Gardes aux bâtiments

Me Johan Nicolau  
R. Andrieu  
P. Fumat  
P. Dori

Gardes au pont d'Aveyron

Jacme de Cascarn  
Grimal Delerm

Gardes au rempart

B. Germa  
Johan Barriera

Gardes au pré

B. Cause  
Amielh Tornamira

Gardes aux moulins

Johan Jorda  
Johan Sauti

Gardes aux abattoirs du Bessarel

P. Gualaup  
Arnal de Guarsinhac

Gardes aux chemins  
hors la porte des Estafets

P. Carbonier  
P. Alric

Gardes aux chemins  
hors la porte de la Condamine

Aimar Torias  
P. Frezal

Gardes aux chemins  
hors le pont d'Aveyron

W. Causada  
P. Manen

Gardes au bétail

G. Busanh  
B. Amielh  
Johan Posso  
Johan Miquel

Gardes au feu de Sant Johan,  
de Bocaria

P. Arnal  
Isarn Percebut

Gardes aux fours

Huc Delmas  
Johan Maurel

Gardes aux empièrrements

Johan Ponsonenc  
S. Nicolau

Gardes aux chemins

hors la porte Peiriera  
Johan Bateire

Gardes aux chemins

hors la porte du pré  
W. de Monmort  
P. Serpol

Gardes au feu de Sant Johan

de Roca Escaliera

Johan Grangas  
R. Borio

Gardes au feu de Sant Johan

de Foit

(...)

Gardes au feu de sant Johan

de Bodaurat

Johan Puatie  
R. Andrieu

Gardes aux chemins

hors la porte Rodanèze

W. Mpanen  
P. Blanc

**F° 36 r°**

Que l'on sache que nous dits consuls avons mis en cette partie tout ce qui a été encaissé par nous sous notre administration .

Tout premièrement avons reçu de Johan Fort et de Johan Borel commissaires priseurs de l'an présent qui nous achetèrent les encans 15 livres tournois en payant et en mettant 1 florin pour 14 sols tournois qui valent et s'élèvent en florins à 21 florins 5 gros et 2 deniers.

Item nous avons encaissé le second jour de mars de Johan Fort

trois florins

Item nous avons pris en recette le 24 de mai de monsieur Johan Fort commissaire priseur une somme que monsieur Esteve de Camborguet porta à Villefranche.

soit trois florins d'or

Item nous avons reçu de plus du dit Johan Fort une somme qu'il donna pour nous à B. Costa pelletier

soit un demi florin

Item nous avons reçu de monsieur Huc Peirolas qui avait été encaisseur de la « *quista* » de l'an 1360 finissant en 61 les restes qu'il avait perçus l'an susdit ainsi qu'il apparaît dans le livre susdit.

3 florins et demi et un demi gros



Item nous avons reçu de monsieur R. Delsolier qui avait été encaisseur des « *quistas* » de l'an 1360 finissant en 61 les restes qu'il avait perçus l'an susdit ainsi qu'il apparaît dans le livre susdit écrit de ma main. 3 florins et 1 gros

Item j'ai reçu de plus du dit Delsolier (...) comme compte dans son livre de l'an 60. 1 florin et demi et 3 gros

Item nous avons reçu des bouchers pour la contribution à la fête des Martyrs comptant et payant 1 florin d'or pour 14 sols tournois et pour la contribution de la Chandeleur et pour la contribution des Rogations. Les trois contributions s'élevaient à trente livres tournois soit 42 florins 10 gros un quart et furent vendues à monsieur P. de Luganhac 12 florins d'or avec les 40 livres qui lui furent cédées et vendues pour deux ans des abattoirs en quoi il donna en tout 65 florins d'or payé aussitôt trente florins et 10 gros et le quart d'un gros.

Item nous avons reçu des restes que monsieur Ramon Gontelin devait autrefois au consulat compte fait et passé avec lui 1 florin et demi

Le total s'élève à 64 florins et 2 gros

### **F° 36 v°**

*(trois lignes illisibles)*

Item nous avons reçu des bouchers pour la contribution à la Chandeleur se montant à dix livres tournois comptant et payée 1 florin d'or par 13 sols tournois.

(qui fut mise dans la contribution de la fête des Martyrs puisqu'elle est inscrite ici)

*(le paragraphe ci-dessus est annulé sur l'original)*

Nous avons reçu de monsieur Arnal Foguadier fournier du four neuf pour 22 semaines où il tint le four neuf car il fut absent 2 semaines après la fête des Martyrs et abandonna le dit four avant Saint Georges car il pleuvait dans le dit four ce qui l'empêcha de l'utiliser cependant il donna pour les 22 semaines 2 sols par semaine pour le four. Le florin valait 14 sols tournois.

Soit trois florins un gros et un tiers de gros

Item nous avons reçu de monsieur Gualhart de Nozilhac pour le cens qu'il doit pour la boutique pour le terme de Noël de l'an 1362.

12 sols 10 deniers  
 Item nous avons reçu des héritiers de monsieur R. Borcier qu'il avait  
 laissés aux travaux du rempart deux florins et demi  
 Item nous avons reçu et pris en recette de monsieur Johan de Lagarn  
 fournier du four de Saint Michel pour 21 semaines pendant  
 lesquelles il tint le dit four car après la fête des Martyrs il fut absent  
 trois semaines et tint le dit four jusqu'à la Saint-Georges et  
 l'abandonna 7 jours avant la Saint Georges. Le dit four rapportait par  
 semaine 4 sols tournois valeur 5 florins et demi, un gros et 6  
 deniers  
 Item nous avons pris en recette de monsieur Rufel la veille de Saint  
 Mathieu que nous avons donnés à monsieur Guaubert de Lauriac à  
 monsieur B. de Nissolieras pour aller à Poitiers rencontrer  
 Monseigneur le Prince Galles 60 florins  
 Item nous avons pris en recette de monsieur Arnal Fogadier fournier  
 du four de Saint Michel, pour 28 semaines pendant lesquelles il tint  
 le dit four depuis 7 jours avant la Saint Georges. Le four rapportait 4  
 sols par semaine soit 5 livres et 12 sols valant en florins 8 florins  
 Le total s'élève à 185 florins et trois gros

**F° 37 r°**

Première « *quista* » recouvrée par monsieur B. de Pradinas  
*(suit une liste de 49 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*  
 Total 39 florins 10 gros

**F° 37 v°**

*(Suit une liste de 49 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*  
 Total 49 florins et 7 gros

**F° 38 r°**

*(suit une liste de 57 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*  
 Total 83 florins et (...)

**F° 38 v°**

*(suit une liste de 51 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*  
 Total 73 florins et 5 gros

**F° 39 r°**

*(suit une liste de 57 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*  
 Total 56 florins et 10 gros

**F° 39 v°**

*(suit une liste de 53 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 46 florins et 5 gros

**F° 40 r°**

*(suit une liste de 52 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 29 florins et 11 gros

**F° 40 v°**

*(suit une liste de 44 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 10 florins et 5 gros

**F° 41 r°**

*(suit une liste de 55 noms accompagnés chacun de la somme perçus)*

Total 18 florins et 8 gros

**F° 41 v°**

« BOVIDA »

*(suit une liste de 46, noms chacun accompagné de la somme perçue)*

Total 12 florins et 8 gros

**F° 42 r°**

« BOVIDA »

*(suit une liste de 44 noms chacun accompagné de la somme reçue)*

Total 7 florins et 4 gros

**F° 42 v°**

*(suit une liste de 64 noms chacun accompagné de la somme reçus)*

Total 20 (...) florins et 3 gros

**F° 43 r°**

*Le feuillet est vierge*

**F° 43 v°**

Le jeudi et le samedi

*(suit une liste de 9 noms suivi chacun de la somme perçue)*

Le vendredi

*(suit une liste de 38 noms chacun suivi de la somme perçue)*

Total 32 florins et 1 gros

**F° 44 r°**

*(suit une liste de 68 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 14 florins et 6 gros et demi

**F° 44 v°**

Impôt personnel le mercredi

*(suit une liste de 44 noms chacun accompagné de la somme perçue)*

Total 33 florins et demi

**F° 45 r°**

Murel Monpalah

*(suit une liste de 46 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 17 florins et 2 gros

**F° 45 v°**

Le mercredi Sainte Sabine

*(Suit une liste de 54 noms accompagné chacun de la somme perçue)*

La Vaissiera

*(suivent 5 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 29 florins (...)

**F° 46 r°**

« BOVIDA »

*(suit une liste de 63 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 18 florins et demi et 1 gros

**F° 46 v°**

« BOVIDA »

*(suit une liste de 63 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 19 florins

**F° 47 r°***(suit une liste de 56 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 13 florins et 3 gros et demi

**F° 47 v°***(suit une liste de 39 noms accompagnés chacun de la somme perçue)*

Total 10 florins et 4 gros

**F° 48 r°**

Nous devons à Me Johan (...) le vitrier	(...)
Nous devons à madame de Caissac d'Arnac	3 gros
Nous devons à monsieur R. Sobata de Lacalm	2 gros
Nous devons à monsieur By. de Madziers	un demi florin
Nous devons aux héritiers de monsieur Johan Dentraigas	un demi florin
Nous devons à la femme de feu monsieur Proet de Caichac	1 gros 3 quarts

Ce qui reste fut payé par monsieur B. de Pradinas trésorier de cette année (...) dans le livre de Me Johan de Pomies de la dite année

Nous devons à l'Hôpital Majeur 3 florins et demi

Nous devons à monsieur Johan Nicolau maçon

56 florins et 1 gros et demi

qui furent payés par Me Johan Molenier

Item nous lui devons de plus 4 gros et demi

Nous devons à monsieur Johan Soan 2 gros et quart

Nous devons à B. de Paolhac 2 gros

Nous devons à monsieur By. de Cambo 8 gros

Nous devons à dame Guilhama de (...) 8 gros qui furent payés

Nous devons à monsieur Aimeric Masip 3 gros 3 quarts

Nous devons à monsieur Aima de Cas 3 gros

Nous devons à monsieur Johan de Tonac 1 florin

Item nous lui devons de plus 3 gros

Nous devons ce que nous avons reçu du jardin de Steve Delbruelh au faubourg de la Condamine pour 103 moëllons *savinadols* (?) ( qui ne furent pas estimés).

Total 125 florins et demi et 5 gros 1 quart

F° 48 v°

(...) 1 florin et 2 gros

Nous devons à monsieur Gaubert de Lauriac 6 florins et 2 gros

(payé comme il apparaît dans le livre de monsieur B. de Pradinas)

Nous devons à monsieur By. de Nissolieras 3 florins

Nous devons à monsieur Johan P. 8 gros

Nous devons à Me Johan Guarigua 1 florin et demi

Nous devons à monsieur Esteve de Causanilh 3 gros un quart

Nous devons à monsieur W. de Monmort 16 sols 6 deniers

Nous devons à monsieur Esteve de Camborguet 2 florins et 3 gros

Nous devons à monsieur P. de Lughanac 10 gros

Nous devons à monsieur Esteve de Causanilh 1 florin et 3 gros

Le total s'élève à 19 florins et demi et 2 gros et demi

## LA DÉPENSE



Item nous avons payé le 15 novembre à Duran Sadairac pour le (...) pour démolir le pont des Estafets et de (...) et pour lever le pont de la Condamine et du pré. (...)

Nous avons payé à B. Costa pour diriger le guet sur le rempart et pour une demi nuit qu'il passa sur le rempart. 1 gros et demi

Nous avons payé à monsieur B. Bessonier qui alla à Villefranche le quatrième jour de novembre pour participer à une réunion que nous devons tenir devant monseigneur le sénéchal à laquelle nos prédécesseurs avaient été convoqués ainsi que tous les communs du Rouergue car le dit sénéchal demandait que tout le Rouergue lui fournisse des hommes d'armes ainsi que sept autres choses. Il resta 5 jours et recevait par jour trois quarts de florin.

coût trois florins et trois quarts de florin

Item j'ai payé au dit B. pour l'écrit qu'il apporta et dans lequel était indiqué ce que demandait le sénéchal. 1 gros et demi

Item nous avons payé à monsieur Ruffel qui alla à Villefranche le 27 novembre pour la réunion que tous les communs du Rouergue devaient tenir devant le sénéchal pour la chose qu'il demandait et pour condamner la poterne de la tour et pour ce que demandait le Maître des eaux aux pêcheurs. Il passa 6 jours. quatre florins et demi

Le total s'élève à quatre florins et un gros et demi

F° 16 v°

Item nous avons payé le 6 décembre à B. Costans pour porter quatre « *navadas* » de sable afin de condamner la poterne de la tour.

deux gros

Nous avons payé le 6 décembre à 1 homme qui rapporta le bois sur le pont de Bocaria.

1 gros et demi

Item nous avons payé le 7 décembre à deux hommes qui portèrent le sable et la chaux à la poterne de la tour pour la condamner et qui firent le mortier.

deux crozats et demi

Nous avons payé le 8 décembre aux 4 gardes champêtres pour enlever les madriers du pont des Estafets.

un demi gros

Nous avons payé le 12 décembre à deux hommes qui ouvrirent un passage dans la corroierie de Frézal permettant au commandant d'armes de prendre de l'eau et qui de plus portèrent de la pierre pour condamner la poterne de la tour.

deux gros et demi



Nous avons payé à deux hommes qui firent du mortier et portèrent de la pierre à la poterne de la tour. deux gros un quart

J'ai payé le 25 novembre à monsieur R. del Solier pour une livre de chandelles. 1 gros

Nous avons payé à 1 homme de Monpezat le 27 décembre pour 6 livres de chandelles. 6 gros et quart

Nous avons payé à 1 homme qui fit le manœuvre pour Me Johan Nicolau quand il condamnait la poterne de la tour le 17 décembre.

1 gros et quart

Nous avons payé à 4 bourgeois qui commandèrent la garde au rempart de 7 en 7 nuits 7 jours avant Noël. un demi florin et 1 gros

Nous avons payé 6 jours avant Noël à b. Costans pour porter une « *navada* » de sable à la poterne de la tour. un demi gros

Nous avons payé aux 4 gardes champêtres pour garder la foire de Saint Amans. un demi florin et deux gros

Nous avons payé à 1 homme qui fit le manœuvre pour Me Johan Nicolau quand il condamna la poterne et répara la porte du pré.

1 gros

Nous avons payé en plus à, 1 homme qui fit le manœuvre pour Me Johan Nicolau pour réparer la porte du pré. 1 gros

Le total s'élève à trois florins et le quart d'un gros

### F° 17 r°

Nous avons payé pour un présent que nous avons fait la veille de Noël à Me W. Ruffel de 4 paires de chapons. 1 florin et 2 gros

Nous avons payé à Me Johan Nicolau pour 3 « *journals* » passés, 2 et demi à condamner la poterne de la tour et 1 et demi à réparer la porte du pré .un demi florin et 4 gros un quart

Nous avons payé à Noël des clous et deux pieds (*de table*) pour réparer l'étal de l'église. deux gros

Nous avons payé à monsieur W. Doat serrurier pour la clé de la porte de l'Aveyron et pour réparer la serrure du port de l'Aveyron et pour réparer la chaîne du pont de l'Aveyron le second jour de janvier.

deux gros et quart

Nous avons payé à P. le Tinhos le second jour de janvier pour 1 lettre que nous avons envoyée au sénéchal afin qu'il nous fasse savoir s'il avait quelques nouvelles du passage du Tarn par les compagnies du comte de Foix. un demi florin

Nous avons payé à B. Costa pour commander 7 demi nuits le guet avant Noël 1 « *coada* » par demi nuit. 4 gros et demi

Nous avons payé aux joueurs de trompe et de cornemuse pour l'aumône de Noël et de l'an neuf et de l'Épiphanie sur commandement de monsieur P. de Luganhac et de monsieur B. de Caussanilh. un demi florin et le quart d'un gros

Nous avons payé pour de l'encre le 10 janvier. un demi gros

Nous avons payé quand on chercha et qu'on tint pour quittes les restes de 6 livres. 1 gros et demi

Nous avons payé le 26 janvier aux 4 gardes champêtres qui allèrent commander le guet à tous les chefs de famille des environs de Saint-Antonin afin qu'ils viennent monter la garde pour 2 jours dont ils étaient redevables. 3 gros

Nous avons payé à Johan Cotelier le vitrier le 16 janvier quand il alla à Sainte Affrique porter une lettre à monseigneur le sénéchal de notre part et de celle du commandant d'armes pour nous faire savoir si les Espagnols étaient entrés en Rouergue. 1 florin et 4 gros

Le total s'élève à 5 florins et demi et le quart d'un gros

#### F° 17 v°

Nous avons payé à 1 homme qui fit le guet à La Peirieira le 17 janvier quand on disait que les ennemis étaient à Mirabel. un demi gros

Nous avons payé à Me W. de la Boissa notaire pour l'information que le bailli avait ouverte contre Me Pos Anot et contre deux commis de Najac le 19 janvier. 5 gros et demi

Nous avons payé à monsieur By. Ruffel le 19 janvier quand il porta l'information susdite à monsieur le juge et pour qu'il porte un commandement contre le bailli afin qu'il ne saisisse pas les salaires des fermiers pour 3 (...) pour faire mettre les vivres. Il resta 3 jours. 3 florins

Item nous avons payé de plus à Me G. Beri chapelain pour le loyer d'un cheval et un domestique qu'amena pour deux jours le dit monsieur By. Rufel. 8 gros

Nous avons payé à Johan Cotelier le vitrier le 22 janvier pour porter 2 lettres à Montauban au commandant d'armes l'une de nous l'autre de monseigneur le sénéchal. un demi florin et 1 gros

Nous avons payé à B. del Valat le 23 janvier pour 7 livres de chandelles. un demi florin

Nous avons payé le 23 janvier quand le commandant d'armes et quelques consuls burent au consulat. un demi gros

Item nous avons payé une autre fois quand il vint au consulat.

un demi gros

Nous avons payé le 28 janvier pour un présent que nous avons fait à monsieur B. de Dizirau quand il prit femme. 1 florin et 3 gros

Nous avons payé à monsieur Jacme Cause le 28 janvier quand il alla vérifier si monseigneur Johan Aimeric était entré dans Vaour.

1 gros et quart

Nous avons payé pour 5 « *jornals* » et demi de charpentiers pour réparer le pont de l'Aveyron et le pont de La Condamine le dernier jour de janvier. 1 florin

Nous avons payé à monsieur Johan Guarigua pour 14 pièces de bois reçues de lui le 26 janvier pour réparer le pont de l'Aveyron et de La Condamine. 1 florin et un demi gros

Le total s'élève à 7 florins et demi et 4 gros lquart

### F° 18 r°

Nous avons payé à B. de Dizirau le 26 janvier pour 9 livres de fer reçues de lui pour faire des pointes à placer dans le bois des ponts susdits. 4 gros

Nous avons payé à monsieur G. Geli pour transformer en clous les 9 livres et demi de fer susdites. 4 gros et demi

Nous avons payé à Me Johan Teicheire gendre de la « forgeronne » pour 2 livres et demi de fer de son fer transformées en pointes.

2 gros et demi

Nous avons payé à P. lo Tinhos qui alla montrer le chemin sur notre ordre et celui du commandant d'armes à quelques hommes de Bordeaux qui allaient parler avec monseigneur le sénéchal le dernier jour de janvier à Rodez ou là où se trouvait le sénéchal.

un demi florin

*(ce paragraphe est biffé sur l'original)*

Nous avons payé le 2 février à P. Castel qui porta une lettre au seigneur de Milhars afin qu'il nous donne des nouvelles des ennemis qui étaient à Laguépie. 1 gros et quart

Nous avons payé le 2 février, sur ordre de monsieur P. de Luganhac et de monsieur G. Bosquieras, aux 4 gardes champêtres qui allèrent informer les fermiers que les ennemis étaient à Laguépie afin qu'ils cachent leur bétail et tout ce qu'ils pouvaient avoir. 5 gros et quart

Nous avons payé le 4 février à Arnal de Ferrieires manœuvre qui porta une lettre à Villefranche à notre commandant d'armes car Johan Atiselh capitaine de Laguépie voulait marcher sur Saint-Antonin pour le tort que le commandant d'armes lui faisait et qu'il se garde d'eux

4 gros et demi

Nous avons payé à P. de la Boissa commis qui alla à Najac pour répondre à la citation le 3 février sur commandement du sénéchal qui citait deux commis de Najac qui avaient gagé et saisi à La Vaissiera qui dépend de notre autorité et qui avaient contrevenu aux usages.

5 gros et quart

Item pour le compte- rendu et le sceau.

un demi gros

Nous avons payé aux charpentiers qui mirent et portèrent 2 « canas » de planches fournies par monsieur P. de Luganhac à la palissade le 4 février.

1 gros et demi

Nous avons payé le jour de Notre Dame de la Chandeleur à Guilhem Geli qui porta une lettre au seigneur de Milhars pour qu'il nous fasse savoir dans quelles dispositions se trouvaient les ennemis qui étaient à Laguépie.

deux gros

Nous avons payé à monsieur W. Geli qui porta une lettre aux consuls de Septfonds car on avait dit que les ennemis étaient à Monteils (...).

2 gros

Le total s'élève à 2 florins 9 gros et le quart d'un gros

### F<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>

Nous avons payé le 5 février à monsieur W. Disses pour de la cire à cacheter verte.

1 gros et demi

Nous avons payé à monsieur S. Delbruelh qui fit le guet en Rocascaliera le second jour de février car les ennemis étaient à Laguépie.

1 gros

Nous avons payé à monsieur G. Geli pour 50 clous à lattes placés quand nous avons installé et cloué la passerelle à la palissade.

deux gros

Nous avons payé à monsieur G. Doat le dernier jour de janvier pour réparer la chaîne du pont de La Condamine.

un demi gros

Nous avons payé le jour susdit à monsieur P. Peingeire pour 1 homme qu'il loua pour une demi nuit pour Johan Lhiorals qui faisait partie du dernier guet de monsieur Huc Penolas.

un demi gros

Nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour de février à P. Gisbert alias Lo Tinhos qui guidait des messieurs de Bordeaux qui allaient parler avec

monseigneur le sénéchal à Rodez et il fut pris à Combret où il resta 10 jours. Il prenait par jour trois gros qui lui furent taxés par les messieurs. deux florins et un demi gros

Nous avons payé à monsieur W. Milhars le 8 février qui alla informer les hommes d'Anglars que monseigneur Johan Aimeric était devant Bruniquel. 1 gros et quart

Nous avons payé à monsieur W. Doat ou Sadairac serrurier pour 1 verrou et la peinture qu'il plaça à la porte du pré le tout coûta le 8 février avec 1 verrou qu'il mit à la barre de la porte du pré y compris les attaches du dit verrou et pour 9 pointes mises sur la dite barre. Le tout pesait 10 livres de fer plus 4 mailles mises à la chaîne du pont de La Condamine et pour réparer la chaîne du pont de l'Aveyron et pour mettre des clous et pour la serrure avec la clé et le verrou et les attaches qu'il mit à la corroirie de Frézal. Le marché fut fait avec G. Bosquiera et B. Besonier. 1 florin et 3 gros

Nous avons payé le 11 février au trésorier de Villefranche à Huc Mercier pour la contribution de Notre Dame de la Chandeleur que lui devaient nos prédécesseurs. Johan Bateicheire les lui porta pour nous 34 florins et 3 gros

Nous avons payé le 11 février 1 botte de paille que nous avons mise au consulat. un demi gros

Nous avons payé à monsieur P. Fumat charpentier le 1 février pour placer la barre de la porte du pré et pour la planche sur laquelle fut mise la serrure de la porte du pré et pour placer le verrou.

1 gros et demi

Nous avons payé le 11 février à Perot Molenier qui alla à Arnac et à Milhars quand on disait que les compagnies de monseigneur Johan Aimeric étaient à Milhars pour attaquer le lieu et qui de retour à Laguëpie allèrent à Arnac et à Cozas. 1 gros trois quarts

Nous avons payé à P. lo Tinhos qui alla à midi épier les ennemis de monseigneur Johan Aimeric dont on disait qu'ils étaient chez Labat à La Guarigua. A son retour de Causanilh le paya. 1 gros

Le total s'élève à 38 florins et demi

### F 19 r°

Nous avons payé à monsieur G. Bosquiera le 17 janvier pour trois torches fournies par lui pour inspecter la garde du rempart avec le commandant d'armes quand les compagnies de monseigneur Johan

Aimeric eurent pris Laguépie et pour les autres besoins de la ville. Ces torches pesaient 6 livres et 1 carton à raison de 4 gros la livre. 2 florins et 1 gros

Item nous lui avons payé de plus le jour susdit au dit monsieur G. pour 2 mains de papier pour le service du consulat. coût 5 gros

Nous avons payé à monsieur Johan Bateire quand il porta les 34 florins et 4 gros à Villefranche le 11 février à monsieur le Trésorier de Villefranche et qui lui furent taxés par les consuls pour ses séances et pour l'assemblée qui eut lieu quand les gens de Najac furent cités devant monsieur le juge pour les saisies qu'ils avaient opérées à La Vaissiera. 10 gros et demi

Nous avons payé à monsieur Johan Bateire pour le billet de 34 florins et 3 gros qu'il apporta du trésorier. 12 deniers

Nous avons payé pour le billet de 22 sols qui restaient à payer sur la contribution de la Chandeleur à savoir une guinée 3 sols et 3 deniers.

Coût 12 deniers

Nous avons payé à monsieur Johan Bateire pour 1 mandement qu'il porta afin que soient cités pour la seconde citation Me Pos Enot et 2 commis de Najac pour les gages qu'ils avaient pris à La Vaissiera.

1 gros

Nous avons payé à monsieur P. de la Boissa commis royal le 15 février quand il alla citer les deux commis de Najac pour la seconde citation.

5 gros et quart

Item nous avons payé pour la rédaction du compte rendu de la citation susdite.

1 quart de gros

Nous avons payé le 16 février à monsieur B. de Dizirau pour 2 livres et 1 carton et demi de fer pour fabriquer des pointes pour l'arche du pont de la Condamine quand nous l'avons faite rénové.

1 gros

Item nous avons payé le jour susdit à Me Johan Teicheire maréchal gendre de la « forgeronne » pour confectionner les pointes de l'arche susdite.

1 gros

Item nous avons payé le jour susdit à Me Huc le charpentier pour 2 jours passés à faire l'arche du pont susdite pour 2 quarts de vin.

1 gros

Nous avons payé le jour susdit à monsieur Esteve de Caussanilh pour une « cana » de planches de chêne dont on fit l'arche du pont de la Condamine car celles de Me Huc le charpentier étaient vertes.

3 gros

Nous avons payé le 16 février à monsieur P. de Luganhac pour 2 « canas » de planches qu'il fournit à Johan Faure pour réparer le

rempart à l'endroit où il était démoli et pour 2 cannes de planches que le dit monsieur P. de Luganhac reçut de monsieur Grimal Delerm pour placer sur le pont de l'Aveyron. un demi florin et 1 gros  
Le total s'élève à 5 florins et 1 gros et demi

**F° 19 v°**

Nous avons payé le 11 février à 2 hommes qui firent le guet l'un à Rocascaliera et l'autre à la Tour quand les compagnies de monseigneur Johan Aimeric furent revenues à Laguépie dont on dit qu'elles étaient allées à Arnac et à La Guarigua. 1 gros et quart

Nous avons payé pour la barre que nous avons placée sur la première porte du pont de l'Aveyron le jour ci-dessus. un demi gros

Nous avons payé le 13 février à 2 hommes qui mirent le bois du pont (...) dans la maison de Peire Boro quand les ennemis combattaient à Verfeil. un demi gros

Nous avons payé le 16 février pour 1 présent que nous avons fait à monseigneur Johan Aimeric quand il vint à Saint-Antonin pour deux setiers d'avoine que nous avons achetée à P. de Luganhac à raison de 12 sols le setier, le florin valant 14 sols.

1 florin et demi et 2 gros et demi

Item nous avons payé de plus pour 24 pains que nous avons envoyés le jour ci-dessus au dit monseigneur Johan Aimeric, chaque pain valant 4 deniers. un demi florin et 1 gros

Item nous avons payé de plus le jour susdit au dit monseigneur Johan Aimeric pour deux setiers et 2 quarts et demi de vin fournis par G. Geli à raison de 8 deniers tournois le quart.

un demi florin 5 gros et demi et un quart de gros

Item nous avons payé aux hommes qui portèrent l'avoine, le pain, le vin et le poisson le jour ci-dessus au dit monseigneur Johan Aimeric.

1 florin et demi

Item nous avons payé le jour ci-dessus à Johan Eral, Aimeric Masip et à Ramon Floretas pour les poissons qu'ils nous ont fournis et que nous avons donnés au dit monseigneur Johan Aimeric le jour ci-dessus.

1 florin et demi

Nous avons payé à monsieur Aimar de dame Pina et à Huc Trolhier gardes champêtres le 17 février qui veillèrent à la corroirie de monsieur W. Frezal car on nous avait rapporté (...) que les ennemis devaient entrer par là par l'Aveyron et cette nuit-là fut sonné le tocsin.

2 gros

Nous avons payé le 14 février à Felip Raynal et à Johan Guasc loués par monsieur B. Bessonier pour faire le guet en la corroirie de Frezal.

1 gros

Item nous avons payé aux deux susdits pour une autre nuit où ils veillèrent le jour proche du précédent et la nuit en la dite corroirie.

1 gros

Nous avons payé le 20 février à monsieur B. de Nissolieras qui alla à Villefranche pour participer à la réunion pour la seconde citation de 2 commis de Najac qui avaient saisi le fils de monsieur Johan Podavinha de La Vaissiera. Il resta 3 jours.

2 florins et demi

Nous avons payé le 26 février à Me P. del Solier notre salarié qui alla à Villefranche pour participer à la session contre les deux hommes de Najac car Me W. de Granhol avait signé l'information lancée contre eux afin qu'ils soient traduits devant la cour de Saint-Antonin et que là soit traitée la plainte. Il resta 3 jours lui, son domestique et son cheval sur conseil de monsieur P. de Luganhac, d'Esteve de Caussanilh et de monsieur G. Bosquiera et d'autre consuls.

2 florins et 4 gros

Item de plus le dit maître eut pour P. Marti messenger de messieurs les consuls qui alla avec le dit Me P. et il fut de la volonté des consuls que nous payions au dit P.

4 gros

Nous avons payé le 11 mars à P. Marti qui porta 1 mandement à Villefranche des deux hommes de Najac pour le faire signer par monsieur le juge et le faire sceller afin que le bailli de Saint-Antonin les fasse citer par devant sa cour. Il resta deux jours.

un demi florin

Item nous avons payé pour faire sceller le mandement susdit.

1 gros

Le total s'élève à 10 florins et 1 gros et demi

## F° 20 r°

Nous avons payé à Me Johan Vaisa avocat de Villefranche notre salarié le 20 février lequel lui porta monsieur B. de Nissolieras le jour susdit lequel lui donna un présent Johan Faure et la cour du consulat pour la diète qu'il tint pour nous pour la seconde citation des hommes de Najac.

3 gros

Nous avons payé au notaire de la cour de Villefranche pour la comparution que fit Me P. del Solier et pour le procès pour la plainte qu'ils menaient avec les deux hommes de Najac pour la saisie qu'ils avaient opérée à La Vaissiera. En fit marché avec lui Me P. del Solier la première fois qu'il participa à l'audience pour nous pour tois



comparutions que firent Johan Bateire, B. de Nissolieras Me P. del Solier en la dite cour et les deux produisirent car 10 sols en voulut lesquels lui porta W. Caussada. 8 gros et demi

Nous avons payé à monsieur P. Deguals employé de Villefranche avec son compagnon pour l'authentification des trois condamnations susdites que produisirent Me Johan Vaisa et Me B. notaires de la cour de Villefranche. Le bailli de Sain-Antonin monsieur G. Bosquiera en fit marché avec les dits employés. 3 gros et (...)

Nous avons payé pour un présent que nous avons fait le 21 février à monsieur W. de Granhol juge principal du Rouergue pour du poisson fourni par B. Constans. 9 gros et quart

Item nous avons payé de plus le jour ci-dessus pour du vin que nous avons adressé au dit monsieur W. et pour du pain avec 1 quart de vin acquis quand le notaire de Villefranche apporta la charte sur laquelle monsieur Johan Chandos avait prêté serment. 4 gros et quart

Nous avons payé au notaire de Villeneuve pour la charte qu'il porta lui-même à Saint-Antonin laquelle est au consulat dans laquelle il était écrit que monseigneur Johan Chandos (14) avait juré de maintenir et garder les franchises et les libertés de la ville de Saint-Antonin. Elles lui furent taxées 8 florins par monsieur W. de Granhol le juge qui était à Saint-Antonin mais monsieur Esteve de Causanilh et monsieur Esteve de Camborguet les firent détaxer. 1 florin (...)

Nous avons payé pour du vin et du pain que nous avons envoyé chez monsieur S. de Camborguet au notaire susdit. 1 gros et quart

Nous avons payé le 23 février pour 6 pains à 4 deniers chacun et pour 4 quarts et 3 « *pochons* » de vin reçus de monsieur Esteve de Camborguet à raison de 8 deniers le quart que nous avons envoyés au seigneur de Tarida qui était chez monsieur Johan Savi et venait des compagnies de monseigneur Johan Aimeric dont il était prisonnier et retournait dans son pays. 4 gros et demi

Nous avons payé à monsieur G. Bosquiera pour 6 torches qui pesaient 12 livres acquises pour (...) de Me B. Ruffel le premier jour de Carême à 4 gros la livre. coût 4 florins

Item nous lui avons payé de plus au dit Guiral pour une main de papier acquise le 24 février sur laquelle nous avons inscrit la « *quista* » et l'impôt personnel. 2 gros et demi

Item nous avons payé de plus au dit G. Bosquiera pour une main de papier acquise le 2 mars pour faire trois copies du livre des « *quistas* » et de l'impôt personnel de la ville et d'autres choses.

2 gros et demi

Item nous lui avons payé de plus le 10 mars pour une main de papier acquises pour les affaires de la ville pour rédiger des lettres et autres choses.

2 gros et demi

Le total s'élève à 14 florins et demi et leviers d'un gros

### F° 20 v°

Nous avons payé le 8 mars à monsieur Huc Trolhier commis royal qui alla à Najac pour citer les deux hommes de Najac par devant le bailli de Saint-Antonin car ils avaient été renvoyés par monsieur le juge du Rouergue à la cour de Saint-Antonin. Il resta deux jours Le bailli de Najac ne voulut pas apposer son sceau Johan Faure étant présent.

5 gros et quart

Item nous avons payé de plus à Me W. de la Boisa pour faire deux lettres et deux copies et extraits

1 gros et quart

Item nous avons payé pour le compte-rendu des citations et les sceaux

un demi gros

Nous avons payé le 13 mars à monsieur Johan Pairolier commis qui alla à Najac pour citer Peirom et Peire Guilhem avec mandement de monsieur le sénéchal avec la citation du bailli que ne voulut pas sceller le bailli de Najac pour monsieur Huc Trolhier. Esteve de Causanilh en prit acte.

un demi florin

Item nous avons payé à 1 commis du château de Najac qui alla avec le dit Johan Pairolier pour citer chez eux ceux susdits.

1 gros

Nous avons payé le 21 mars à P. Marti qui porta deux lettres à Villefranche une à monsieur le juge et une à P. de Verdun pour la session à laquelle nous devons participer à Villefranche car le bailli de Saint-Antonin était cité à Villefranche par les consuls de Najac avec mandement de monsieur le juge et il ne voulut pas participer à la session car monsieur P. Delsolier et 1 consul devaient y aller pour participer à une session contre lesdits consuls de Najac et contre les deux hommes de Najac que le bailli de Saint-Antonin avait fait citer avec mandement de monsieur le juge lesquels avait cités Johan Pairolier par devant monsieur le bailli de Saint-Antonin et ils furent mis en défaut car ils ne purent pas y aller à cause des ennemis qui

étaient à St-Michel-de-Vax et en de nombreux autres lieux proches de chez nous. Il resta deux jours. 1 demi florin

Nous avons payé à P. Molenier alias Lo Tinhos le 22 mars qui avait été engagé par monsieur Esteve de Causanilh et monsieur G. Bosquiera pour vérifier à Saint-Michel si monsieur P. de Masco s'en était allé et avait quitté Saint-Michel avec ses compagnies et il était parti vers Campanhac. 1 gros et demi

Nous avons payé le lundi saint à monsieur Gualhart de Nosilhac pour de la cire à cacheter. 1 gros

Le total s'élève à 1 florin 10 gros et demi

### F° 21 r°

Nous avons payé à B. Costa pelletier le 10 mars pour fournir les enregistrements du sol et de la livre et de fournir les enregistrements de toute la « bovida » et de tout l'impôt personnel du sol, de la livre et de la « bovida » le tout fut dirigé par monsieur Esteve Causanilh et par monsieur G. Bosquiera. un demi florin et le quart d'un gros

Nous avons payé le 15 mars pour un présent que nous avons fait à monseigneur Johan Aimeric qui était chez Johan Savi quand il vint avec le chef des Bretons qui étaient à 5 lieues de Limoges pour s'entretenir avec monseigneur Johan Chandos(14). Pour deux setiers et 3 quarts et demi de vin fournis par monsieur W. Rigual à raison de 8 deniers le quart et réceptionné par Johan Faure. coût 13 sols

Et pour 24 pains à 4 deniers chacun fournis par dame Finas épouse de monsieur Gualhart de Nozilhac. 1 florin et demi et un demi gros

Nous avons payé à Me Johan Nicolau maçon le 18 mars quand il prit le rempart à bâtir sur ordre de monsieur G. Bosquiera. 1 gros

Nous avons payé à monsieur Fardoisa maçon de Verfeil pour les 2 jours où il vint à Saint-Antonin pour prendre la construction du rempart mais nous ne pûmes pas nous accorder avec lui et lui avons donné pour les dits deux jours sur ordre des consuls le 18 mars.

8 gros

Nous avons payé pour 2 comportes qu'acheta à l'encan le 19 mars monsieur B. de Dizirau pour porter le sable et la chaux au rempart.

4 gros et quart

*Note : le paragraphe est biffé sur l'original*

Nous avons payé le 20 mars aux 5 pêcheurs avec lesquels nous avons fait marché pour porter le sable au rempart. Nous devons leur donner un pourboire de 6 deniers pour chaque « navada ». un demi gros

Nous avons payé pour 1 présent que nous avons fait au surveillant des frères mineurs quand il prêcha à l'église le dimanche avant les Rameaux pour 6 pains à 4 deniers chacun et 3 quarts de vin fournis par monsieur B. de Causanilh à raison de 8 deniers le quart

.3 gros et quart

Nous avons payé à Me Johan Nicolau maçon le 20 mars et à Aimar de dame Pina qui allèrent vérifier si la chaux de Boicheta était de bonne qualité pour le four à chaux.

2 gros

Nous avons payé à B. messenger de monsieur Huc del Valat le dimanche avant les Rameaux où il fit le guet sur le rempart quand le frère de Saint-Antonin prêcha au cimetière.

un demi gros

Nous avons payé au fils de monsieur P. Galaup engagé par le seigneur de Lugan hac le 4 mars car on disait que les ennemis étaient à Saint-Michel-de-Vax et il alla le vérifier.

1 gros

Nous avons payé le 21 mars pour des pains à 4 deniers chacun, 2 quarts de vin à 16 deniers et pour une merluche qui coûta 3 sols 6 deniers à frère P. Marti et son compagnon de l'ordre des Carmes qui allèrent à la demande des consuls à Saint-Michel-de-Vax pour s'entretenir avec Me P. de Masco et nombre d'autres seigneurs de Banieira qui étaient avec lui.

5 gros et quart

Nous avons payé le 21 mars à P. Molenier alias Lo Tinhos qui monta la garde à Rocascaliera engagé par monsieur B. de Causanilh quand les ennemis étaient à Saint-Michel-de-Vax.

3 quarts d'un gros

Item nous avons payé le dimanche avant le jour susdit au dit P. qui alla à Saint-Michel envoyé par B. de Causanilh pour se rendre compte des dispositions dans lesquelles se trouvaient Me P. de Masco et ses compagnies.

1 gros

Item nous avons payé le 22<sup>ème</sup> jour de mars au dit P. Molenier et à B. Mandirac apprêteur qui habite avec R. Savinhac, engagés par monsieur Bernat de Causanilh qui firent le guet en Rocascaliera quand Me P. de Masco était à Saint-Michel.

1 gros et demi

Le total s'élève à 4 florins et 5 gros trois quarts

## F° 21 v°

Nous avons payé le dernier jour de février à monsieur Johan Savi pour 52 tuiles fournies à Johan de Larguarn fournier de Saint-Michel.

4 gros et 3 quarts d'un gros

Nous avons payé pour 1 florin que porta monsieur B. de Nissolieras de Villefranche à qui nous avons donné 1 guinée à porter à Me P. de Verdun notre salarié qui n'était pas à Villefranche .Il loua les

services de Me Johan Clergue pour qu'il plaide à sa place contre Me Poseret. Monsieur B. de Dizirau procéda au change. Il était (...).

un demi gros

Nous avons payé le 3 mars à 10 bourgeois qui établirent la « *quista* » et l'impôt personnel et qui dinèrent le dit jour avec l'autorisation de messieurs les consuls qui m'ordonnèrent de donner à monsieur Johan Faure de quoi payer ceux qui leur avaient fourni les victuailles du dit dîner.

1 florin et trois gros et demi

Nous avons payé à monsieur Bo. Borsier le 6 mars pour faire faire les 3 livres de l'impôt personnel et de la « *quista* » et pour de l'encre.

un demi gros

Nous avons payé à Guaubert Fraiche le 17 mars qui fit le guet à la porte de Rodanèze engagé par monsieur B. de Dizirau quand Duran de la Popia vint chercher le prisonnier de monseigneur Johan Aimeric.

un dmi gros

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur W. Sadairac pour poser un chaînon à la chaîne du pont de La Condamine.

un demi gros

Nous avons payé la veille de Notre Dame de mars à P. Gisbert alias Lo Tinhos qui porta le 24 mars 2 lettres à Villefranche aux consuls de Villefranche qui nous avaient écrit pour que nous soyions à Villefranche la veille de Notre Dame de mars la troisième heure pour avoir des précisions sur certaines affaires dont nous leur avons parlé. Y'étaient convoqués tous les consulats du Rouergue. Il resta deux jours.

un demi florin moins 1 quart de gros

Nous avons payé à Me Johan Fornier pour la procuration et le syndicat qu'il fit pour transmettre à Villefranche quand nous fîmes citer ces deux hommes Najac qui avaient procédé à une saisie à La Vaissiera et pour deux copies des deux citations de ces deux hommes de Najac.

5 gros et quart

Nous avons payé à Johan Talhabarta qui fit le guet le 17 mars quand Duro de la Popia vint à Saint-Antonin chercher le prisonnier que détenait monseigneur Johan Aimeric lequel logea B. de Causanilh à la porte de La Peirieira.

un demi gros

Nous avons payé le jour de Notre Dame mars à Aimar de dame Pina à S. Delbruelh sur ordre de monsieur P. deLuganhac de monsieur B. de Causanilh qui firent le guet sur le rempart le jour susdit.

1 gros et quart

Nous avons payé le jour des Rameaux à Duran Sadairac, Aimar de Dame Pina, B. Delom, S. Delbruelh, B. Gisas qui firent le guet sur le rempart sur ordre de monsieur B. de Causanilh

2 gros et demi et le quart d'un gros

Nous avons payé le jour de Notre Dame de mars à R. Guacet lequel se trouve chez monsieur Johan Faure qui porta une lettre aux consuls de Puylaroque pour qu'ils nous fassent savoir si le sire de Lesparre était entré en l'église de Lalbenque. Il resta deux jours. Il fut engagé par le sire de Caichac, monsieur Esteve de Camborguet et monsieur Esteve de Causanilh.

3 gros

Le total s'élève à 3 florins et 4 gros

### F° 22 r°

Nous avons payé le mercredi saint à monsieur G. Bosquiera pour une main de papier reçue de lui pour inscrire nos dépenses faites pour reconstruire le rempart démoli.

2 gros et demi

Nous avons payé à 1 homme de Caussade qui avait commandé une épée à la porte de La Condamine et les portiers parmi lesquels était Dalbatera le requérèrent et la saisirent et il fut ordonné par les consuls qu'on lui donne trois gros. Monsieur Esteve de Causanilh les lui paya pour (...) laquelle épée est au consulat.

3 gros

Nous avons payé le lundi saint à Monbaro le joueur de trompe qui fit le guet à Rocascaliera engagé par monsieur B. de Causanilh quand on disait que Duro de la Popia et monsieur Aimeric de Gourdon étaient à Beaulieu et à Verfeil et il alla chez monsieur Johan Poso près des limites.

1 gros

Nous avons payé le 25 mars quand le Prince Noir et le seigneur de Lesparre avec leurs compagnies passèrent à Saint-Antonin à monsieur B. del Valat pour 6 livres de chandelles à raison d'un « crozat » et 1 denier la livre et 1 denier tournois le tout.

un demi florin et un demi gros

Nous avons payé aux joueurs de trompe et de cornemuse pour l'aumône de Pâques.

un demi florin moins un quart de gros

Nous avons payé à monsieur Gualhart de Nosilhac le lundi saint pour une once et demi de cire verte acquise pour sceller le nécessaire du consulat.

1 gros

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas le troisième jour de Pâques pour 4 planches que lui acheta Johan Faure pour mettre au pont du Pré.

1 gros

Item nous avons payé à monsieur P. Bes gendre de R. de Labelia pour 22 clous le jour ci-dessus dit pour clouer les planches susdites au pont du Pré. 1 gros

Nous avons payé le jour susdit qui porta un fagot d'épines pour condamner le passage du pré communal à l'entrée et au faubourg du pré. le quart d'un gros

Nous avons payé le jeudi après Pâques à Peire Bes forgeron gendre de monsieur Belias pour deux pointes qu'il fit et que plaça au pont du pré Me Huc le charpentier. un demi gros

Nous avons payé à monsieur Aimar de dame Pina le vendredi après Pâques qui alla renseigner les fermiers de Lacalm quand on disait que les ennemis étaient à Carandier et le samedi suivant il alla à Féneyrols et à Quergoale pour voir si les ennemis étaient à Verfeil et le dimanche suivant il fit le guet sur le rempart quand monsieur W. Duran chanta la messe nouvelle. 1 gros et trois quarts d'un gros

Nous avons payé le 10 avril à Johan Savi pour 60 tuiles que lui prit le fournier du four neuf pour réparer le four. Deux tuiles coûtaient 2 deniers. coût 6 sols 3 deniers 5 gros et demi moins 2 deniers

Le total s'élève à 2 florins et demi et le quart d'un gros

*N.B. un dernier paragraphe relatif à un paiement à Johan Faure est annulé avec la mention « fut déplacé en un autre endroit de ce livre »*

#### F° 22 v°

Nous avons payé à monsieur Grimal de la Boisa bailli de Saint-Antonin pour la contribution de Notre Dame de la Chandeleur de l'an 1361 que les consuls nos prédécesseurs lui devaient de leur temps et il fut ordonné que nous la lui payions de notre temps.

6 florins d'or

Nous avons payé le 13 avril à monsieur W. Doat serrurier pour placer trois chaînons sur la chaîne du pont de La Condamine et pour réparer la peinture. 1 gros et demi

Nous avons payé le 17 avril à monsieur B. de Caussanilh qui porta une lettre de désistement aux consuls de Verfeil pour qu'ils la portent à Villefranche car nous ne voulions pas payer de contribution si les consulats seuls devaient être mis à contribution par Johan Chandos. 2 gros et demi

Nous avons payé le 14 avril à monsieur B. de Caussanilh pour 12 épées qu'il avait achetées au maître de Caussade pour faire le service de la ville aux trois portes qui étaient ouvertes.

3 florins et 2 gros et demi

Nous avons payé le 14 avril à Me P. Delsolier qui alla à Villefranche pour participer à la réunion avec tous les consulats du Rouergue par devant le conseil du Roi qui voulaient se concerter pour que tous les consulats du Rouergue envoient à monseigneur Johan Chandos 4 bourgeois du Rouergue et il fut conseillé que nous n'envoyions personne de Saint-Antonin car le Prince de Galles devait venir à Cahors. Ils devaient aussi demander au juge de quelle manière on nous aiderait au sujet des deux hommes de Najac qui avaient procédé à une saisie à La Vaissiera et pour d'autres choses que nous avions à y faire. Il resta 3 jours. Il paya même pour une copie de l'information de La Vaissiera qu'il laissa à Villefranche 4 gros que nous avons payé au dit Me P. S. Delsolier qui alla à Villefranche pour 2 jours pour porter une lettre au dit P. Delsolier et une autre lettre à monsieur le juge fut aussi payé. Maître P. eut 3 florins et Esteve en eut 6 et pour la copie de l'information 3 gros.

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Grimal de la Boisa bailli de Saint-Antonin pour lui et pour le loyer d'un cheval et de (...) e pour la dépense quand il porta l'information des deux hommes qui avaient procédé à une saisie à La Vaissiera et pour accompagner le dit Me P. Delsolier. Il resta 3 jours et conduisait le cheval de monsieur Johan de Mosac.

1 florin et 3 gros

Nous avons payé le 20 avril à monsieur W. Dises pour une once de cire à cacheter verte.

1 gros

Nous avons payé le 27 avril le jour où Johan de W. P. prit femme quand les consuls de Caylus en grand nombre et que les consuls de Saint-Antonin après dîner (*déjeuner*) vinrent au consulat les féliciter par l'entremise du fils de monsieur R. Pol avec trois quarts de vin que monsieur Johan Faure acheta à monsieur B. de Causanilh à raison de 10 deniers le quart .

2 gros et 2 deniers

Nous avons payé à Arnal de Ferrieiras maçon pour faire un bout de mur en 1 jardin qui se tient avec la fermeture du pré par laquelle les bêtes entraient dans le pré communal.

1 gros

Nous avons payé le 5 mai à un employé que nous envoyâmes monseigneur le sénéchal du Rouergue avec une lettre qu'il porta aux consuls afin qu'ils envoient un secours d'hommes à cheval et à pied



quand Tando de la Popia assiégeait le seigneur de Puycornet qui était le jour de la Sainte Croix. 2 gros 1 denier

Nous avons payé le 5 mai à monsieur Johan Faure pour 1 quart de vin qu'il acheta le soir au consulat où se trouvaient le commandant d'armes et grand nombre d'autres messieurs quand ils voulurent aller au siège de Sainte Croix et pour une demi livre de chandelles qu'il acheta en deux fois à monsieur P. Delsolier pour les besoins du consulat. 1 gros et 2 deniers

Nous avons payé le 8 mai aux hommes qui étaient allés au siège de Sainte Croix quand ils vinrent à Saint-Antonin entre la neuvième heure et l'après-midi pour 7 quarts et demi de vin à raison de 8 deniers le quart et pour 4 pains chacun à 4 deniers et pour 2 fouaces à 2 deniers. Le sire P. de Luganhac fit tout acheter à W. Guasc le joueur de cornemuse. 5 gros et demi et 2 deniers

Le total s'élève à 15 florins et demi et 1 gros et demi

### F<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup>

Nous avons payé le 7<sup>ème</sup> jour de mai au commandant d'armes de Saint-Antonin quand il alla au siège de Sainte Croix avec le bailli de Saint-Antonin et 20 hommes de Saint-Antonin qui allèrent avec eux comme l'avait ordonné monseigneur le sénéchal. B. Faure leur donna ce que nous lui avons donné. 10 florins d'or

Nous avons payé le 15 mai à monsieur G. de Luganhac pour une main de papier. deux gros et demi

Nous avons payé le 8 mai à monsieur Johan Savi pour une demi livre avec le foin que dépensa 1 bête de somme pour porter les pavois aux hommes de Saint-Antonin quand ils revinrent du siège de Sainte Croix. 1 gros

Nous avons payé le 18 mai à monsieur w. Dises pour de la cire verte à cacheter. 1 gros et demi

Nous avons payé le 24 mai au trésorier de Villefranche la somme que lui portèrent monsieur By. Rufel et monsieur Esteve de Cambourguet pour la contribution aux Rogations que lui devaient nos prédécesseurs. 34 florins d'or et trois gros

Nous avons payé aux joueurs de trompe et de cornemuse pour l'aumône de la fête de Pentecôte le 29 mai.

un demi florin d'or moins un quart de gros

Nous avons payé le 23 mai qui fut le troisième jour de Pentecôte à monsieur By. Rufel et à monsieur S. de Camborguet qui allèrent à Villefranche pour participer à une assemblée à laquelle devaient contribuer devant monseigneur le sénéchal tous les consulats du Rouergue car il demandait des hommes d'armes pour marcher contre ceux qui faisaient le siège de Combret. Ils restèrent 4 jours avec leurs bêtes et leurs domestiques. 5 florins et demi

Nous avons payé le jour de la Fête Dieu pour l'offrande des consuls et le messager. 1 gros

Nous avons payé à Alio le joueur de cornemuse pour une paire de souliers quand il alla au siège de Sainte Croix fournis par Jacme Marti. 3 gros

Nous avons payé à monsieur R. Azam pour une paire de souliers pris par B. le joueur de cornemuse quand ils allèrent avec le commandant d'armes au siège de Sainte Croix. 3 gros et demi

Nous avons payé à monsieur Johan Jorda pour une paire de souliers que reçut de lui Johan Faure le joueur de trompe quand ils allèrent au siège de Sainte Croix. 2 gros

Nous avons payé le 3 juin à W. Folcoal de Murel de monsieur Crambas Rocas pour 8 loups qu'il avait pris.

3 gros et le quart d'un gros

Nous avons payé le 4 juin à Arnal Motas qui alla à Beaulieu avec le sieur de Caichac pour parler avec l'abbé afin qu'il nous aide à la construcion du rempart. deux gros

Nous avons payé le 4 juin aux joueurs de trompe et de cornemuse pour l'aumône de la Fête Dieu. 1 gros

Nous avons payé le 5 juin à monsieur Berthomieu trésorier pour 1 empan de cuir et de rubans à placer sur les torches de la Fête Dieu. 1 gros

Nous avons payé à dame Tornamira la boulangère pour faire 13 chapeaux aux consuls le jour de la Fête Dieu. 2 gros

Nous avons payé le 10<sup>ème</sup> jour de juin à Me C. de la Porta pour la copie de l'information de Duro de la Popia lequel est au consulat car le sénéchal voulait le voir. 2 gros

Le total s'élève à 52 florins et 4 gros

#### F° 23 v°

Nous avons payé à monsieur Grimal Delerm. 4 gros

Item nous avons payé de plus à monsieur Jacme Guas qui répara la dite échauguette pendant une demi journée. 1 gros

Nous avons payé à monsieur B. de Dizirau le 7 juin pour la location d'un cheval que conduisit le sire de Caichac quand il alla parler avec l'abbé de Beaulieu pour qu'il nous aide à bâtir le rempart. 4 gros

Nous avons payé à monsieur B. de Dizirau le 3 juin pour la location du cheval pendant trois jours que conduisit monsieur Esteve de Camborguet quand il alla à Villefranche pour participer à une réunion devant le sénéchal qui avait tenu une autre réunion où il demandait des hommes d'armes à tous les consulats du Rouergue pendant cette réunion ils devaient répondre à monseigneur le comte d'Armagnac sur l'aide qu'il demandait pour payer ses dépenses.

1 florin

Nous avons payé comme ci-dessus pour les trois jours ci-dessus à B. Casapeira alias Lo Desquier qui accompagna Esteve de Camborguet.

7 gros

Nous avons payé le 3 juin à Esteve de Camborguet pour les 3 jours passés à Villefranche pour la chose ci-dessus dite pour ses dépenses. Monsieur By. Rufel était chargé de la dépense.

2 florins et 4 gros et demi

Nous avons payé le 13 juin à Ramon Combelas que nous avons envoyé à Puycelsi pour conseiller aux consuls de bien garder leur ville car monsieur B. de Palhairols nous avait rapporté que leur ville devait être prise.

2 gros et demi

Nous avons payé le 14 juin à monsieur B. Dalbeges qui porta une lettre aux consuls de Montauban pour qu'ils nous renseignent sur les hommes d'armes qui étaient à Corbarieu et dans les faubourgs de Montauban et qui devaient marcher sur Mirabel. Pour deux jours.

un demi florin

Nous avons payé le 14 juin à monsieur B. de Nissolieras pour 2 setiers et 3 « *pochons* » de vin que nous avons donnés à monsieur le juge quand il tint assises à Saint-Antonin avec le procureur et le lieutenant de monseigneur le sénéchal à raison de 10 deniers le quart.

15 sols 7 deniers et 1 maille

Nous avons payé à dame Belaigua à la boulangère de Caylus qui réside dans la maison de monsieur Johan barbier pour 13 pains à 4 deniers l'un et 4 deniers pour porter le pain et le vin à monsieur le juge.

4 sols 8 deniers

Nous avons payé le 24 mai à monsieur Esteve de Camborguet pour 19 florins que nous avons en « *morlas* ». Chaque florin coûtait 5 deniers au change et il changea 19 florins qu'il donna en or au trésorier de Villefranche pour la contribution des Rogations. 8 sols  
Nous avons payé à Esteve de Camborguet pour trois florins qu'il nous donna quand nous envoyâmes à Villefranche et nous avons donné trois florins en « *morlas* » qui coûtèrent 15 deniers au change quand le bailli porta 8 florins au trésorier que nous devons pour la contribution des Rogations 15 deniers

Nous avons payé pour 6 torches fournies par monsieur Gualhart de Nosilhac le jour de la Fête Dieu pour porter pendant la procession et qui pesaient 18 livres et demi de cire. Chaque livre coûtait 4 gros.

6 florins et deux gros

Nous avons payé à monsieur Grimal de la Boissa bailli de Saint-Antonin pour les 10 florins que lui devaient nos prédécesseurs sur les 30 florins qu'ils lui donnèrent de leur temps et pour la contribution des Rogations car monsieur B. Guarigua lui avait payé 7 florins et demi. 2 florins et demi

Nous avons payé à monsieur G. Doat et à monsieur R. Andrieu pour faire le feu de la Saint Jean de Bodaurat. 5 sols

Nous avons payé à monsieur P. Arnal pour faire le feu de la Saint Jean de Bocaria 5 sols

Nous avons payé à monsieur Jacme Marti pour faire le feu de la Saint Jean de Foyt. 5 sols

Nous avons payé (...) pour faire le feu de la Saint Jean de Rocascaliera. Payé pour moi par monsieur P. de Lughnac. 5 sols

Le total s'élève à 16 florins et demi

#### F° 24 r°

Nous avons payé à monsieur By. Rufel le 15<sup>ème</sup> jour de juin pour les 160 florins que le consulat devait à monsieur W. Rufel frère du dit monsieur By. 16 florins d'or (...)

Nous avons payé à monsieur Esteve Furbeire. 5 florins

Nous avons payé à monsieur By. Rufel pour les 55 florins qu'il nous prêta que nous envoyâmes à monseigneur le Prince de Galles.

5 florins

(ces 3 premiers versements sont biffés)

Nous avons payé pour une quittance que porta monsieur Grimal de la Boisa du trésorier de Villefranche pour la contribution de 8 florins aux Rogations.

12 deniers

Nous avons payé le mardi après la Saint Jean à monsieur By. Rufel qui alla à Villefranche pour siéger à une assemblée que nous avons à tenir par devant monseigneur le sénéchal et devant monsieur le juge où Me Amalvi Reguafre était cité pour les fiefs du roi dont le procureur disait que les consuls de Saint-Antonin ne pouvaient donner en surcens les fiefs qu'ils tenaient du roi et pour un mandement qu'il porta pour que les deux hommes de Najac soient cités et pour 1 mandement qu'il porta afin que Me P. Delsolier ne puisse plaider étant greffier de la cour. Il resta 3 jours et en reçut.

3 florins

Nous avons payé sur mandement pour faire taxer par Me Johan Fornier les écritures des notaires qui demanderaient une rétribution déraisonnable et pour le mandement reçu d'empêcher Me Delsolier de plaider étant greffier de la cour et sur un mandement ordonnant que les deux hommes de Najac soient cités à Villefranche. Le mandement destiné à Me Johan Fornier coûta 5 sols selon ce que dit monsieur By. Rufel. Ils coûtèrent tous les trois deux « *crozats* » et demi pour l'écriture et 6 gros les sceaux.

8 gros et demi

Nous avons payé à Johan Pairolier qui alla à Najac citer les B. Peironi et W. P. le premier jour de juillet et pour faire écrire la relation sur le mandement. Les deux furent pour écrire la relation.

un demi florin et 2 deniers

Nous avons payé à Me Johan Fornier pour 2 copies qu'il fit de B. Peironi et de W. P. de Najac afin qu'ils soient cités à Villefranche.

8 deniers

Nous avons payé le premier jour de juillet à monsieur G. de Lhuganhac pour une main de papier.

3 sols

Nous avons payé à monsieur B. de Causanilh qui alla à Montauban car monsieur W. Baguet nous avait fait savoir qu'un bachelier de Toulouse lui avait dit (...) certains de nos privilèges que nous allions en parler avec lui.

1 florin et demi

Nous avons payé le troisième jour de juillet à monsieur By. Rufel qui alla à Villefranche pour participer à une session contre les deux commis de Najac qui étaient cités par devant monsieur le juge et il fut ordonné qu'ils viennent et que nous nous mettions d'accord pour le second jour d'août et pour la réunion à laquelle nous devons

assister par devant monsieur le juge et par devant le procureur du roi car le dit procureur avait fixé un jour pour des affaires contre nous concernant le surcens et le dit monsieur By. devant accepter la procuration de Me Amalvi Regrafe et il fut ordonné par monsieur le juge que ayions une rencontre sur ce qui est dit ci-dessus le troisième jour d'août. Il resta 4 jours. 4 florins

Nous avons payé le 7 juillet aux 6 consuls qui cherchèrent toutes les chartes de la caisse et les trois clefs. pourboire 11 deniers

Nous avons payé la veille de St Jean à Me P. de Verdun que lui porta pour nous monsieur W. de Monmore qui était notre avocat. trois florins d'or.

Nous avons payé le 15 juillet à monsieur G. de Lughnac pour une main de papier fournie par lui pour faire les livres de la seconde « *quista* ». 3 sols

Le total s'élève à 31 florins 4 gros

#### F° 24 v°

Nous avons payé le 21 juillet à monsieur B. Costa qui porta une lettre à Montauban aux consuls pour qu'ils nous fassent savoir où étaient les ennemis et si monseigneur de Badafol s'était rallié aux Français et tout renseignement qu'ils pourraient nous fournir. Il resta deux jours. 6 sols

Nous avons payé à monsieur G. Delbosc le jour susdit pour 1 commandement de Villefranche concernant ceux qui refusaient de faire le guet aux remparts et à la porte afin qu'ils fussent cités devant le sénéchal. 12 deniers

Nous avons payé à monsieur Aimar de dame Pina pour les deux fois où il alla à Olmet pour mettre sous sequestre les céréales de Johan de Pradinas que celui-ci devait pour les « *quistas* » du 22 juillet. 3 sols 5 deniers

Nous avons payé le 20 juillet à monsieur Johan Pairolier qui alla à Olmet pour mettre sous sequestre les céréales de Johan de Pradinas pour les « *quistas* » qu'il devait. 2 sols 6 deniers

Nous avons payé le 22 juillet à monsieur B. Geli que nous avons envoyé à Septfonds savoir si monseigneur Segui de Badafol y était passé avec de nombreux hommes d'armes. 2 gros

Nous avons payé à monsieur Johan Pairolier pour saisir B. de Paolhac et Me P. Delsolier et d'autres pour leurs « *quistas* » du 23 juillet. 1 demi gros

Nous avons payé le 23 juillet à Me P. Delsolier pour le service à mi-temps qu'il accomplit au consulat alors qu'il était notre employé et il fut ordonné qu'on lui donne 2 florins et trois sols qu'on lui devait du temps de monsieur Pratbernou. Il produisait un écrit de la main de monsieur Pratbernou. 2 florins et 4 sols

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Johan de Ponsonenc pour recouvrir l'échauguette de la tour du roi et la maison de Johan Pairolier qui avait été découverte par les ouvriers du rempart. 5 sols 8 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Costa pelletier pour diriger le guet pendant 4 demi nuits e pour se trouver sur le rempart les 4 nuits afin de noter qui faillirait à faire le guet le premier jour de juin. 4 sols 6 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Costa le 15 juillet pour remettre les reçus de la seconde « *quista* ». 4 sols 6 deniers

Nous avons payé le 22 juillet qui fut le dimanche avant Saint Jacques pour 1 présent que nous avons fait à 1 frère mineur qui était maître en théologie qui prêcha au moustier pour 6 pains à 4 deniers chacun et pour trois quarts et demi de vin fournis par monsieur G. Delbosc à raison de 12 deniers le quart. 6 sols 6 deniers

Nous avons payé le 25 juillet à monsieur R. Andrieu à monsieur Arnal de Ferrieiras à monsieur By. Sabatier pour réparer le pont de la Condamine. 16 deniers

Nous avons payé le 27 juillet pour 1 présent que nous avons fait à monsieur de Granhol au trésorier et au procureur pour 7 quarts et demi de vin fournis par monsieur P. Serpol à raison de 12 deniers le quart et pour 24 pains à deux deniers pièce fournis par dame Fina de Nozilhac 11 sols 6 deniers

Nous avons payé le 20 juillet à monsieur P. Gisbert alias Lo Tinhos qui alla à Rodez chez le notaire de Me . Rufel avec une lettre que monsieur B. Rufel lui donna pour notifier les allégations que Me Rufel avait faites concernant la poterne et d'autres choses. 6 sols 6 deniers

Le total s'élève à 4 livres 8 sols 4 deniers valant en florins 6 florins moins deux deniers.

## F° 25 r°

Nous avons payé à monsieur Johan Faure notre messenger compte fait avec lui pour ses gages le premier jour d'août. 18 livres tournois

Nous comptons et payons 1 florin d'or pour 14 sols tournois qui valent en florins 18 livres 15 florins et demi et deux gros et demi.

Item nous lui avons payé au dit Johan Faure pour la robe que nous devons lui faire et pour la couture et tout. sept florins d'or

Nous avons payé à maître Johan de Pomiers notre caissier pour ses gages 10 livres qui valent en florins 13 florins et 4 sols

Item nous avons payé de plus au dit maître pour le service qu'il a accompli sur les remparts pour diriger les travaux et payer toute les dépenses que nous avons faites sur les remparts. 6 florins d'or

Nous avons payé le dernier jour de juillet à monsieur B. Germa manoeuvre à P. le fils de monsieur Malperier et à Peire Cadel pour une louve capturée à Florac et pour 1 loup. 2 sols 8 deniers

Nous avons payé le second jour d'août à monsieur By. Rufel pour deux audiences auxquelles ils devaient participer à Villefranche par devant monsieur le juge et par devant le procureur du roi Une des audiences était le second jour d'août et concernait les deux hommes de Najac l'autre était le troisième jour d'août relative au surcens du roi et pour demander si les chanoines étaient tenus d'aider à la construction des remparts. Il resta 3 jours. 3 florins d'or

Nous avons payé le jour ci-dessus au notaire de la cour de Villefranche pour rechercher l'acte que Me P. Delsolier avait produit devant la cour pendant le Carême en tant que procureur. Monsieur By. Rufel fit procéder à cette recherche 1 gros

Item nous avons payé 1 commandement pour faire citer les deux commis de Najac qui avaient été mis en défaut.

1 gros et un quart de gros

Nous avons payé monsieur By de Cassapeira qui alla à Villefranche le 4<sup>ème</sup> jour d'août porter une lettre au trésorier de Villefranche de notre part et du commandant d'armes. 8 sols

Nous avons payé à monsieur Johan le prieur le 7<sup>ème</sup> jour d'août quand il alla à Najac pour citer les consuls de Najac et les deux commis qui avaient procédé à une saisie à La Vaissière et qui furent mis en défaut par monsieur By. Rufel à Villefranche. De Najac il alla à Villefranche sceller le commandement de chanoines afin que le blé des aires leur soit remis par l'intermédiaire du roi pour payer les travaux des remparts. 12 deniers



Item nous avons payé pour trois copies du commandement à Me Johan Fornier à monsieur R. Delsolier 2 copies aux 2 commis et 1 au consul qui furent mis en défaut. 15 deniers

Le total s'élève à 49 florins d'or 10 sols et demi

#### F<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>

Nous avons payé le 7 août à Me C. de la Porta notaire pour rédiger le commandement pour la saisie de la récolte du sol de la dîme des chanoines pour l'aide à la construction du rempart, commandement qui fut porté à Villefranche pour scellement par Johan le prieur.

8 deniers

Nous avons payé le 7 août à monsieur By. Rufel qui alla à Gaillac pour demander conseil à monsieur Ramon Favarel pour savoir si les chanoines étaient tenus d'aider à la construction du rempart. 20 sols

Nous avons payé le 8 août à, monsieur P. Vaicha chanoine « *ecclariar* » de l'abbaye de Saint-Antonin pour 12 setiers d'avoine fournis par lui à raison de 5 sols 6 deniers le setier de laquelle avoine avons fait présent à monsieur le commandant d'armes pour les services et travaux qu'il avait accomplis pour le consulat. 3 des setiers avaient été fournis par monsieur W. de Monmort et avaient coûté

7 sols 5 florins 1 gros et 21 sols

Nous avons payé le 11 août à monsieur Bertran Rufel qui alla à Villefranche pour présenter les lettres que le commandant d'armes avait rapportées de Bordeaux du Prince de Galles pour l'affaire du surcens du roi, au juge et au procureur du roi et pour tenir une réunion au sujet du consul et des 2 commis de Najac. Il resta trois jours.

3 florins d'or

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur W. Dises et à monsieur B. Borcier pour de la cire à cacheter et de l'encre.

17 deniers

Nous avons payé le 8 août à Johan le prieur qui alla de Najac à Villefranche pour faire sceller le commandement des chanoines ordonnant que leurs récoltes de la dîme soient confiquées pour aider à la construction du rempart car il était allé à Najac pour faire sceller le commandement et citer les deux commis et le consul de Najac.

1 gros

Item il eut pour rédiger la relation de la citation et pour les commis qui furent cités.

16 deniers

Nous avons payé le 12 août à Me Johan Nicolau et aux autres maçons quand ils allèrent examiner la pile du pont de l'Aveyron afin de la réparer pour 1 quart de vin. 1 gros

Nous avons payé le 15 août à Duran Sadairac et Johan Delcros et d'autres hommes qui portèrent les céréales du grenier de monsieur R. Fusier au consulat pour contribuer à la construction du rempart en pain et en vin. 2 sols 7 deniers

Nous avons payé le jour ci-dessus à Johan Eral et Ramon Floretas quand nous avons fait marché pour extraire la pierre de l'eau de la pile du pont de l'Aveyron pour réparer la dite pile pourboire. 6 deniers

Nous avons payé à P. lo Tinhos à Duran Sadairac au bailli au prieur à l'abbé pour ce qu'ils dépensèrent quand ils prirent les céréales de monsieur B. Fusier. 19 deniers

Nous avons payé aux héritiers de monsieur G. Deltelh pour le loyer de l'atelier de cordonnerie occupé par le barbier, monsieur de Caichac étant venu dire au consulat que la somme lui était due pour le terme de Noël de l'an 62. 6 sols

Nous avons payé le lendemain de Notre Dame d'août à P. Gisbert alias Lo Tinhos à Huc Alvenguas à Duran Sadairac et à Huc Trolhier pour porter au consulat 16 setiers de froment de monsieur R. de Fontanas chanoine pour l'aide au rempart. 4 sols

Nous avons payé à monsieur G. Doat pour mettre un chaînon à la chaîne du pont de la Condamine. un demi gros

Nous avons payé à monsieur Johan Barriera pour le reste de la « *quistà* » que Johan de Pratberno avait rendu en son livre le dit reste avait été donné à monsieur B. de Pradinas et le dit B. avait vendu un pichet au dit Barriera et il fut ordonné par nous qu'il récupère le dit pichet car il jura qu'il l'avait payé. 4 sols 6 deniers

Le total s'élève à 7 livres 22 deniers valant en florins 10 florins et 1 gros et demi.

## F° 26 r°

Nous avons payé le 18 août à monsieur (...) (...) qui allèrent à Villefranche pour présenter les lettres que le commandant d'armes avait apportées de Bordeaux de moseigneur le Prince de Galles au sujet du surcens du roi lesquelles lettres avaient été portées à Villefranche par monsieur By. Rufel le 11 août. Ils restèrent 3 jours. 5 florins d'or

Nous avons payé pour 1 présent que nous avons fait à monsieur By. de Nissolieras le jour où il prit femme pour un veau fourni par monsieur Johan de monsieur Huc. 2 florins d'or

Nous avons payé le 18 août par l'intermédiaire de monsieur By. Rufel pour 2 vidimus ou copies des deux lettres que le commandant d'armes apporta de monsieur le Prince de Galles et pour deux sceaux au notaire de la cour de Villefranche. 7 (...)

Nous avons payé à monsieur W. Doat serrurier le dernier jour d'août pour 2 livres moins une demie once de chevilles à mettre au pont de l'Aveyron pour le fermer et pour deux verrous qu'il plaça dans le grenier de monsieur R. Delsolier quand nous fîmes ouvrir le grenier à froment de monsieur B. de Fontanas. 2 sols 6 deniers

Nous avons payé le dernier jour d'août à monsieur W. Dises pour de la cire à cacheter et de l'encre. 15 deniers

Nous avons payé à monsieur G. de Luganhac le dernier jour d'août pour une main de papier. 3 sols

Nous avons payé la veille de Saint-Antonin à monsieur B. del Valat pour une livre de chandelles. 1 gros

Nous avons payé le troisième jour de septembre qui fut le dimanche après Saint-Antonin pour 1 présent que nous avons fait à monseigneur l'évêque de Cordes de 6 quarts de vin fournis par monsieur S. de Causanilh à raison de 12 deniers le quart et pour 12 pains de 2 deniers chacun et pour trois « *pochons* » de vin en plus des 6 quarts. 8 sols (...)

Nous avons payé le 8 septembre à monsieur de Caichac et à monsieur By. de Nissolieras qui allèrent à Villefranche car les consuls de Villefranche nous avaient envoyé une lettre nous demandant d'être à Villefranche le jour de Notre Dame de Septembre pour tenir conseil au sujet de la lettre que monseigneur le Prince de Galles avait envoyée pour que nous soyions à Poitiers le 18<sup>ème</sup> jour de septembre et pour participer à la session concernant les hommes de Najac par devant le procureur. Ils restèrent 3 jours.

4 florins et 2 gros

Le total s'élève à 12 florins et demi et 2 deniers.

#### F<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>

Nous avons payé à monsieur de Caichac le 12 (...) où il alla à Villefranche pour avoir un entretien avec tous les consuls, les

nobles et les prelates sur la façon dont nous rencontrerions le Prince de Galles. Il resta 3 jours. 3 florins d'or

Item nous avons payé le jour susdit à P. Marti qui l'accompagna. Il resta 3 jours et reçut par jour 2 gros. 6 gros

Item nous avons payé à monsieur By. Rufel pour le loyer de la jument utilisée par le sire de Caissac quand il alla à Villefranche le 8 septembre avec monsieur By. de Nissolieras, pour les 3 jours où il resta et pour le loyer de la jument qu'il utilisa du jour ci-dessus au 12 septembre. Il resta 3 jours. La dite jument coûtait chaque jour 3 gros. 1 florin et demi

Nous avons payé à monsieur W. Portas chapelain quand il alla à Gaillac avec monsieur By. Rufel pour le loyer du cheval. 4 gros

Nous avons payé le 18 août à monsieur B. Faure pour le loyer du cheval qu'utilisa le sire de Caissac le jour ci-dessus ainsi qu'il apparaît dans le compte du jour susdit du sire de Caissac. Il resta 3 jours. 8 sols

Nous avons payé le 15 septembre à monsieur W. Causada qui porta une lettre à monsieur Gaubert de Launac à Montauban et qu'il trouva à Saint Cirq, laquelle lettre lui demandait s'il accepterait d'aller pour notre compte rencontrer le Prince de Galles. 3 sols

Nous avons payé à Duran Sadairac qui alla une nuit entière avec le commandant d'armes à Saint Michel de Vax où se trouvaient les ennemis. 4 sols

Nous avons payé le 17 septembre au sire de Caichac qui alla à Villefranche pour prendre les 70 florins, qu'il ne put obtenir, destinés à monsieur Gaubert de Launac et monsieur By. de Nissolieras pour se rendre auprès du Prince de Galles. Il resta 3 jours. 2 florins

Item nous avons payé à monsieur de Luganhac le jour ci-dessus pour le loyer de la mule qu'utilisa monsieur de Caichac. Il resta 3 jours.

1 florin

Item nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur W. Causada qui alla avec le sire de Caichac et resta 3 jours. 1 demi florin

Le total s'élève (...) 4 florins et 5 gros

#### F°27 r°

Nous avons payé le 18 septembre à W. Milhars que nous avons envoyé à La Vaissière pour vérifier si les consuls de Najac qui avaient procédé à une saisie avec le sire de Caichac s'y trouvaient.

12 deniers

Nous avons payé à monsieur R. Delsolier pour ouvrir 8 livres pour 2 « *quistas* » avec les enregistrements et pour rechercher des chartes et 8 lettres qu'il avait rédigées et pour d'autres écritures qui nous lui avons fait faire à l'époque où Me P. Delsolier était notre salarié. 2 florins d'or

Nous avons payé le jour de Saint Mathieu à monsieur W. Disses pour de la cire à cacheter verte qu'il nous a fournie. 1 (...)

Nous avons payé le mardi avant Saint Michel au sire de Caichac et à monsieur B. Rufel qui allèrent parler avec monsieur Arnal B. juge mage du Quercy qui nous avait demandé d'aller parler avec lui .Ils restèrent trois jours . 4 florins d'or

Nous avons payé le jour de Saint Michel à monsieur R. Delsolier pour 5 quartons de chandelles. 15 deniers

Nous avons payé le jour susdit à Huc messenger de monsieur B. de Pradinas qui alla le jour susdit avec les dits monsieur By. de Caichac et By Rufel quand ils allèrent à Montauban. Il resta 3 jours. 6 sols

Nous avons payé le dernier jour de septembre à monsieur Aimar de dame Pina qui alla à Septfonds pour savoir où se trouvaient les gens dont le capitaine était monsieur Lort chevalier de monsieur d'Armagnac. 2 gros

Nous avons payé le dernier jour de septembre à monsieur B. de Paulhac pour une livre de chandelles car le sire de Lugagnac et monsieur B. de Disirau inspectaient le guet chaque soir et il convenait qu'ils aient 4 chandelles. 12 deniers

Nous avons payé le jour de Saint Mathieu à monsieur Gaubert de Launac et à monsieur By. de Nissolieras pour rencontrer monseigneur le Prince de Galles à Poitiers pour 21 jours. 63 florins d'or

Le total s'élève à 65 florins moins un demi gros

#### F° 27 v°

Nous avons payé à R. Dauzou pour deux loups qu'il prit à La Garrigue sur ordre des consuls. 21 deniers

Nous avons payé à, Me Johan Nicolau maçon pour trois *canas* de drap acquis de l'atelier de Causanilh (...) Camborguet pour confectionner la robe du dit Me Johan que nous lui avons promise quand il se chargea de réparer le rempart démoli. 6 florins d'or

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas pour lever la « *quista* » première sous condition de tout restituer sans restes. 25 florins

Item nous avons payé de plus au dit Pradinas pour lever l'impôt personnel. 15 florins

Item nous avons payé en outre au dit monsieur B. de Pradinas pour lever la « *quista* » seconde car il nous l'avait achetée et ne devait rien rendre en restes. 25 florins

Le total s'élève à 65 florins moins 1 gros et demi.

### F° 28 r°

Nous avons payé le 6 octobre à monsieur B. de Paolhac pour 2 livres et demi de chandelles que devaient porter 2 consuls qui passaient chaque soir sur le rempart. 2 sols 6 deniers

Nous avons payé le premier jour d'octobre pour 7 quarts et demi de vin et pour 12 deniers de pain que nous avons envoyés au Maître des eaux (4) lequel était chevalier et Gascon. 8 sols 5 deniers

Nous avons payé à Me W. de La Boisa notaire quand il alla avec le bailli prendre les céréales de monsieur R. Fusier et de monsieur de Fontanas. une *coada*

Nous avons payé à monsieur Dode Bec pour le cens des terrains réservés de Bouyssette et lui avons libéré les dits terrains avec l'enregisztrement qu'en fit Me Johan Fornier et pour le terme.

63 florins

Nous avons payé le 12 octobre pour 3 livres de chandelles acquises de B. del Valat pour donner à 2 consuls qui passaient au rempart chaque soir et au dernier guet. 3 sols

Nous avons payé le 10 octobre à monsieur By. Rufel qui alla à Villefranche pour faire dicter la citation que les consuls avaient faite pour les pêcheurs contre le Maître des eaux (4). Il resta 2 jours.

2 florins

Nous avons payé à Me Johan Delsauc avocat de Villefranche pour dicter la citation du Maître des eaux (4) pour le consulat et pour les pêcheurs. 1 florin

Item nous avons payé de plus le jour ci-dessus pour 1 clerc qui écrivit la dite citation et une lettre qu'il porta. trois gros et demi

Nous avons payé à monsieur Aimar de dame Pina quand il alla à Saint Michel de Vax pour une nuit avec le commandant d'armes car les ennemis étaient dans de dit lieu de St Michel. 4 sols

Nous avons payé le lundi après Saint Guiral à 2 hommes de Montauban envoyés par monsieur B. Duzurau et monsieur G. de

Luganhac avec une lettre qu'ils apportèrent disant que Montauban ou St Antonin devaient être pris la nuit. 1 florin 7 deniers

Le total s'élève à 7 florins et 1 demi gros

### F° 28 v°

Nous avons payé le mercredi après St Guiral quand le sire de Caichac, monsieur By. Rufel, monsieur Aimar Tories, les gardes champêtres et un grand nombre d'autres gens allèrent à La Vaissière car les consuls de Najac et d'autres gens de Najac y étaient pour le débat que nous avons avec eux. Pour 13 pains à 2 deniers chacun, pour 7 quarts et demi de vin à raison de 12 deniers le quart, pour 1 quartier et demi de mouton et pour 1 pièce de bœuf le montant de toute la viande s'élevant à 7 sols 4 deniers.

16 sols 2 deniers

Nous avons payé le jeudi après St Guiral à P. Gisbert alias Lo Tinhos qui porta une lettre aux consuls de Villefranche pour savoir de quelle manière nous nous agirions pour l'argent que demandait le Prince de Galles.

6 gros

Nous avons payé le 23 octobre à monsieur Huc Trolhier Aimar de dame Pina et monsieur Johan Azam quand ils emmenèrent les bœufs de monsieur R. Gui à La Salle pour les « *quistas* » qu'il devait.

2 gros

Nous avons payé le 23 octobre à Johan de Boria et à Huc de Lacombe pour démolir les arcades du rempart et pour porter la chaux du fossé à la chambre du consulat.

2 sols 8 deniers

Nous avons payé à Huc de Lacombe pour porter les pierres du pont de l'Aveyron à placer dans le parapet à la fin du mois de septembre et il ne fut payé que le 23 octobre.

18 deniers

Nous avons payé le 24 octobre à Me B. de Guarric notaire quand il alla à Montauban pour remettre la citation au Maître des eaux(4) pour les consuls et pour les pêcheurs. Il resta 2 jours.

1 florin et demi

Nous avons payé à monsieur Johan Pairolier employé pour prendre le froment de monsieur B. de Fontanas et de monsieur B. Fuzier pour l'aide au rempart par les chanoines pour le travail qu'il y fit.

3 gros 4 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Costa pelletier pour délivrer les enregistrements du dernier « *quisto* » du sol de la livre et de la « *bovida* » du quart et du tiers de la « *quista* ».

5 gros et demi

Nous avons payé le 26 octobre à 5 bourgeois qui déterminèrent la  
« *quista* » dernière et le « *quisto* ». 7 sols 6 deniers

Nous avons payé le 14 octobre à B. del Valat pour 1 livre de  
chandelles. 1 gros

Nous avons payé à Johan Eral, à B. Costans et à R. Floretas pour  
retirer les pierres autour de la pile du pont de l'Aveyron dont la  
majeure partie fut portée au rempart. Ils furent engagés par monsieur  
B. Bessonier. 9 gros 4 deniers

Le total s'élève à 5 florins 8 gros et demi

### F° 29 r°

Nous avons payé le 26 octobre à monsieur By. Rufel qui alla à  
Villefranche pour participer à une réunion à laquelle tous les  
consulats du Rouergue devaient participer relative à la demande  
d'argent que monseigneur le Prince de Galles avait faite à la Noël et  
pour avoir sentence de notre seigneurie au sujet de la plainte  
concernant les hommes de Najac à La Vaissière. Ils restèrent 3  
jours. 3 florins

Nous avons payé à Me B. del Guaric pour 7 quarts et demi de vin  
que consommèrent le bailli, les gardes champêtres et d'autres  
hommes la veille de la foire de Saint-Antonin et le lendemain pour le  
guet de la ville le soir et pour une réunion que nous avions à tenir.

6 gros et demi

Nous avons payé le 23 octobre à Me P. de Mosier notaire de  
Montauban pour le procès du Maître des eaux fait contre les  
pêcheurs que lui versa Me B. del Guaric à Montauban. 1 florin

Nous avons payé à Me B. del Guaric notaire pour écrire sous ladictée  
de Me B. Rufel les raisons pour lesquelles la poterne de la tour  
devait être condamnée et pour rédiger 8 articles demandés par  
monseigneur le sénéchal et pour nombre d'autres écritures qu'il fit  
pour le consulat. 1 florin et demi

Nous avons payé à Me B. le peigneur la veille de la Toussaint qui  
vint de Villefranche à Saint-Antonin pour mesurer le rempart que Me  
Johan Nicolau avait bâti et pour une dépense de 4 gros.

2 florins et 1 gros

Nous avons payé le 24 octobre à monsieur B. de Dizirau pour le  
loyer du cheval qu'utilisa monsieur B. de Causanilh quand il alla à  
Montauban avec Me B. del Guaric pour signifier l'appel du  
jugement au Maître des eaux(4) 8 gros



Nous avons payé à monsieur W. Dises le 25 octobre pour 6 feuilles de papier et 6 deniers de cire. 15 deniers

Nous avons payé à monsieur W. Dises pour deux torches utilisées la veille de la Saint-Antonin et le lendemain portées par le bailli et son escorte pour faire le guet dans la ville. 12 sols

Nous avons payé à monsieur B. del Valat pour 3 livres de chandelles qu'il nous a fournies. 3 sols

Le total s'élève à 7 florins et 11 gros

#### F° 29 v°

Nous avons payé à monsieur S. de Camborguet pour 1 tonneau de vin qui contenait 28 setiers que nous avons donné au commandant d'armes pour les nombreux travaux et services qu'il avait faits pour le consulat. 14 florins et 4 sols tournois

Nous avons payé à monsieur Esteve de Camborguet et au sire P. de Luganhac pour 6 setiers de froment que nous avons donnés et offerts au commandant d'armes. 6 florins d'or

Nous avons payé à monsieur R. Guarriga ce qui lui était dû de l'an 61 finissant en 62 où il était trésorier ainsi qu'il apparaît dans une lettre en sa possession scellée du sceau du consulat. 11 florins et 2 gros

Nous avons payé à Me Johan Fornier pour les écritures qu'il fit toute l'année pour le consulat. 3 florins et demi

Nous avons payé à B. trésorier pour 2 « *quistas* » et pour le dernier « *quisto* » en déduction de ses « *quistas* » au vu d'une lettre qu'il produisit disant que nos prédécesseurs lui avaient fait remise de ses « *quistas* ». 7 gros

Nous avons payé aux héritiers de Johan Denoms en déduction de ses « *quistas* » pour la maison des Fargas où se tient le barbier et pour la « *quista* ». 1 florin et 2 gros

Nous avons payé à monsieur Miquel Teicheire en déduction de ses « *quistas* » de 2 « *quistas* » et de l'impôt personnel et du « *quisto* » pour du bois que nos prédécesseurs lui avaient pris pour mettre sur le rempart. 15 florins et demi et 4 gros

Nous avons payé à Me B. le médecin pour le service fait pour la ville en déduction de 2 « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* ».

3 florins et 4 gros

Nous avons payé à monsieur Johan Receguat forgeron en déduction de 2 « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* » pour les journées de travail qu'on lui devait quand il travailla à Féneyrols.

1 florin

Nous avons payé à monsieur Durde Bec en déduction de sa « *quista* » première pour le cens que le consulat lui devait pour les terres réservées de Boisseta et qui lui furent remises ainsi que l'impôt personnel.

3 florins

Nous avons payé à Johan Bateire pour sonner les cloches du guet à minuit en déduction de ses 2 « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* ».

3 florins et 4 gros

Nous avons payé au sire P. de Luganhac pour 2 quarts de vin acquis quand Me B. Gaubert, monsieur By. Rufel et monsieur S. de Camborguet et nombre d'autres consuls présents quand on mesura le rempart.

2 sols

Le total s'élève à (...) florins 12 deniers

#### F° 30 r°

Nous avons payé à Me B. Guiral en déduction de ses deux « *quistas* » parce qu'il travaille pour nous (...).

8 gros

Nous avons payé à Me Johan de Lacassanha en déduction de sa « *quista* » première pour la maison au vu d'une lettre prouvant pourquoi cela lui était dû.

1 florin

Nous avons payé à Johan Fort commissaire priseur en déduction de ses 2 « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* » pour vendre les gages des « *quistas* ».

1 florin et (...)

Nous avons payé à Johan Borel commissaire priseur pour ses deux « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* » en déduction de toutes ses « *quistas* ».

(...)

Nous avons payé à Me P. Bastida en déduction de sa « *quista* » première car il produisait une lettre prouvant qu'il ne devait rien payer.

(...)

Nous avons payé à monsieur Rainaut Guionet pour 2 « *quistas* » pour l'impôt personnel et pour le « *quisto* » en déduction de ses « *quistas* » pour diriger de jour le guet de la porte de l'Aveyron.

5 gros

Nous avons payé à monsieur P. peigneur pour deux « *quistas* » pour l'impôt personnel et pour le « *quisto* » en déduction de ses « *quistas* » pour diriger de jour le guet de la porte du Pré.

1 florin et 1 gros

Nous avons payé aux héritiers de Me G. Deltelh cordonnier à Verfeil pour la première « *quista* » et pour l'impôt personnel.

8 gros

Nous avons payé à R. Delom garde champêtre en déduction de deux « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* ».

10 gros

Nous avons payé à monsieur P. Lo Pelat pour deux « *quistas* » et pour l'impôt personnel. Il était garde champêtre.

6 gros

Nous avons payé à monsieur Johan le prieur qui fit pour nous trois tournées pour prendre les céréales de monsieur By Fontanas et de monsieur R. de Fusier et pour 1 jour où il alla pour nous à Caylus.

un demi florin

Nous avons payé à monsieur W. de Lartigua alias Milhars qui était garde champêtre en déduction de ses deux « *quistas* » de l'impôt personnel et du « *quisto* ».

6 gros

Nous avons payé à dame Beatrice de La Roca épouse de feu monsieur Huc Roca pour le cens des terres réservées d'Anglars sur trois ans. Nous l'avons dispensée pour les dites terres réservées par une charte et une poignée de froment.

3 gros

Nous avons payé à monsieur Johan Recegat pour aiguiser 12 piques et pour extraire les corbeaux\* à Puèg Vièlh.

1 gros

Nous avons payé au sire de Luganhac en déduction de ce qu'il devait de sa « *quista* » pour une somme qui lui était due dans le livre de monsieur R. Guarigua.

4 gros

Le total s'élève à 9 florins et 8 gros et demi

### F° 30 v°

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas pour cent florins car il avait acheté les restes des livres du consulat mais ne prit que 42 florins il fut donc ordonné que nous lui donnions

13 florins

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas pour les hommes et les femmes qu'il ne trouverait pas dans le livre de la « *quista* » que nous lui avons donné pour qu'il en obtienne le tiers. Le montant des personnes trouvées s'élevait à 5 florins. Il obtint

1 florin et 8 gros

\*Il s'agit de corbeaux de pierre

Nous avons payé à monsieur By. de Nissolieras pour les lettres et le parchemin qu'il acheta et pour les sceaux des (...) qu'il apporta de monseigneur le Prince de Galles qui avait payé et prêté pour nous selon ses dire. Les sceaux et les lettres coûtèrent 6 guinées d'or et 8 sterlings le parchemin. 7 florins et demi d'or

Nous avons payé à monsieur Gaubert de Launac pour son prêt destiné à récupérer les lettres et pour les sceaux qu'ils apportèrent de monseigneur le Prince de Galles montant selon ses dire 3 guinées d'or et 11 sols et 10 deniers. 4 florins et 7 gros

Nous avons payé à monsieur Huc Trolhier commis pour lever le « *quisto* » dernier. 1 florin 4 gros et demi

Nous avons payé à monsieur Esteve Delsolier pour lever le « *quisto* » dernier. 2 florins et 2 gros

Nous avons payé à monsieur R. Delsolier pour faire le livre du « *quisto* » dernier et pour faire les enregistrements du sol, de la livre, et de toute la « *bovida* » du « *quisto* » dernier. 5 gros

Total 30 florins et demi et 1 demi gros

Nous avons payé aux commis et aux gardes champêtres le jour de St André qui allèrent prendre les bœufs de monsieur Gaubert de la Guoatieira. 2 gros et demi

Nous avons payé à dame Guilhalma de Joani pour le loyer de la jument qu'eut Miquel Teicheira à la place du mulet qu'utilisa le sire de Caichac à Montauban. 4 gros

Nous avons payé pour 2 mains de papier pour le livre que nous avons rendu au consulat. 3 gros et demi

Nous avons payé à monsieur G. Bosquieira pour une pelle qu'avaient utilisée Me Johan Nicolau au rempart et qui fut perdue. 4 gros

Nous avons payé à monsieur B<sup>o</sup>. de Dorde en déduction du « *quisto* » pour de la pierre qu'il a fournie pour le rempart 8 gros

### F<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>

Ici figurent les restes de la première « *quista* », de la seconde, de l'impôt personnel et du « *quisto* » lesquelles 2 « *quistas* » et l'impôt personnel furent levés par monsieur B. Pradinas et le « *quisto* » fut levé par Esteve Delsolier lesquels sont comptabilisés comme recettes dans la partie recette car elle doivent figurer en dépenses dans la partie dépense.

Le sire de Caichac doit pour 2 « *quistas* », pour l'impôt personnel et pour le « *quisto* » 12 florins

Monsieur B. Rufel doit pour 2 « <i>quistas</i> » et pour le personnel	23 florins
W. Chatguier doit pour 1 « <i>quistas</i> » et pour le « <i>quisto</i> »	11 florins
Les moines d'Auriola doivent pour 2 « <i>quistas</i> »	12 florins
Item ils doivent pour le « <i>quisto</i> » dernier	1 florin
Les nonnes de Costa Johan doivent pour 2 « <i>quistas</i> »	8 florins
Item elles doivent pour le « <i>quisto</i> » dernier	1 florin
Les héritiers de monsieur G. Monluso doivent pour 2 « <i>quistas</i> »	8 florins 10 gros
Gaubert de Castelneu alias de La Guotieria doit pour 2 « <i>quistas</i> » pour l'impôt personnel et pour le « <i>quisto</i> »	4 florins et demi
B. de Causanilh doit pour 2 « <i>quistas</i> » et pour le « <i>quisto</i> » en tout	10 florins et 4 gros

(payés à Me Johan de Pomies trésorier)

Johan Chatguier de Pucelsi doit pour la seconde « <i>quista</i> »	1 demi florin
P. Boisa commis doit pour 2 « <i>quistas</i> »	5 gros
Aimar Joglar alias deb dame Pina doit pour 2 « <i>quistas</i> » et pour l'impôt personnel. Il est garde champêtre	9 gros
P. Ramundinas doit pour 2 « <i>quistas</i> »	1 florin
Johan Parapieh doit pour 2 « <i>quistas</i> »	1 florin
P. Ramon Taosta de Bruniquel doit pour 2 « <i>quistas</i> » et pour le « <i>quisto</i> »	1 florin et 2 gros
P. de Laporta doit pour une « <i>quista</i> »	2 gros
Johan Galhardo doit pour 2 « <i>quistas</i> »	4 gros
B. le meunier qui demeure dans la maison de Johan Barbier doit pour 2 « <i>quistas</i> » qui lui furent données car il était malade	1 demi florin
Baba doit pour 1 « <i>quista</i> »	2 gros
Le total s'élève à 91 florins et 8 gros	

### F° 31 v°

Ici figurent les restes de l'an 62

Les héritiers de monsieur P. Rocel doivent pour une « <i>quista</i> »	2 gros
W. de Lafaga alias Sadol pour une « <i>quista</i> »	3 gros
(...) de St Antonin doit pour le « <i>quisto</i> » dernier	2 florins et demi
Les héritiers de monsieur Johan de Palhairols doivent pour le « <i>quisto</i> » dernier	1 quart de florin

(...) commis doit pour le « <i>quisto</i> » dernier	1 gros et demi
(...) doit pour le « <i>quisto</i> »	un demi gros
(...) doit pour le « <i>quisto</i> »	1 gros
(...) alias Labat doit pour le « <i>quisto</i> »	2 gros
Vialaneva doit pour le « <i>quisto</i> »	1 gros
B. de Volgues doit pour le « <i>quisto</i> »	2 gros
Johan Cadi doit pour le « <i>quisto</i> »	1 gros
B. Podavinha fils de monsieur Johan doit pour le « <i>quisto</i> »	2 gros
Arnal Dantraiguas doit pour le « <i>quisto</i> »	2 gros
Le Muet doit pour le « <i>quisto</i> »	un demi gros
S.de Masip doit pour le « <i>quisto</i> »	2 gros
qui fut payé à monsieur Johan de Pomies	
Me W. Vialaret chapelain doit pour le « <i>quisto</i> »	1 gros
By. Costa doit pour le « <i>quisto</i> »	3 gros
B. de Palhairols doit pour le « <i>quisto</i> »	3 gros
Huc Periolas doit pour le « <i>quisto</i> »	4 gros
W. Caudasaiguas doit pour le « <i>quisto</i> »	2 gros
P. Blancafort de Quergoale doit pour le « <i>quisto</i> »	1 gros
Isambart del Valat doit pour le « <i>quisto</i> »	4 gros

### F<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>

#### LE REMPART

Ici commence ce que nous avons payé pour le rempart endommagé et tout ce que nous avons payé pour cela est inscrit ici et ce fut fait l'an 1362 par moi Johan de Pomies trésorier de l'an susdit.

Tout premièrement nous avons payé à monsieur Duran Sadairac et à Huc Alvengas pour faire le chemin et le fossé au pont de la Peiriera pour porter le sable de la Tour du roi au rempart et pour nettoyer l'endroit pour décharger le sable et la chaux et où faire le mortier. Ils passèrent chacun deux jours et prenaient chaque jour deux florins et 1 gros.

2 deniers et demi

Nous avons payé le jeudi saint à Felip Rainal, Duran Sadairac, Aimar de dame Pina, Huc Alvengas et B. Guizas qui firent le chemin à Boiseta par où passerait la chaux. Chacun prenait

20 deniers 1 demi florin 1 gros et 2 deniers.

Nous avons payé à Huc Trolier commis, à B. Costa et à B. Delom le jeudi saint qui collectèrent en ville 44 sacs pour porter la chaux du four à chaux à la ville.

2 gros et demi

Nous avons payé à monsieur W. de Monmort pour une demie aune d'étoupes pour raccommoder les sacs le samedi saint

un demi gros et le quart d'un gros

Nous avons payé à 9 hommes qui portèrent la chaux et à Bernat Guizas et Felip Rainal qui l'ensachèrent pour 2 quarts de vin et pour 8 deniers de pain. Ils y revinrent 2 fois le troisième jour de Pâques.

1 gros et demi et 1 quart de gros

Item nous avons payé en plus à Johan Rainal et à G. de Malperier pour 1 demi quart de vin

1 quart d'un gros

Item nous avons payé à Huc Alric, à B. Costa Aimar de dame Pina qui collectèrent dans la ville le jeudi saint et le second jour de Pâques 44 sacs pour porter la chaux.

3 gros et le quart d'un gros

*(Le paragraphe précédent est biffé sur l'original)*

Nous avons payé à Felip Rainal et à B. Guizas le troisième jour de Pâques pour ouvrir la bouche du four à chaux et pour ensacher la chaux.

2 gros et 1 quart d'un gros

Nous avons payé le samedi saint à monsieur Esteve Delsolier pour raccommoder 10 sacs

10 deniers

Item à la vendeuse de fouaces qui se trouve en la maison de Johan Barbier pour raccommoder 10 sacs avec le fil employé et celui fourni à monsieur S. Delsolier avec lequel il raccommoda les 10 sacs ci-dessus dits et au tailleur qui se trouve en la maison de monsieur Baguet. Le tailleur reçut 10 deniers pour raccommodage.

1 gros et trois quarts d'un gros

Nous avons payé le troisième jour de Pâques aux 5 pêcheurs : Johan Eral, R. Florets, B. Constans Aimeric Masip Alio engagés en présence de monsieur B. de Pradinas pour extraire le sable et le porter au port en deux cents « *navadas* ».

7 florins d'or et 10 sols tournois

Nous avons payé à Felip Rainal et à B. Guizas loués par monsieur Esteve Causanilh le jeudi après Pâques pour couvrir le four à chaux

trois gros et le quart d'un gros

Nous avons payé à monsieur B. Guizas le vendredi après Pâques pour 1 jour où il prit le sable qui est sur la rive de l'Aveyron et le rangea là où on le déchargea au pied du rempart le premier jour.

1 crozat et demi

Nous avons payé le 10 avril à monsieur P. de Laporta frère de Me Johan Portas qu'avait loué monsieur B. Besonier pour ramasser le sable répandu par le bétail qui dormait dans le fossé et que l'on avait

porté au pied du rempart endommagé pour faire le mortier pour 1  
jour. 1 gros et quart

Nous avons payé le 15 avril à monsieur de Monmort pour 12 aunes  
et 2 emfans d'étoupes achetées par monsieur B. Besonier et  
monsieur G. Bosquiera pour faire des sacs pour transporter la chaux  
à raison de 16 deniers l'aune. 1 florin et 2 gros

Nous avons payé à la femme de feu B. Rey alias Gualhina pour 15  
brasses de corde que prit monsieur B. Besonier pour mettre aux sacs  
qu'il avait fait faire pour porter la chaux. 1 gros 1 denier

## F° 32 v°

### LE REMPART – LA CONSTRUCTION

Me Johan Nicolau maçon reçut le 14 avril avec enregistrement qu'en  
fit Me Johan Fornier le jour susdit et qui lui fut décompté par  
monsieur B. de Dizirau et monsieur B. de Pradinas pour la  
construction du rempart cinquante florins d'or

Nous avons payé le 7 mai à Me Johan Nicolau maçon en présence de  
monsieur R. Costa qui les lui compta , de maître Johan Fornier et de  
monsieur B.de Pradinas et de monsieur B. Besonier , pour construire  
le rempart et la tour du consulat avec enregistrement qu'en fit Me  
Johan Fornier le jour susdit. 54 florins

Nous avons payé le 20 mai à Me Johan Nicolau maçon dans l'atelier  
de monsieur B. de Pradinas étant présents monsieur B. de Pradinas ,  
Huc Trolier et monsieur B. Costa qui les lui compta 20 florins d'or

Nous avons payé le 28 mai en présence de Me Johan Fornier  
,monsieur R. Costa ,monsieur B. de Pradinas et monsieur B.  
Besonier 20 florins d'or

Nous avons payé à Me Johan Nicolau en la tour du consulat en  
présence de monsieur R. Costa qui les lui compta inclus dans cette  
somme 18 florins et 3 gros que monsieur B. de Pradinas lui avait  
donnés et que j'ai moi inscrits et qu'il reconnut avoir reçus

trente et 1 florins et trois gros

Nous avons payé à Me Johan Nicolau 4 florins

Nous avons payé à monsieur Johan Nicolau de la main de monsieur  
P. de Lughnac qui nous les devait pour l'abattoir 3 florins et 1 gros  
Item de plus le dit P. de Lughnac lui paya qu'il nous devait pour  
l'abattoir d'autre part 10 florins

Item le dit P. de Lughnac lui paya pour nous car il les devait pour  
l'abattoir 34 florins



Nousavons payé le second jour de juillet en présence de R. Costa , B.  
 de Pradinas et B. Besonier 20 florins  
 Nous lui avons payé de plus de la main de monsieur P. de Luganhac  
 en déduction de sa « quista » 5 florins  
 Nous avons payé à monsieur Johan Nicolau le 8 juillet en présence  
 de monsieur B. de Pradinas en son atelier 6 florins et demi  
 Le total de tout ce qui est décrit ci-dessus dans un  
 enregistrementqu'en fit Me Johan Fornier l'an 63 le tout fut payé au  
 dit Johan Nicolau le 16 juillet deux cent 59 florins et 10 gros.  
 De tout ce qui est ci-dessus Me Johan Fornier fit un enregistrement  
 le le 21 juillet qui s'éleva à deux cent 68 florins et 9 gros  
 Nous avons payé le 12<sup>ème</sup> jour de juillet au consulat à Me Johan  
 Nicolau pour construire le rempart décomptés par monsieur Esteve  
 de Camborguet en présence de monsieur P. de Luganhac , monsieur  
 G. Bosquiera et monsieur Esteve de Causanilh .Item j'ai donné en  
 plus au dit Me Johan Nicolau en plusieurs fois 43 florins et 7 gros.  
 Des quarante ci-dessus et des quarante trois fit un enregistrement  
 Me Johan Fornier le 21 août en présence de Alias Baudus , Johan  
 Carando et Jacme Catala dont le total s'élevait à 83 florins et 7 gros  
 Nous avons payé à Me Johan Nicolau maçon le troisième jour  
 d'octobre avec enregistrement qu'en fit Me Johan Fornier  
 quatre vingt six florins et 8 gros  
 Le total de tout ce qui est décrit ci-dessus encaissé par Johan Nicolau  
 s'élève à quatre cent 44 florins le reste de ce que nous lui avons payé  
 se trouve dans le présent livre sous le signe suivant # après 10  
 enregistrements  
 Nous avons payé pour deux comportes que nous avons louées à la  
 femme de feu monsieur S. Foguasier pour 11 jours 22 deniers  
 Nousavons payé le 26 avril à B. Espinasier,à Johan Delcros,à P.  
 Verdala,à P. Coderc et au beau-frère de dame Fortuna le muletier  
 loués par monsieur B. Besonier pour abattre le rempart jusqu'aux  
 fondations chacun prenant 20 deniers 8 sols 4 deniers  
 Nous avons payé le 28 avril à 4 hommes,P. Verdala,Bo Boro ,W.  
 Bru et Duran Delbosc pour démolir le rempart jusqu'aux fondations  
 chacun d'eux prenait 20 deniers 6 sols  
 Nous avons payé pour faire coudre 7 sacs à Johan Barieira avec le fil  
 qu'il employa 2 sols 4 deniers

Nous avons payé à Johan Delcamps de Saint Michel de Vax pour le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi pour ensacher la chaux aux bêtes Il prenait par jour 20 deniers et ce fut pendant l'incendie d'avril  
6 sols 8 deniers

Nous avons payé le 25 avril à monsieur R. de Montricoux pour deux comportes que lui acheta monsieur B. Besonier pour transporter le sable  
5 sols

Nous avons payé le 29 avril à P. Verdala, P. Fabre, Bo Boro, B. Guizas, Huc Alvenguas et à Duran Delbosc pour porter les dalles et la pierre le premier jour quand on commença les fondations du rempart à raison de 20 deniers chacun  
10 sols 4 deniers

Le total de cette moitié d'enregistrement s'élève à 447 florins et demi et un demi gros.

### F°33 r°

Nous avons payé à monsieur P. de Bosac pour coudre 12 sacs pour transporter la chaux avec le fil qu'il employa en cousant les dits sacs le 14<sup>ème</sup> jour d'avril  
2 gros et demi

Nous avons payé le 13<sup>ème</sup> jour d'avril à monsieur P. de Baia et à Ebrart pour ensacher et peser la chaux et pour aider à charger ceux qui, engagés par monsieur B. Besonier, étaient chargés du transport de la chaux  
3 gros

Nous avons payé le 14 avril à 6 hommes parmi lesquels 2 étaient W. Gastinel et Peire de Montanha et 4 étaient étrangers qui creusèrent au pied du rempart pour en faire les fondations. Chacun prenait 18 deniers  
7 gros et un tiers de gros

Nous avons payé le 14 avril à monsieur W. Olivier et à monsieur Johan de Monginho engagés par monsieur G. Bosqueira pour ensacher et peser la chaux  
3 gros moins 2 deniers

Nous avons payé le 15 avril à W. Olivier et à Johan de Monginho pour ensacher et peser la chaux pour ceux qui la transportaient  
3 gros moins 2 deniers

J'ai payé le 15 avril à B. Dalbeges, à B. Guizas, au messenger de B. de Pradinas et à 1 homme étranger qui creusèrent le trou de l'ante et qu'avait loués monsieur B. Besonier à raison de 20 deniers le « *jornal* »  
6 gros et demi

J'ai payé le 15 avril à monsieur Johan Faure le joueur de trompe pour trois jours passés à transporter l'eau et la pierre pour faire le

mortier au rempart .Il avait été engagé par Johan Nicolau le maçon à  
18 deniers par jour et 2 deniers qu'il a en plus là-dessus 4 gros

Nous avons payé le 12 avril à savoir le premier jour où l'on  
commença à transporter la chaux à Felip Rainal pour ensacher et  
peser la chaux 1 gros et le tiers d'un gros

Nous avons payé à monsieur B. Dalbiges ,à B. Guizas et à Johan Gas  
étranger le 17 avril pour retirer le sable de la rive de l'Aveyron car  
nous avons peur que l'eau l'emporte et pour porter la pierre au pied  
du rempart 4 gros moins 2 deniers

Nous avons payé le 18 avril à monsieur B. Dalbeges,à B. Guizas et  
au messenger de monsieur B. de Pradinas engagés par B. Besonier qui  
travaillèrent à creuser pour l'ante du rempart

4 gros et le quart d'un gros

Et à Duran Delbosc,Huc de Lacomba et P. Castel chacun prenant 16  
deniers 3 gros et demi

Nous avons payé le 15 avril à Ebrart ,Huc de Lacomba,P.  
Castel,Duran Delbosc et Johan Guasc pour porter la pierre et les  
dalles et creuser pour asseoir l'ante

un demi florin moins 1 demi gros

Nous avons payé le 15 avril à Olevier et à Johan de Monginho pour  
ensacher et peser la chaux 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le 16 avril à Johan Delscamp de Saint Michel de  
Vax pour faire le chemin par lequel on transporterait la chaux du  
four à chaux et creuser le chemin de Boiseta 2 gros et demi

Nous avons payé le jour ci-dessus à Olevier et Johan Monginho  
pour peser et ensacher la chaux 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le jour ci-dessus à W. Bru alias Capela,Duran  
Delbosc et Johan Guasc pour faire manœuvre quand on faisait l'ante  
et porter la pierre pour bâtir le parapet .Ils avaient tous été engagés  
par B. Besonier 4 sols 4 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Besonier qui acheta deux corbeilles  
pour enlever les déblais de la bouche du four à chaux et autres  
services rendus pour la construction du rempart 2 sols

Le total s'élève à 5 florins et 1 gros et demi pour toute cette  
demi page

## LE REMPART

Nous avons payé le 15 avril à monsieur B. de Palhairols, monsieur B. de Pradinas, monsieur Johan P. et Johan de Mosax en présence de monsieur R. Costa et maître Johan Fornier en l'atelier de monsieur . de Pradinas pour 16 cents quintaux de chaux qu'ils avaient prise à transporter pour nous à prix fait. Il recevait par quintal 4 deniers 3 florins à 14 sols tournois les 10 florins ci-dessus furent mis dessous en cette page pour B. de Palhairols 2 florins et demi (...) Johan de Mosac e 2 florins et demi pour B. de Pradinas Cette page pour B. de Palhairols 2 florins et demi pour Johan de Mosac 2 florins et demi et pour B. de Pradinas deux florins et demi et pour Johan P. 2 florins et demi

B. Besonier indiqua qu'il avait tout inscrit quand il avait apporté 29 sols qui furent inscrits ci-dessous pour monsieur B. Palhairols.

*Note : ce paragraphe est biffé sur l'original et difficilement déchiffrable*

Nous avons payé à monsieur B. de Palhairols compte fait avec lui et monsieur B. Besonier le 30<sup>ème</sup> jour de mai avec un écrit que possède le dit B. Besonier et le dit B. de Palhairols pour quatre cent 62 quintaux de chaux qu'il avait portés le jour ci-dessus et devait recevoir pour chaque quintal 4 deniers et une maille le florin comptant et payant pour 14 sols

8 livres 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le jour ci-dessus dit à monsieur Johan de Mosac pour 58 quintaux de chaux qu'il avait transportés (...)

1 florin et 1 gros

Nous avons payé le jour ci-dessus dit et compte fait comme ci-dessus à monsieur Johan de Mosac pour deux cent 54 quintaux qu'il avait transportés le jour ci-dessus dit

4 livres 15 sols 3 deniers

Nous avons payé le 5 juin à monsieur Johan de Mosac pour 75 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec « *talha* » et écrit par monsieur Johan Besonier

28 sols 1 denier et 1 maille

Nous avons payé le 6 juin à monsieur P. Delangla pour 122 qintaux de chaux qu'il avait apportés compte fait avec monsieur B. Besonier avec un écrit que détient monsieur B. Besonier qu'il apporta le 6 mai

45 sols 9 deniers

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas compte fait le 6 mai avec monsieur Bernat Besonier, avec monsieur B. de Pradinas et avec

moi pour 75 quintaux de chaux avec un écrit que détient monsieur B. Besonier 28 sols 1 denier

Nous avons payé compte fait le 6 mai avec Johan de W. P. et avec monsieur B. Besonier qui avait apporté un écrit qu'il détient mentionnant qu'il avait transporté 87 quintaux et demi de chaux 22 sols 7 deniers et une maille

Nous avons payé à monsieur Johan de W. P. compte fait avec monsieur B. Besonier avec Johan P. avec une « *talha* » et un écrit que détient B. Besonier le 6 juin pour 130 quintaux qu'avait porté au début Johan P. 18 sols 9 deniers

Nous avons payé à monsieur W. Bru alias Capela à Johan Faure joueur de trompe et à G. Delbosc le 21 avril qui avaient été engagés par monsieur B. Besonier pour porter la pierre pour la construction du rempart ou de l'ante. 4 sols 6 deniers tournois

Nous avons payé à monsieur Felip Rainal et à monsieur B. Dalbeges le 21 avril qui allèrent avec P. Fumat charpentier couvrir le four à chaux, peser la chaux et aider à charger ceux qui la transportaient 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le jour susdit pour 1 quart et demi de vin et pour 4 deniers de pain que nous avons acheté à monsieur P. Fumat pour consommer avec les deux susnommés 1 sol 4 deniers

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur P. Fumat charpentier pour couvrir le four à chaux et fixer la couverture 3 sols

Nous avons payé le 22 avril à monsieur B. Besonier pour 7 aunes et 1 empan d'étoupes qu'il avait décomptés pour confectionner les sacs pour transporter la chaux un demi florin 1 gros et 2 deniers

Nous avons payé le 22 avril à W. Bru alias Capela, à W. Borias, à G. Bosc et à Peire Costa qui avaient transporté la pierre au rempart pour faire l'ante et qui avaient été engagés par B. Besonier 6 sols 2 deniers

Nous avons payé le 22 avril à monsieur Johan de Monginho qui resta au four à chaux pour ensacher et pour peser 2 sols 2 deniers

Nous avons payé le 24 avril à monsieur Johan Delscams de Saint Michel de Vax pour peser et pour ensacher la chaux avec ceux qui transportaient avec les bêtes 20 deniers

Nous avons payé le 24 avril à 6 hommes qui abattirent le rempart à savoir B. Guizas, BoBoro, B. Boro, P. Verdala, P. Granhol, B. Bordarias chacun prenant 20 deniers soit 10 sols

Nous avons payé le 12 juin à monsieur P. Delangla, monsieur B. de Pradinas, monsieur B. de Palhairols et monsieur Johan de Mosac pour 231 quintaux de chaux qu'ils avaient transportés à raison de 4 deniers et 1 maille le quintal 4 livres et 20 deniers

Nous avons payé le 25 avril à monsieur Johan Delcams pour ensacher la chaux et la peser pour les hommes qui la transportaient 20 deniers tournois

Nous avons payé l'avant-dernier jour d'avril à monsieur Johan Delcams de Saint Michel de Vax pour ensacher la chaux au four à chaux pour les hommes qui la transportaient 20 deniers

*NOTE/ les totaux ont été biffés*

**F° 34 r°**

#### LE SABLE

Nous avons payé au prieur des Carmes pour 5 jours passés à transporter le sable avec sa mule .Il prenait 3 gros par jour Total 1 florin et 3 gros

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas le troisième jour de mai pour 5 jours où il avait transporté le sable 1 florin et 3 gros

Nous avons payé le 12 mai à monsieur B. Faure pour les 9 jours où il porta le sable compte fait entre monsieur B. Besonier et lui. Il prenait par jour 3 gros deux florins et trois gros

Nous avons payé à monsieur Esteve Delsolier le 14 mai pour trois jours où il avait transporté le sable un demi florin et deux gros

Nous avons payé le 30 mai à monsieur de Palhairols pour deux jours où il avait transporté le sable un demi florin

Nous avons payé comme ci-dessus à Johan de Mosac pour deux jours où il avait apporté le sable un demi florin et deux gros

Nous avons payé le 4 juin à monsieur P. Peiro pour 7 jours qu'il avait passés à transporter le sable avec sa bête. Il prenait trois gros par jour 21 gros

Nous avons payé le 5 juin à monsieur B. de Pradinas qui avait porté le sable avec sa bête compte fait entre lui B. de Pradinas et monsieur B. Besonier avec un écrit de monsieur B. Besonier deux florins

Nous avons payé le 10 juin à frère P. Marti et à frère Johan Deltelh prieur des Carmes compte fait entre monsieur B. Besonier et eux avec un écrit que détient le dit B. Besonier pour 26 jours pendant lesquels ils transportèrent le sable avec leur bête .Pour 6 jours ils

prenaient 3 sols 6 deniers et pour 20 jours ils prenaient 4 sols. Cent  
un sols valant en florins 7 florins 2 sols et 2 gros et demi

### LES CLAIES

Nous avons payé au prieur des Carmes pour le transport des claies  
avec leur mule pendant 2 jours un demi florin

Nous avons payé à monsieur Aimar de dame Pina et à Huc Trolhier  
pour confectionner 6 claies 4 sols

Nous avons payé à Felip Rainal, Dalbeges et à B. Guizas pour  
confectionner 43 claies à raison de 8 deniers la claie  
deux florins un demi gros et 1 denier

Nous avons payé à monsieur B. Faure pour une demi journée passée  
à porter les claies et une demi journée à transporter le sable le 12 mai  
trois gros

Nous avons payé le 30 mai à monsieur B. de Palhairols pour le  
transport des claies pendant 1 jour trois gros

Nous avons payé comme ci-dessus à monsieur Johan de Mosac pour  
le transport des claies pendant 1 jour trois gros

Nous avons payé au prieur des Carmes pour transporter avec sa bête  
36 quintaux de chaux 13 sols 6 deniers

Nous avons payé à la femme de feu Johan del Valat pour transporter  
23 quintaux et demi de chaux 8 sols 10 deniers

Nous avons payé à S. Delsolier le 23 avril pour 58 quintaux de  
chaux qu'il avait transportés 21 sols 8 deniers

Nous avons payé à monsieur S. Delsolier le 7 mai pour 78 quintaux de  
chaux qu'il avait transportés 29 sols 3 deniers

Nous avons payé aux Carmes le 7 mai pour transporter 10 quintaux  
de chaux 3 sols 9 deniers

Nous avons payé le 30 mai à monsieur B. de Palhairols pour 2 jours  
pendant lesquels il avait transporté le sable un demi florin

Nous avons payé à Bernat alias de Lapeirosa le jour de la St  
Georges pour 17 quintaux de chaux qu'il avait transportés  
6 sols 9 deniers

Nous avons payé le jour de la St Georges à Arnal Farguesa fillâtre de  
B. Vaisa pour 39 quintaux de chaux qu'il avait transportés  
14 sols 6 deniers et 1 maille

Nous avons payé le 7 mai de plus à monsieur Johan Delcamps de St  
Michel de Vax pour 58 quintaux de chaux qu'il avait transportés

	21 sols 9 deniers
Nous avons payé à monsieur Arnal de Lafargua fillâtre de B. Marti le dernier jour d'avril pour 45 quintaux de chaux transportés	
	16 sols 10 deniers et 1 maille
Nous avons payé à monsieur Johan Gralh pour transporter 22 quintaux de chaux le dernier jour d'avril	8 sols 3 deniers
Nous avons payé le 11 mai au fillâtre de monsieur B. Vaissa et à Arnal pour transporter 42 quintaux de chaux	15 sols 9 deniers
Nous avons payé à monsieur B. Faure pour transporter 48 quintaux de chaux le 12 mai	18 sols 9 deniers
Nous avons payé le 14 mai à monsieur Esteve Delsolier pour transporter 18 quintaux de chaux	6 sols 9 deniers
Nous avons payé le 10 juin à monsieur Johan de Mosac pour 40 quintaux de chaux qu'il avait transportés	5 sols 7 deniers
Total (...)	14 livres 9 sols 5 deniers et 1 maille
	Total en florins et gros (...)

F° 34 v°

#### LE REMPART

Nous avons payé le second jour de mai à monsieur B. Chambras pour infliger une amende à 12 personnes qui avaient failli pour travailler au rempart ,une personne par famille

un demi gros et 3 deniers

Nous avons payé le premier et le second jour de mai à monsieur Johan Delscamps de Saint Michel de Vax pour ensacher lachaux pour ceux qui la transportèrent les dits deux jours

3 sols 4 deniers

Nous avons payé le 3 mai à B. Dalbeges qui pesa la chaux au four à chaux

2 sols

Nous avons payé le 3 mai à B. Dalbeges et à Johan Fraiche qui furent au four à chaux pour le nettoyer , pour ensacher ,peser et aider à charger les bêtes

4 sols

Nous avons payé à monsieur B. Besonier pour 5 (...) et pour la chaux qu'il avait achetée et qu'il fit décharger 7 deniers et une maille

Nous avons payé le 5 mai à 5 hommes que monsieur B. Besonier avait engagés pour aider à la construction du rempart.Trois d'entre eux prenaient 2 sols et les deux autres 22 deniers C'étaient :B.

Bonet,P. Cavalier,Ebrat Talhabarta et Duran Delbosc 9 sols 8 deniers

Nous avons payé le 5 ,mai à B. Espinassier qui alla au four à chaux

2 sols



Nous avons payé le 6 mai à P. Verdala et à Duran Guasc qui travaillèrent au rempart 3 sols 2 deniers

Nous avons payé le 6 mai à P. Dalbeges qui travailla au four à chaux 2 sols

Nous avons payé le 8 mai pour une pleine bouteille d'encre que nous avons achetée 5 deniers

Nous avons payé le 8 mai à P. Granhol, S. Folcoi, W. dels Casals et R. Sabatier chacun prenant 2 sols 2 deniers 8 sols 8 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Costa pelletier pour diriger les gens qui travaillaient au rempart pendant 3 jours 3 sols

Nous avons payé le 10 mai à Johan Eral et Ramon Floretas en présence de monsieur B. Pradinas pour extraire et porter du sable au port quatre florins d'or

Item nous avons payé de plus à monsieur Johan Dalias alias Alio pour extraire du sable 1 florin d'or

Item nous avons de plus aux dits pêcheurs le 17 mai avec les 5 florins ci-dessus qu'ils avaient eus compte fait et compté entre eux et monsieur G. Bosquieira et monsieur Esteve de Causanilh pour deux cent 70 « *navadas* » 3 florins et 12 sols tournois

Nousa vons payé à monsieur Duran Delbosc qui travaillait au rempart 2 sols

Nous avons payé le 12 mai à monsieur P. Dalbeges, monsieur Johan Delscamps et à monsieur Johan Fraiche qui étaient allés au four à chaux et découvrirent et ouvrirent la bouche souterraine du four à chaux le mardi et le mercredi avant les Rogations et le vendredi après l'Ascencion. Ils prenaient chaque jour 2 sols et 3 deniers. Monsieur Besonier les avait loués pour 9 jours 19 sols 6 deniers

Nous avons payé le 12 mai à Johan Guasc, Huc de Lacomba, Duran Delbosc et à S. Falcoy qui transportèrent la pierre au rempart chacun prenant 2 sols 1 denier 8 sols 4 deniers

Total 13 florins et demi et 4 gros moins 2 deniers

Nous avons payé le 6 mai à monsieur B. Besonier pour le travail qu'il fit au rempart et pour transporter la chaux du four à chaux et commença le lendemain de Pâques qui fut le troisième jour de Pâques et il fut ordonné que pour son travail du troisième jour d'avril jusqu'au 21<sup>ème</sup> jour d'avril il reçoive 15 gros et puis il fut ordonné par messieurs les consuls qu'il reçoive chaque jour 1 tournois d'argent Il reçut tout d'abord 3 florins d'or

Item nous avons payé à monsieur B. Besonier pour Bo. de Paolhac car le dit B. les devait à Paolhac. 10 sols tournois

Nous avons payé de plus à monsieur B. Besonier pour ses « *journals* » et pour son travail le mardi après St Jean versés par monsieur B. de Pradinas le jour ci-dessus et lui furent pris en compte 13 florins et demi pour 3 florins et 1 sol d'or

Item j'ai moi fait le compte de monsieur B. Besonier le premier septembre et nous avons trouvé que du 21<sup>ème</sup> jour d'avril jusqu'au premier jour de septembre il avait travaillé 104 jours ouvrables qui s'élevèrent à 7 livres 16 sols 7 florins (...)

Nous avons payé de plus au dit B. Besonier le lundi après St Mathieu... Tout ce qui concerne monsieur B. Besonier fut placé à la suite de 7 enregistrements du présent livre car il est déchiré

Total en deniers 78 sols 8 deniers valant en florins 5, florins et demi et 1 gros et demi

Le total de la présente demi page est 27 florins et demi et 2 gros et 4 deniers

*NOTE : les 10 paragraphes précédents sont biffés sur l'original*

**F° 35 r°**

#### LE REMPART

Nous avons payé le 13 mai à monsieur Huc de Lacomba, à monsieur S. Falcoy et monsieur Duran Delbosc pour porter de la pierre et travailler au rempart à chacun 2 sols 6 sols

#### LA CHAUX

Nous avons payé le 14 mai à monsieur Johan Delscamps de Saint Michel de Vax pour 24 quintaux de chaux qu'il avait transportés 9 sols

Nous avons payé le 16 mai à monsieur P. Delangle pour 78 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec une « talha » et 1 écrit qu'a monsieur B. Besonier qui le commanda 24 sols 3 deniers

Nous avons payé à monsieur Johan Delscamps de Saint Michel de Vax le 19 mai pour 30 quintaux de chaux qu'il avait transportés le jour susdit 11 sols 3 deniers

Nous avons payé à monsieur P. Delangle pour 48 quintaux de chaux qu'il avait transportés compte fait avec monsieur B. Besonier avec une « talha » et un écrit qu'il détient pour la somme revenant au dit D. 18 sols

Nous avons payé le 21 mai le jour de Pentecôte à monsieur S. Delsolier pour 54 quintaux de chaux qu'il avait transportés le jour susdit 20 sols 3 deniers  
 Nous avons payé à monsieur Johan Delscamps le 21 mai le jour de Pentecôte pour 6 quintaux de chaux qu'il avait transportés le jour susdit 2 sols 3 deniers  
 Nous avons payé le 22 mai à monsieur Arnal Farguas pour 12 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec « *talha* » et écrit que détient monsieur B. Besonier 4 sols 6 deniers  
 Nous avons payé le 27 mai à monsieur P. Delangle pour 60 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec « *talha* » et écrit que détient monsieur B. Besonier 22 sols 6 deniers  
 Nous avons payé le 28 mai à monsieur Johan Delscamps de Saint Michel de Vax pour 24 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec « *talha* » et écrit que détient monsieur B. Besonier 9 sols  
 Nous avons payé le 28 mai à monsieur Esteve Delsolier pour 36 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec un écrit de monsieur B. Besonier 13 sols 6 deniers  
 Nous avons payé à monsieur B. Bonet pour 12 quintaux de chaux qu'il avait transportés 4 sols 6 deniers  
 Nous avons payé le premier jour de mai à monsieur P. Delangle pour 48 quintaux de chaux qu'il avait apportés avec une « *talha* » et une inscription dans le livre de monsieur B. Besonier 18 sols  
 Nous avons payé le jour susdit à monsieur Johan Delscamps de Saint Michel de Vax avec « *talha* » et écrit qu'a monsieur B. Besonier pour 18 quintaux de chaux 6 sols 9 deniers  
 Nous avons payé à monsieur Johan Delscamps de Saint Michel de Vax le 4 juin pour 12 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec « *talha* » et écrit de monsieur B. Besonier 4 sols 6 deniers  
 Nous avons payé le 6 juin à monsieur P. Delangle pour 52 quintaux qu'il avait portés avec « *talha* » et écrit de monsieur B. Besonier 19 sols 6 deniers  
 Nous avons payé à monsieur B. Pradinas le 6 juin pour 9 quintaux de chaux qu'il avait portés avec « *talha* » et écrit de monsieur B. Besonier 3 sols 4 deniers et 1 maille  
 Nous avons payé le 5 juin à monsieur Esteve Delsolier pour 51 quintaux de chaux qu'il avait transportés avec « *talha* » et écrit de monsieur Besonier 19 sols 1 denier et 1 maille

Nous avons payé le 7 juin à monsieur Johan de Mosac pour 15  
quintaux de chaux qu'il avait transportés 5 sols 7 deniers et 1 maille  
Total en deniers 11 livres 6 sols 10 deniers et 1 maille valant en  
florins 16 florins et 7 gros et demi

F° 35 v°

#### LE REMPART

Nous avons payé le 15 mai Arnal de Lafarga fillâstre de B. Vaisa  
pour 2 jours pendant lesquels il avait ensaché la chaux au four à  
chaux 4 sols

Nous avons payé le 17 mai à P. Bernado, Huc Guio, B. Bonet, G.  
Tulhigot, P. Ferandia, Johan Monginho, Duran Delbosc et Esteve  
Folcoi chacun prenant 2 sols tournois pour abattre le rempart  
jusqu'aux fondations 16 sols

Nous avons payé le jour ci-dessus à P. Marti, Arnal de Lafarga et  
Johan del Fraiche qui restèrent au four à chaux et prenaient 2 sols  
6 sols

Nous avons payé à Arnal de Lafargua le 16 mai où il travailla au four  
à chaux 2 sols

Nous avons payé à Johan Monginho pour le tiers 'un jour où il resta  
au rempart 6 deniers

Nous avons payé le 18 mai à Johan Eral et à B. Constans où ils  
sortirent le sable de l'eau et l'ensachèrent avec Americ. Monsieur  
Esteve Causanilh les avait loués 12 deniers

Nous avons payé le 18 mai à Johan Monginho, B. Bonet, S. Folcoi et  
Duran Delbosc pour transporter la pierre au pied du rempart 8 sols

Nous avons payé le 18 mai Arnal de Lafargua, monsieur Johan  
Fraiche et monsieur G. Chier qui restèrent pour déblayer le four à  
chaux des pierres qui s'y étaient écroulées 6 sols

Nous avons payé le 19 mai à Johan de Monginho nettoya le rempart  
pour le consolider 2 sols

Nous avons payé le 19 mai Arnal Fargua qui fut au four à chaux pour  
peser la chaux pour les ouvriers 2 sols

Nous avons payé le 20 mai à Johan Monginho, Duran Sadairac, B.  
Bonet, W. Palot et à S. Folcoi qui furent au rempart pour le déblayer  
et faire les fondations 10 sols

Nous avons payé le 20 mai à Arnal Fargua qui fut au four à chaux  
pour ensacher la chaux 2 sols

Nous avons payé le 22 mai à monsieur B. Besonier pour 2 paniers et 1 corbeille qu'il acheta pour déblayer les fondations du rempart

2 sols 2 deniers

Nous avons payé à 25 hommes qui déblayèrent les fondations du rempart le 22 mai pour 1 setier et 1 quart de vin à raison de 6 deniers tournois le setier et pour 6 pains à 4 deniers tournois l'un .Le tout pour

6 sols tournois et 8 deniers

Nous avons payé le 23 mai à monsieur Bo. Borcier pour une pleine bouteille d'encre reçue de lui

5 deniers

Nous avons payé le 23 mai à 8 hommes recrutés pour nettoyer les fondations du rempart pour 1 quart de vin que nous leur avons donné

un demi gros

Nous avons payé le 23 mai à monsieur B. Chambras et à monsieur P. de Laboisa commis qui saisirent 5 bêtes pour transporter la chaux

1 « morla »

Nous avons payé le jour susdit à 8 hommes qui démolirent un mur et portèrent la pierre au rempart

16 sols

Le total s'élève à 4 livres 4 sols valant en florins 6 florins et quart

F° 36 r°

#### LE REMPART

Nous avons payé le 24 mai à monsieur Arnal Farguas qui fut au four à chaux pour ensacher la chaux

2 sols

Nous avons payé le 25 mai à monsieur Arnal Farguas pour 1 jour où il fut au four à chaux pour ensacher la chaux

2 sols

Nous avons payé le 26 mai à B. Bonet, Duran Delbosc, S. Falcoy, R. de Mazenzac et G. de Trilhiguo qui transportèrent de l'eau et de la pierre au rempart .Ils étaient 5 hommes ,chacun des 4 prenait 2 gros et 1 prenait 2 sols

11 sols 4 deniers

Nous avons payé le 27 mai à S. Falcoy qui porta de la pierre au pied du rempart et participa aux travaux

2 sols et 4 deniers

Nous avons payé le 26 mai à Arnal Farguas qui fut au four et pesa et ensacha la chaux

2 sols

Nous avons payé le 27 mai à Arnal Farguas qui fut au four pour ensacher la chaux

2 sols

Nous avons payé le 27 mai à monsieur B. Bonet, S. Falcoy, G. de Jonqueiras et à P. Bessat

8 sols

Nous avons payé à Arnal Farguas le 29 mai pour peser la chaux au four à chaux

2 sols

Nous avons payé le 30 mai à monsieur Bruguieira le comportier pour  
1 paire de comportes acquises pour porter le sable 4 sols 6 deniers

Nous avons payé le 30 mai à monsieur S. Falcoy et G. de  
Jouquieras qui portèrent de la pierres du fossé au pied du rempart  
4 sols

Nous avons payé le 30 mai à Arnal Farguas et à Robbert qui furent  
au four à chaux pour nettoyer le four à chaux et ensacher la chaux  
4 sols

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Huc Trolhier commis  
pour infliger une amende 15 personnes qui avaient failli au travail  
du rempart. 3 « *morlas* »

Nous avons payé le dernier jour de mai à monsieur Arnal Farguas et  
à P. de Besac qui furent au four à chaux pour nettoyer et ensacher la  
chaux 4 sols

Nous avons payé le second jour de juin à Arnal Farguas qui fut au  
four pour peser la chaux 2 sols

Nous avons payé le troisième jour de juin à monsieur Johan  
Delscamps de Saint Michel de Vax qui fut au four pour peser la  
chaux 2 sols

Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur Johan Ribieira, Johan  
Guasc, G. Jonquieiras, b. Fornier et S. de Brossetas pour porter de la  
pierre au pied du rempart 8 sols 8 deniers

Nous avons payé le 5 juin à monsieur R. Saleri, B. Fornier, S.  
Brossetazs et G. de Jonquieras loués par monsieur B. Besonier qui  
étaient allés porter de lapierre au rempart 6 sols 8 deniers

Nous avons payé le 7 juin à 4 hommes qui travaillèrent et portèrent  
de la pierre au rempart 8 sols

Nous avons payé le 5 juin à Arnal Farguas qui fut au four à chaux  
pour peser la chaux et acheva de transporter ce jour-là 8 sols

Total 77 sols 6 deniers valant en florins 5 florins et demi

## F° 36 v°

### LE SABLE

Nous avons payé le second jour de mai à monsieur Aimeric Masip et  
à monsieur Johan Eral pour cent « *navadas* » de sable qu'ils avaient  
apportées au port 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le jour ci-dessus à Ramon Floretas pour 50  
« *navadas* » de sable qu'ils avaient apportées au port

22 sols 6 deniers

Nous avons payé le 8 juin à monsieur Aimeric Masip et à monsieur Johan Eral pour 50 « *navadas* » de sable qu'ils avaient apportées le jour ci-dessus 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le 19 juin à monsieur B. Constans pour 50 « *navadas* » de sable qu'il avait portées 22 sols 6 deniers

Nous avons payé à monsieur Johan Eral la veille de Notre Dame d'août qui fut le 14 août pour 50 « *navadas* » de sable qu'il avait portées 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le jour susdit à monsieur B. Costans pour 50 « *navadas* » de sable qu'il avait portées 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le 15 août à monsieur R. Floretas pour apporter au port 25 « *navadas* » de sable 11 sols 3 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Faure pour transporter le sable pendant deux jours. Monsieur B. Besonier en a la preuve écrite un demi florin

Nous avons payé à monsieur Johan P. pour transporter le sable pendant 1 jour sur ordre de monsieur Besonier qui l'avait engagé en déduction de sa « *quista* » 3 gros

Nous avons payé à monsieur B. de Pradinas pour porter le sable pendant 5 jour suivant un écrit qu'a monsieur B. Besonier 20 sols tournois

Item nous lui avons payé de plus pour porter le sable pendant 1 jour 3 sols

Nous avons payé au prieur des Carmes pour le transport du sable pendant 4 jours 1 florin

Nous avons payé à monsieur B. Faure pour transporter le sable pendant 2 jours un demi florin

Nous avons payé à monsieur P. Peiro pour porter le sable pendant 4 jours. Monsieur B. Besonier a une « *talha* » pour tout cela 1 florin

Nous avons payé aux Carmes pour porter le sable au rempart pendant 4 jours 1 florin

Total : 15 florins et demi et 3 deniers

### F° 37 r°

#### LE REMPART LA PIERRE

Nous avons payé le 6 mai à G. de Jonquieras ,R. Saleri,,S. Brossetas ,Johan de Ribieira et à Duran Delbosc pour porter de la pierre au rempart 8 sols 2 deniers

Nous avons payé le 7 juin aux 5 hommes susdits et nommés chacun  
 prenant 2 sols selon les dires de monsieur B. Besonier pour porter de  
 la pierre au rempart 10 sols  
 Nous avons payé le 8 juin à monsieur W. Olevier, monsieur W.  
 Esclopier, monsieur B. Bonet, S. Folcoy, Duran Delbosc et Johan de  
 Ribieira l'un prenant 2 sols et 4 deniers et les 5 autres 2 sols 1 denier  
 12 sols 9 deniers  
 Peire Boto 2 sols  
 Nous avons payé à Huc Palot qui fit le parapet du pont de Rodanèze  
 3 morlas  
 Nous avons payé le 8 juin à monsieur B. Fornier, Huc de Lacombe, S.  
 Falcoy, Duran Delbosc et Johan de Ribieira pour transporter de la  
 pierre de la ville au rempart 10 sols 6 deniers  
 Nous avons payé le 10 juin à Duran Raiguada, S. Falcoy, monsieur  
 Huc de Lacombe, B. Fornier et Duran Delbosc qui transportèrent de  
 la pierre au pied du rempart de la ville 9 sols 8 deniers  
 Nous avons payé le 12 juin à Johan Monginho, P. de Lapogada, S.  
 Falcoy, Johan de Plueu, G. Borcet et Duran Delbosc qui transportèrent  
 de la pierre de chez monsieur R. de Nisolieras au rempart  
 10 sols 6 deniers  
 Nous avons payé le 13 juin à Duran Delbosc, S. Falcoy, Duran  
 Raiguada et G. Borcet qui transportèrent de la pierre de chez de  
 Nisolieras au rempart 6 sols 8 deniers  
 Nous avons payé le 14 juin à monsieur P. Dori pour défaire le mur  
 de Bo. de Dorde que nous avons acheté 2 gros  
 Nous avons payé le jour ci-dessus à Duran Delbosc pour porter de la  
 pierre au rempart 20 deniers  
 Nous avons payé le 15 juin à Duran Delbosc et G. Borcet pour porter  
 de la pierre au rempart 3 sols 2 deniers  
 Nous avons payé à monsieur Huc Alric commis pour prendre l'âne  
 de Johan de Laguarn et pour clore l'abattoir 2 fois 8 deniers  
 Nous avons payé le 19 juin à monsieur Duran Delbosc pour porter de  
 la pierre au rempart 22 deniers  
 Nous avons payé à monsieur W. Milhars le jour susdit pour charrier  
 de la pierre au rempart 20 deniers  
 Nous avons payé le 20<sup>ème</sup> jour de juin à monsieur Duran Delbosc  
 pour abattre le mur que nous avons acheté à dame de Laroca  
 20 deniers



Nous avons payé à monsieur G. Doat le 4 juin pour ferrer et clouer 1  
 paire de comportes pour transporter le sable 4 gros  
 Nous avons payé à monsieur G. Doat pour 2 serrures, deux clés avec  
 (...) avec les clous que nous avons mis à la porte de Jonqueiras le 26  
 juin 5 gros 1 denier  
 Nous avons payé à monsieur Duran Raiguada qui transporta de la  
 pierre au rempart le 20 juin 16 deniers  
 Nous avons payé le 21 juin à monsieur Duran Delbosc, monsieur Huc  
 de Lacomba et monsieur B. Fornier qui transportèrent de la pierre au  
 rempart 5 sols 4 deniers  
 Nous avons payé le jour susdit à monsieur Huc Trolhier commis  
 pour saisir 15 personnes qui avaient failli au travail du rempart  
 14 deniers  
 Nous avons payé le 22 juin à monsieur Duran Delbosc et monsieur  
 B. Fornier pour porter de la pierre sur le rempart 3 sols 4 deniers  
 Nous avons payé le 22<sup>ème</sup> jour de juin à monsieur Gaubert Bardet  
 pour la location de comportes de transport pendant 3 mois  
 1 gros et demi  
 Nous avons payé le lundi après St Jean à monsieur P. Dori, monsieur  
 Duran Delbosc, à monsieur Johan Delcastel et monsieur Johan Faure  
 joueur de trompe qui transportèrent de la pierre au rempart et  
 démolirent des murs 8 sols 4 deniers  
 Total 5 livres 16 sols valant en florins 8 florins et 4 gros

### F° 37 v°

#### LES SACS QUE NOUS AVONS PRIS CHEZ LES GENS DE LA VILLE

Nous avons payé à dame Blanca Solelha pour 1 sac que nous lui  
 avons emprunté pour porter le sable 2 sols  
 Nous avons payé à dame W. Enguilbert pour 1 sac d'une contenance 1  
 setier deux gros  
 Nous avons payé à P. Noguier pour 1 sac en déduction de la  
 « *quista* » de monsieur Noguier deux gros  
 Nous avons payé à monsieur Johan Jorda pour 1 sac 2 gros  
 Nous avons payé à monsieur Johan Molhac pour 1 sac 1 gros  
 Nous avons payé à monsieur W. Caveda pour 1 sac 1 gros  
 Nous avons payé à monsieur W. Tomas pour 1 sac d'un setier 2 gros  
 Nous avons payé à la femme de feu monsieur P. Roca le pelletier  
 pour 1 sac 12 deniers

Nous avons payé à B. Dalbelha pour 1 sac	10 deniers
Nous avons payé à monsieur R. de Marcolom pour 1 sac	1 sol 6 deniers
Nous avons payé à Johan Olevier pour 1 sac	1 gros
Nous avons payé à monsieur P. de Lhiverno pour 1 sac	1 gros
Nous avons payé à monsieur W. Geli pour 1 sac	1 gros
Nous avons payé à monsieur Alias Baudus pour 1 sac	1 sol 6 deniers
Nous avons payé à P. Verdala pour 1 sac	1 gros
Nous avons payé à monsieur G. Carguet pour 1 sac	6 deniers
Nous avons payé à monsieur P. Engilbert pour 1 sac	9 deniers

#### PIERRE ACHETÉE

Nous avons payé à monsieur Johan Pairolier pour 6 « <i>canas</i> » de pierre qui furent estimées par Me Johan Nicolau	12 sols
Nous avons payé à Grimal Delerm pour une dalle de pierre qui fut estimée par le dit Me Johan Nicolau	12 deniers
Nous avons payé à monsieur W. de Vialanova pour une dalle de pierre qui fut estimée par le dit Me Johan Nicolau	1 gros 2 deniers
Nous avons payé à Me G. Frezart orfèvre pour une dalle de pierre estimée par le dit Johan Nicolau	3 gros
Nous avons payé à G. Doat pour deux dalles estimées par le Me Johan Nicolau	2 gros
Nous avons payé à monsieur Huc Portier pour 2 « <i>canas</i> » et demi de pierre	7 gros et demi
Nous avons payé à Johan Chatguier fils de monsieur R. pour 7 dalles évaluées par Johan Nicolau	6 sols 2 deniers
Nous avons payé à monsieur Johan Carato alias le prieur pour 2 longues dalles évaluées par Johan Nicolau	2 sols
Nous avons payé à Me Johan Guarigua pour 10 « <i>canas</i> » et demi de pierre tant en ouvertures, en piliers ou en autres pierres estimées par monsieur Johan Nicolau maçon	trois florins d'or
Nous avons payé à monsieur P. de Bona pour deux longues pierres	2 gros
A monsieur P. Amalvi coutelier pour 2 livres (...) nous avons payé	3 sols
Nous avons payé à R. Geli pour 2 « <i>canas</i> » de pierre	3 gros
Nous avons payé à R. de Malperier pour 1 « <i>cana</i> » de pierre	3 gros
Nous avons payé à monsieur B. de Dorde pour 11 « <i>canas</i> » de pierre	2 florins

Nous avons payé à monsieur Johan de W. P. pour 11 « canas » de pierre	2 florins et 8 sols
Nous avons payé à monsieur Jacme de Cascarn pour 9 « canas » de pierre	2 florins et 3 gros
Nous avons payé à monsieur R. Costa pour 3 « canas » et demi de pierre	10 gros et demi
Nous avons payé à monsieur R. Vaissa pour une dalle et pour 1 « cana » de pierre	4 gros 10 deniers
Nous avons payé aux héritiers de monsieur R. de Nisolieras fils de feu monsieur G. pour 6 piliers et pour la pierre qui était dans les murs et pour la pierre du jardin	4 florins et demi
Nous avons payé à P. de Pratberno pour une dalle	2 sols
Nous avons payé à monsieur B. Vidal pour une dalle	2 gros
Nous avons payé aux héritiers de monsieur Benairam Guaribal pour 1 dalle	2 sols
Nous avons payé à monsieur Bo. Bedos pour une dalle	2 sols
Nous avons payé à monsieur Jacme de Cascarn pour une dalle	2 sols
Nous avons payé à dame de Laroça pour 8 « canas » et demi de pierre	2 florins 4 gros et demi
Nous avons payé à Me Johan de Pomiers pour trois murs dans lesquels il y avait 17 « canas » et demi de pierre	trois florins et demi
Nous avons payé à monsieur G. Geli pour 6 grandes pierres de couverture pour faire des dalles qui furent estimées par Me Johan Nicolau	7 sols
Nous avons payé à monsieur W. Frezal et à sa femme pour une grande pierre	deux gros

Total 27 florins et 9 gros

### F° 38 r°

#### LE REMPART LA PIERRE PORTÉE AVEC DES BÊTES

Nous avons payé le 12 juin à monsieur S. Delsolier pour le transport de pierre au rempart avec sa bête pendant 1 jour	3 sols
Nous avons payé le 15 juin à monsieur Peire Peiron pour transporter de la pierre au rempart pendant 11 jours	28 sols 5 deniers
Compte fait avec monsieur B. Besonier qui l'a en écrit Il prenait par jour	3 sols 6 deniers

Nous avons payé le 18 juin à monsieur P. Alric alias Trolhier pour porter de la pierre au rempart. Compte fait avec monsieur B. Besonier qui l'a en écrit. Il prenait 3 gros par jour et il y fut 6 jours

1 florin et demi

Nous avons payé le 18 juillet à frère P. Marti pour 6 jours passés à porter de la pierre avec sa bête au rempart. Il prenait trois gros par jour avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier 1 florin et demi

Nous avons payé le 5 juillet à monsieur P. Peiro pour 6 jours pendant lesquels il avait apporté de la pierre au rempart avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier. Compte fait avec lui il prenait 4 sols par jour 24 sols

Nous avons payé à monsieur P. Alric pour porter de la pierre au rempart pendant 2 jours avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier un demi florin

Nous avons payé aux Carmes le 24 juillet pour le transport de pierre au rempart pendant 1 jour avec une « *tallha* » qu'a monsieur B. Besonier 4 sols

Nous avons payé le 6 août à monsieur B. de Faure qui était allé pendant 26 jours au rempart avec sa bête porter de la pierre avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier à raison de 4 sols par jour cent 4 sols

Nous avons payé à monsieur Berin le jour susdit pour les 15 jours passés à porter de la pierre au rempart avec sa bête avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier à raison de 3 sols par jour 60 sols

Nous avons payé le 10 août à monsieur B. de Dizirau pour 13 jours passés à charrier de la pierre au rempart avec sa bête avec « *talha* » de monsieur B. Besonier à raison de 4 sols la journée 5 florins d'or

Nous avons payé le 10 août à monsieur G. Bosqueira pour 6 jours passés à porter de la pierre au rempart avec sa bête. Il prenait 4 sols par jour 24 sols

Nous avons payé à la Ste Madeleine à monsieur B. Rufel pour 17 jours pendant lesquels il avait porté de la pierre au rempart à raison de 4 sols par jour avec « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier 78 sols

Nous avons payé le 10 septembre à Berni pour le loyer de sa bête compte fait avec monsieur B. Besonier avec « *talha* » qu'a B. Besonier pour 23 jours à raison de 4 sols par jour 4 livres et 12 sols

Nous avons payé le jour de Ste Croix à monsieur B. de Faure pour  
16 jours passés à porter de la pierre au rempart. Il prenait 4 sols par  
jour 64 sols

Nous avons payé le 16 septembre à monsieur G. Bosqueira pour 2  
jours passés à porter de la pierre avec sa bête 8 sols

Nous avons payé le 17 septembre à monsieur B. de Dizirau pour 20  
jours passés à porter de la pierre au rempart avec sa bête avec  
« *talha* » qu'a monsieur B. Besonier. Il prenait 4 sols par jour  
4 livres

Nous avons payé le 16 septembre aux frères des Carmes pour 9 jours  
passés à porter de la pierre au rempart à raison de 5 sols par jour  
45 sols

Total 52 florins 6 deniers et demi et 3 gros

F° 38 v°

#### LE REMPART

Nous avons payé le 23 juin à monsieur B. Guizas que monsieur B.  
Besonier avait engagé pour retirer le sable du bord de l'Aveyron afin  
que l'eau ne l'emporte pas 13 deniers

Nous avons payé le mardi après la St Jean à monsieur Duran Delbosc  
à Johan Delcastel et à monsieur P. Dori pour démolir au Bessarel les  
murs de monsieur Jacme de Cascarn 6 sols 6 deniers

Nous avons payé le mercredi après la St Jean à monsieur Johan  
Faure qui alla dire à tous les hommes de Murel qui possédaient des  
bêtes de venir le jour ci-dessus pour porter de la pierre au rempart  
17 sols 2 deniers

Nous avons payé à monsieur Johan Pairolier le mardi après la St  
Jean pour réquisitionner 8 bêtes dans la ville pour qu'elles portent de  
la pierre au rempart 8 deniers

Nous avons payé le jour de St P. à monsieur Sabata et à monsieur  
Gaubert de Vialas qui portèrent de la pierre au rempart pour du pain  
et du vin un demi gros

Nous avons payé le jour de la St Marcel à monsieur Robert Delbot à  
Jacme Damors à Bo. Coiren à W. Delperier et à Bo. Cenas pour du  
pain et du vin car ils portèrent de la pierre au rempart 13 deniers

Nous avons payé le jour de la St Marcel pour de l'encre que nous  
avons achetée 5 deniers

Nous avons perdu sur 24 « *morlas* » que nous avions quand la  
 maison de la monnaie brûla le lundi après la St Jean 12 deniers  
 Nous avons payé le premier jour de juillet à monsieur G. Depers à  
 monsieur W. Devals à B. Cantira à Bo. Bedos et P. Dorde pour du  
 pain et du vin 12 deniers  
 Nous avons payé à monsieur Bruguiera le comportier le 4 juillet pour  
 réparer les comportes à sable sur commande de monsieur B.  
 Besonier 10 deniers  
 Nous avons payé le premier jour de juillet à monsieur B. Guizas et à  
 monsieur Felip Rainal qui retirèrent les pierres de taille du faubourg  
 du Pré pour les porter au rempart 4 sols  
 Item nous avons payé de plus à monsieur Huc de Lacomba pour  
 porter de la pierre au rempart 2 sols  
 Nous avons payé le troisième jour de juillet à monsieur P. Dori à  
 monsieur Duran Delbosc à monsieur G. Delpueh et à monsieur Johan  
 Boier pour porter de la pierre au rempart à chacun 2 sols 8 sols  
 Nous avons payé à monsieur Duran Delbosc le vendredi après la St  
 Jean, le jour de Sainte Charité et le troisième jour de juillet pour  
 chaque jour 2 sols pour porter de la pierre au rempart 6 sols  
 Nous avons payé le troisième jour de juillet à monsieur P. Dori pour  
 Retirer la pierre des murs 2 sols  
 Nous avons payé le 5 juillet à monsieur Duran Delbosc qui désherba  
 le rempart selon ce que me dit monsieur B. Besonier 20 deniers  
 Nous avons payé le 6 juillet à monsieur W. Chambras pour taxer les  
 hommes qui avaient failli au guet 3 deniers  
 Nous avons payé le 6 juillet à monsieur Duran Delbosc pour  
 désherber le rempart 20 deniers  
 Nous avons payé le jour ci-dessus à monsieur P. Dori et à monsieur  
 Johan Rbieira qui défirèrent le mur de maître Johan de Pomiers pour  
 en porter la pierre au rempart et à monsieur G. Delpech pour porter  
 la chaux pour faire le mortier 2 sols  
 Nous avons payé le 7 juillet à monsieur P. Dori à G. Delpech à Johan  
 Boier à monsieur Johan Ribieira et à G. de Jonqueiras pour défaire  
 les murs de Me Johan de Pomiers et pour travailler au rempart  
 12 sols 6 deniers  
 Nous avons payé à monsieur Johan Boier et à monsieur G. Delpueh  
 le 8 juillet pour défaire les murs de Me Johan de Pomiers  
 4 sols 8 deniers

Item nous avons payé à monsieur Johan Castel le jour ci-dessus et à Duran Raiguada pour porter la chaux pour faire le mortier

4 sols 4 deniers

Total, (...) valant en florins 4 florins trois quarts

## F° 39 r°

### LE REMPART

Nous avons payé le 10 juillet à monsieur P. Dori et à Johan Boier qui dé firent les murs de Me Johan de Pomiers 6 sols 6 deniers

Nous avons payé le 12 juillet à monsieur P. Dori et à monsieur Huc Trolhier pour démolir les murs de Me Johan de Pomiers .Chacun prenait 3 sols 6 sols

Nous avons payé le 14 juillet à monsieur Huc Trolhier et à P. Carbonier pour défaire les murs de monsieur B. de Nissolieras de monsieur G. 6 sols

Nous avons payé à monsieur Johan Delcastel et au valet qui est avec Bo. Matfre pour défaire les murs de monsieur R. de Nisolieras de monsieur G. 4 sols

Nous avons payé le 17 juillet à Johan Delcastel qui est avec Bo. Matfre et avec B. Faure 3 sols

Nous avons payé le 18 juillet à monsieur Johan Boier et à monsieur G. Delpueh qui défirent les murs de Johan P. et charrièrent la chaux au rempart 4 sols 4 deniers

Nous avons payé le 19 juillet à Johan Boier et à monsieur G. Delpueh qui portèrent la chaux au rempart pour faire le mortier 4 sols 4 deniers

Nous avons payé le 20 juillet aux dits Johan Boier et G. Delpueh qui défirent les murs chez monsieur de Nissolieras 4 sols 4 deniers

Nous avons payé le 21 juillet à monsieur Johan Boier à G. Delpueh et à Duran Raiguada pour défaire les murs de Johan P. et porter l'eau 6 sols 6 deniers

Nous avons payé à monsieur Johan Savi pour 21 tuiles acquises le 21 juillet pour mettre au four de St Michel dont Johan Faure prit livraison et les remit au fournier 2 gros 2 deniers

Nous avons payé le 24 juillet à G. Delpueh et à Johan Boier pour défaire les murs du faubourg et porter la pierre au rempart 4 gros

Nous avons payé le jour ci-dessus à Johan Masalop et à monsieur Johan d'Arnac qui portèrent la chaux de la maison où elle se trouvait au fossé pour faire le mortier 4 gros 2 deniers

Nous avons payé le 26 juillet à monsieur P. Dori à monsieur Johan Boier à Duran Raiguada et à Guiral Delpueh pour défaire les murs et travailler au rempart chacun prenant 2 gros 8 sols 4 deniers

Nous avons payé le 27 juillet à monsieur P. Dori à monsieur Johan Boier à Duran Raiguada et à Grimal Delpueh pour défaire les murs et aider à charger les bêtes pour porter la chaux et pour travailler au rempart chacun prenant 2 gros 9 sols 3 deniers

Nous avons payé le 28 juillet à monsieur P. Dori et à Johan Boier qui défirèrent le mur de Johan Peiro et à Duro Raiguada et G. Delpueh qui portèrent la chaux de la maison de monsieur Pos de la Pradela au fossé pour faire le mortier 9 sols 4 deniers

Nous avons payé le 24 juillet à monsieur G. Delpueh et à Duran Raiguada pour porter la chaux pour faire le mortier 4 sols 8 deniers

Nous avons payé le jour susdit à monsieur P<sup>o</sup> Dori et Johan Boier pour défaire les murs de Johan P. et aider à charger les bêtes 4 sols 5 (...)

Nous avons payé à monsieur G. de Jonqueiras le 29 juillet pour travailler au rempart 2 sols 8 deniers

Total cent trois sols et 6 deniers (...) valant en florins (...)

### F<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>

#### LE REMPART – LE SABLE

Nous avons payé le dernier jour de juillet à monsieur R. Floretas pour 50 « *navadas* » de sable qu'il avait apportées le jour ci-dessus 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le jour susdit à Johan Eral et à Aimeric Masip pour 50 « *navadas* » qu'il avait apportées au port 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le jour susdit à monsieur Johan Eral qui avait apporté 25 « *navadas* » 11 sols 3 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Constans le jour susdit pour 50 « *navadas* » qu'il avait apportées 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le 30 juillet à monsieur Johan Baro joueur de trompe pour 50 « *navadas* » de sable qu'il avait portées et qui furent réceptionnées par B. Costans 22 sols 6 deniers

Nous avons payé le 15 août à monsieur R. Floretas pour 25 « *navadas* » de sable qu'il avait extrait 11 sols 3 deniers



Nous avons payé à monsieur Johan Dalias alias Alio pour 45  
 « *navadas* » de sable qu'il avait extraites et portées au port le jour de  
 la St Jean 26 sols 7 deniers  
 Nous avons payé le dernier jour d'octobre à B. Floretas pour 8  
 « *navadas* » de sable qu'il porta au port 3 sols 8 deniers  
 Nous avons payé à Johan Eral pour 25 « *navadas* » de sable qu'il  
 avait portées le 15 août 11 sols et 3 deniers  
 Nous avons payé le jour susdit à monsieur Costans pour 25  
 « *navadas* » de sable qu'il avait extraites 11 sols 3 deniers  
 Nous avons payé à la St Michel à monsieur Johan Eral pour 10  
 « *navadas* » de sable qu'il avait apportées 4 sols 7 deniers  
 Nous avons payé à la Ste Madeleine à Johan de Monbaro pour 43  
 « *navadas* » de sable qu'il avait extraites et portées 19 sols 3 deniers  
 Nous avons payé à monsieur B. Costans pour 8 « *navadas* » de sable  
 qu'il avait portées à la St Michel 3 sols 8 deniers  
 Nous avons payé le dernier jour d'août à Aimeric Masip et à Johan  
 Eral pour cent « *navadas* » de sable 45 solos  
 Total 16 florins

**F° 40 r°**

#### LE REMPART

Nous avons payé le 22 août à monsieur P. Dori à monsieur Johan  
 Faure joueur de trompe à monsieur Jacme Cause et au messenger de  
 B. de Faure pour défaire les murs ,extraire des dalles à La Calm et  
 porter la chaux 8 sols  
 Nous avons payé le 23 août aux 4 susdits plus monsieur Huc de  
 Lacomba et ils furent 5 hommes pour travailler,extraire des dalles et  
 défaire des murs 10 sols 4 deniers  
 Nous avons payé le 25 août à monsieur P. Dori à monsieur Johan  
 Faure à Jacme Cause à Johan Delcastel et Huc de Lacomba deux  
 d'entre eux défaisaient les murs ,deux portaient la chaux et l'un  
 extrayait des dalles à La Calm 10 sols 6 deniers  
 Nous avons payé à monsieur P. Dori à monsieur Johan Faure à  
 monsieur Huc de Lacomba et à monsieur Jacme Cause  
 8 sols 4 deniers  
 Nous avons payé le 27 août à monsieur B. Besonier pour 1 fagot de  
 sarments (15) qu'il acheta pour décharger les dalles 6 deniers

Nous avons payé à frère P. Marti pour 1 quart de vin que monsieur Esteve de Causanilh avait pris à 1 Carme pour les artisans du rempart et monsieur G. Bosqueiras 10 deniers

Nous avons payé le 27 août à monsieur Jacme Cause et à G. Brosset pour extraire des dalles à Pueh Vielh 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le 28 août à monsieur Jacme Cause pour extraire des dalles à Pueh Vielh et à monsieur G. Brosset à P. Lapogada et à Johan de Ribieira pour porter la pierre du mur de monsieur R. Costa de Jonqueiras au rempart 6 sols 8 deniers

Nous avons payé le 29 août à Johan de Borias et à B. Rocol qui portèrent la chaux au rempart pour faire le mortier 4 sols 3 deniers

Nous avons payé le 30 août à monsieur Jacme Cause pour extraire des dalles à Pueh Vielh 20 deniers

Nous avons payé le dernier jour d'août à monsieur Jacme Cause pour extraire des dalles à Pueh Vielh 2 sols

Nous avons payé le dernier jour d'août à monsieur G. de Jonqueiras et à P. Rosi qui portèrent de la pierre pour murer la poterne du rempart 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le 4 septembre à monsieur Jacme Cause à Johan de Marnac à Johan Delmas de Montanhac et à P. de Rosina qui abattirent les murs et portèrent les dalles au rempart 6 sols 4 deniers

Nous avons payé le 5 septembre à G. de Jonqueiras et à Johan Delcastel pour défaire les murs de Jacme Cause 4 sols 10 deniers

Nous avons payé le jour susdit à Johan de Borias à Johan Delcastel et à Johan de Ribieira pour travailler au rempart un demi florin

Nous avons payé le mardi après la St Antonin à monsieur Aimar de Caragues qui alla à Caussade porteur d'une lettre pour se renseigner auprès des consuls de Caussade pour qu'ils nous disent ce qu'ils savaient des quatre cents hommes d'armes qui se trouvaient dans les faubourgs de Caussade et où ils se trouvaient. Le lendemain il revint à Septfonds pour savoir où ils iraient où ils passeraient et quel chemin ils prendraient 6 sols

(...) le 4 septembre à 5 hommes que B. Besonier avait engagés 11 sols

Total : 4 livres (...) valant 6 florins (...)

## LE REMPART

Nous avons payé à monsieur Pos de la Pradela pour le loyer de la maison où nous mettons la chaux	1 florin d'or
Nous avons payé le 6 septembre à monsieur Jacme Cause et à Johan Delcastel pour retirer la pierre du jardin du pré de Me Johan Guarigua	3 sols 4 deniers
Nous avons payé de plus le jour ci-dessus à Esteve Falcoy qui aida à charger les bêtes	1 sol 6 deniers
Nous avons payé le 7 septembre à Jacme Cause à Johan Castel à W. Delom et à Arnal Farguas qui défirent les murs de monsieur Johan Guarigua dans le faubourg et pour aider à charger les bêtes	6 sols
Nous avons payé le 9 septembre à Johan Faure joueur de trompe à monsieur W. Palot et au messenger de B. Faure pour défaire les murs et charger les bêtes	5 sols 4 deniers
Nous avons payé le 11 septembre à Jacme Cause et au messenger de B. de Faure pour extraire des corbeaux* à Pueh Vielh pour faire la dernière ante.	6 sols 8 deniers
Nous avons payé le 12 septembre à Jacme Cause et à Huc de Lacomba pour extraire les corbeaux à Pueh Vielh	5 sols 6 deniers
Nous avons payé le 28 août à Me S. Nicolau maçon pour 6 jours pendant lesquels il avait extrait des dalles à Pueh Vielh pour les placer sur le rempart. Il prenait 3 gros par jour	18 gros
Nous avons payé à Johan de Ribieira et à Johan de Boria qui portèrent des dalles de la porte Rodanèze au pied du rempart le 13 septembre	4 sols
Nous avons payé le jour susdit à monsieur Jacme Cause à Huc de Lacomba et à Johan Delcastel pour extraire des corbeaux* à Pueh Vielh	6 sols
Nous avons payé le 14 septembre à Jacme Cause et à Huc de Lacomba pour extraire de la pierre au faubourg dans le pré de chez monsieur Johan Guarigua	4 sols
Nous avons payé le 15 septembre à Johan de Ribieira pour enlever la pierre du fossé à l'endroit où l'on déchargeait les bêtes	2 sols
Item nous avons payé le jour susdit à monsieur Jacme Cause et à Huc de Lacomba qui furent à Pueh Vielh extraire des corbeaux* avec Esteve Nicolau	4 sols

Nous avons payé le 16 septembre à monsieur Jacme Cause et à Huc de Lacomba qui furent à Pueh Vielh pour extraire des corbeaux\*avec Esteve Nicolau 4 sols

Nous avons payé le 16 septembre à monsieur Jacme Cause et à monsieur Huc de Lacomba pour extraire des corbeaux\*à Pueh Vielh et à monsieur Johan de Montanhac pour ranger la pierre dans le fossé 2 sols

Nous avons payé le 15 septembre à Jacme Cause à Johan de Ribieira à Duran Delbosc et à Johan Castel que monsieur B.Besonier avait engagés (...)

Total :7 florins 4 (...)

*\*pierre pour soutenir une poutre*

**F° 41 v°**

#### LE REMPART

Nous avons payé à monsieur Johan de Mosac pour des cordes , des sacs,des récipients pour porter la chaux et pour 7 feuilles de papier que monsieur B. Besonier reçut de lui 2 sols 6 deniers

Nous avons payé le 18 septembre à monsieur P. Dori à Johan de Ribieira et à monsieur Esteve Falcoy pour détacher la pierre des murs de monsieur Gaubert de Lauriac 6 sols

Nous avons payé le 19 septembre à monsieur P. Dori et à monsieur Johan de Montanhac pour défaire les murs de monsieur Gaubert de Lauriac 6 sols

Nous avons payé le 22 septembre à monsieur P. Dori à monsieur P. Delbruelh et à monsieur P. de Boria pour défaire les murs de monsieur Gaubert de Lauriac 6 sols

Nous avons payé à monsieur P. Dori à monsieur Johan de Monginhos à G. de Jonqueiras et à Johan de Marnac le mercredi avant la St Michel pour porter les pierres de taille de l'autre côté du pont de l'Aveyron et qui appartenaient à monsieur Dorde Bec 8 sols

Nous avons payé le samedi avant la St Michel à monsieur P. Dori et à Esteve Delbruelh qui abattirent les murs dans le faubourg et qui aidèrent à charger les bêtes 4 sols

Nous avons payé le jeudi avant la St Michel à monsieur Johan de Marnac à P. de Belaigua à Bo. Masalop à W. Paicier et à monsieur P. Dori qui portèrent les pierres de taille de chez monsieur Dorde Bec d'au-delà du pont de l'Aveyron au rempart 10 sols

Nous avons payé à monsieur S. Nicolau pour extraire les corbeaux\*à Pueh Vielh où il passa 5 jour .La dépense fut estimée par monsieur B. Besonier à 3 gros par jour 15 gros  
 Nous avons payé à monsieur S. Nicolau pour extraire des dalles à Pueh Vielh pour 2 jours 6 gros  
 Nous avons payé à monsieur Esteve Falcoi le jour ci-dessus pour transporter les pierres de taille du port de l'Aveyron au rempart 1 sol 6 deniers

Nous avons payé à monsieur B. Besonier la veille de la Toussaint maître et gouverneur du travail au rempart pour faire transporter la chaux pour engager les travailleurs et pour louer les bêtes du lendemain de Pâques jusqu'au 21<sup>ème</sup> jour d'avril .Il fut ordonné par les consuls qu'on lui donne 1 franc jusqu'au jour susdit 1 franc  
 Item nous avons payé de plus au dit monsieur B. Besonier du 21<sup>ème</sup> jour d'avril jusqu'au 20<sup>ème</sup> jour d'octobre pour 128 jours ouvrables à raison de 18 deniers par jour 9 livres 13 sols 6 deniers  
 Total :19 florins et demi et 4 gros moins 2 deniers

F<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>

#### LES SACS PAYÉS

Nous avons payé à monsieur Johan Fraiche pour 1 sac 7 deniers  
 Nous avons payé à la femme de Ramon Costa alias Borges pour 1 sac 1 gros  
 Nous avons payé à Bo. Vidarel pour 1 sac 1 gros  
 Nous avons payé à dame de Caichac pour 1 sac 1 gros

#### PIERRE ACHETÉE

Nous avons payé à monsieur S. de Causanilh pour 5 « *canas* » de pierre reçues de lui 1 florin et 3 gros  
 Nous avons payé à monsieur P. de Luganhac pour 3 « *canas* » de pierre reçues de lui 10 gros  
 Nous avons payé à monsieur Johan Guarigua pour 7 « *canas* » de pierre que lui acheta monsieur B. Besonier 1 florin et demi  
 Nous avons payé à monsieur R. de Luganhac pour 2 dalles et une houe que (...) 2 gros  
 Nous avons payé à W. Causada pour 2 corbeaux reçus de lui 1 gros

Nous avons payé à monsieur Johan Guarigua pour 192 « *saumadas* » de pierre reçues de lui et venant du faubourg du Pré estimées par Me Johan Nicolau 2 florins et demi

Nous avons payé aux héritiers de monsieur B. de Nisolieras fils de monsieur G. pour une porte du, jardin de le la côte de Rodanèze au-dessus des frères mineurs un demi florin

Nous avons payé à monsieur B. del Bari pour quatre « *canas* » de pierre à raison de 3 gros la « *cana* » 1 florin

Nous avons payé à monsieur de Paolhac pour 9 « *canas* » de pierre reçues de lui pour la dernière ante 7 gros

Nous avons payé à monsieur Dorde Bec pour 1 pilier de sa maison fourni par lui pour placer dans l'ante 10 sols

Nous avons payé à dame de Fontanas pour 2 « *canas* » de pierre un demi florin

Nous avons payé à monsieur Frances Teicheire pour quatre « *canas* » de pierre 4 sols

Nous avonspayé à dame Bertomina Bosqueira pour 2 dalles qu'elle nous a fournies 1 sol 6 deniers

Nous avons payé à monsieur Ramon Gantelin pour deux cent 33 « *saumadas* » de pierre reçues de lui du faubourg du Pré soit 9 « *canas* » 2 florins et 3 (...)

Nous avons payé à monsieur Gaubert de Lauriac pour cent 75 « *saumadas* » de pierre reçues de lui du faubourg du Pré soit 7 « *canas* » de pierre 1 florin

Total : 6 florins et 3 gros et demi

F° 42 v°

#### LE REMPART

Nous avons payé le dernier jour de septembre à monsieur Johan de Monginho et à Johan de Ribieira pour porter les pierres de taille du pont de l'Aveyron à la dernière ante au rempart lesquels portèrent du four du Pré 8 sols

Nous avons payé le 25 octobre à monsieur Huc de Lacombe et à Johan Boria qui transportèrent la chaux et le bois des arcades au consulat 2 sols 8 deniers

#### LA RÉPARATION DU REMPART COMMENCE ICI

Nous avons payé le 26 octobre à monsieur Huc de Lacombe à Johan de Boria et à Johan Deltelh qui travaillèrent avec Me Johan Nicolau

quand ils arrangèrent le rempart qui était à réparer du côté de la porte Peiriera 4 sols

Nous avons payé à Me Johan Nicolau et à Me Jacme le maçon pour réparer le rempart de la porte Peiriera 8 sols

Nous avons payé le 27 octobre à Johan Borias ,Huc de Lacomba Johan Deltelh et P. de Lapogada pour travailler à la réparation du rempart du côté de la porte Peiriera 5 sols 4 deniers

Nous avons payé à Me Johan Nicolau et à monsieur Jacme le maçon pour réparer le rempart susdit 8 sols

Nous avons payé à Johan Borias à G. de Jonqueiras à B. Grelh et P. Lapogada pour travailler à la réparation du rempart le 28 octobre 5 sols 6 deniers

Nous avons payé le jour susdit à Me Johan Nicolau et à Me Jacme pour réparer le rempart 7 sols 4 deniers

Nous avons payé à monsieur P. Dori pour réparer le pont devant la maison de monsieur R. Germa 2 gros

Nous avons payé à P. de Lapogada et à Johan de Borias pour ramasser le sable et faire le mortier le jour de Ste Simone et Jude 3 sols 4 deniers

Nous avons payé le lundi après Ste Simone et Jude à P. de Lapogada à Johan de Borias et à G. de Jonqueiras pour aider Me Johan Nicolau à réparer le rempart 5 sols

Nous avons payé à Me Jacme le maçon pour réparer le rempart 7 sols

Nous avons payé la veille de la Toussaint à monsieur Johan Borias à P. de Lapogada à G. de Jonqueiras à Aimar Caraigues et B. Saladi 7 sols 2 deniers

Nous avons payé le vendredi après la Toussaint à Me Johan Nicolau à Me Jacme le maçon à Peire de Lapogada et à G. de Jonqueiras pour réparer le rempart 10 sols

Nous avons payé à Me Johan Nicolau maçon pour bâtir le rempart. Les chanoines firent payer pour eux W. de Monmort au dit Me Johan quarante florins d'or

Nous avons payé de plus au dit Me Johan pour 9 emfans de drap reçus de l'atelier de monsieur (...) 2 florins et 9 gros

(...) (...) (...)

## PIERRE TRANSPORTÉE

Nous avons payé à la St Michel à monsieur B. de Dizirau pour de la pierre qu'il porta au rempart avec sa bête pendant 5 jours .Il prenait 5 sols 6 deniers par jour avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier  
coût 25 (...)

Nous avons payé à monsieur Aimar de Cas à la St Antonin pour de la pierre qu'il porta au rempart avec sa bête pendant 8 jours avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier (...) Il prenait 5 sols par jour  
40 sols

Nous avons payé à monsieur B. de Faure pour 8 jours pendant lesquels il porta de la pierre au rempart pendant les vendanges avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier .Il prenait 5 sols par jour  
(...)

Nous avons payé à la St Antonin à monsieur Peire Peiro pour 2 jours pendant lesquels il porta de la pierre avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier  
(...)

Nous avons payé à monsieur B. Gasquet de Féneyrols en déduction de 2 « *quistas* » et du « *quisto* » pour 1 jour où il porta de la pierre au rempart avec 2 ânes  
(...)

Nous avons payé aux frères mineurs pour 9 jours pendant lesquels il firent porter de la pierre au rempart avec leur bête avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier  
(...)

Nous avons payé le jour ci-dessus à Berin pour 8 jours aux vendanges avec une « *talha* » qu'a monsieur B. Besonier. Il prenait 5 sols par jour  
40 sols

Nous avons payé le jour de la Toussaint à Alio le joueur de cornemuse et son compagnon par faveur pour le service qu'il nous avait rendu  
4 gros

Nous avons payé le jour de la Toussaint pour l'offrande des consuls  
13 deniers

Nous avons payé à monsieur Esteve de Causanilh pour une cuve que nous avons laissée au rempart pour toute la durée des travaux .Les cercles étaient tous cassés et la cuve défaite  
1 guinée d'or

Nous avons payé pour le transport d'un quintal et demi du four à chaux à Berni  
12 deniers

Nous avons payé à la femme de feu monsieur S. Foguassier pour 2 houes pour le rempart et que nous avions perdues  
4 sols



Nous avons payé à monsieur Amiel Tornamira pour la perte de la pioche qu'il nous avait prêtée	3 gros
Nous avons payé à monsieur P. lo Pelat pour défaire le pont de Bocaria et des Estafets	8 deniers
Total 16 florins	

**F° 43 v°**

Nous avons payé le 11 novembre à 2 hommes que monsieur B. Besonier avait loués pour porter le bois des arcades du rempart et qu'ils mirent dans la maison de monsieur P. de Lhiverno et pour rapporter le bois qu'on avait emprunté en ville pour faire les arcades du rempart	3 sols
Nous avons payé aux gardes champêtres qui portèrent les gages du « <i>quisto</i> ».	1 gros et demi
Nous avons payé à monsieur P. de Cascarn pour le loyer de l'atelier dans lequel Esteve Delsolier leva les impôts	3 gros
Nous avons payé à monsieur R. Costa pour la perte de la pioche qu'il nous avait prêtée pour le rempart	3 gros
Nous avons payé à monsieur B. de Palhairols pour le loyer de la pioche que nous avons eue de lui pour le rempart	3 gros

## ANNEXES

## MONNAIES

Les monnaies utilisées sont très diverses. Elles peuvent différer en aspect et en valeur suivant le lieu où elles ont été frappées. On distingue notamment la monnaie de Cahors (caurxenc : caorsin), celle frappée à Paris (parisis) ou celle frappée à Tours (tornés : tournois) en général moins forte que la précédente.

La liste ci-après donne la valeur relative, par rapport les unes aux autres, de la plupart des monnaies en cours dans la communauté :

<b>Anhel</b>	Agneau (à l'empreinte d'un agneau)
<b>Coadà</b>	valeur ?
<b>Crozat</b>	valeur ? Denier
<b>Denier</b>	qui vaut 2 morlas
<b>Florin</b>	Florin qui vaut 12 gros
<b>Franc</b>	qui vaut 1 livre
<b>Gros</b>	qui vaut 18 deniers
<b>Guianes</b>	Guinée (monnaie des ducs de Guyenne)
<b>Liura</b>	Livre qui vaut 20 sols
<b>Mealha</b>	Maille qui vaut ½ denier
<b>Morla</b>	Morla qui vaut ½ denier [frappée à Morlaas (Béarn)]
<b>Moto</b>	Mouton (à l'empreinte d'un mouton) qui vaut 15 sols 5 deniers
<b>Sol</b>	Sou qui vaut 12 deniers

On peut avoir une idée du pouvoir d'achat de ces monnaies, les comptes consulaires nous apprenant, par exemple, que :

1 poulet coûte 6 deniers

1 quart (2,31 l) de vin coûte 5 deniers

1 pain coûte entre 2 et 4 deniers



## MESURES

Les mesures le plus fréquemment mentionnées sont les suivantes :

### 1. Mesures de longueur :

**Cana** de 10 palms dite cadastrale pour mesurer terres, construction etc.. = 2,26 m

**Cana** de 8 palms dite « vendens » ou marchande pour mesurer les produits artisanaux ou de consommation = 1,80 m

**Palm** ou empan = 22,6 cm

Il existait également une « **cana carrada** » pour les surfaces et une « **cana** » pour les volumes.

### 2. Mesures de poids

**Liura** ou livre pour l'huile, les chandelles, le pain etc... = 408 g.

**Marc** qui vaut ½ livre

**Quarton** 8 gros = 12,48 g.

**Gros** = 1,56 g.

### 3. Mesures pour le vin

**Sestier** ou setier = 9,3 l

**Quart** vaut ¼ de setier = 2,3 l

**Pocho** = 0,601 l

### 4. Mesures pour le grain

**Sestier** = 1,78 hl

**Quarta** = 4,4 dal

**Boissel** ou boisseau = 3,7 l

### 5. Autres mesures

**Fais** (pour la paille, les planches etc...) = fagot

**Saumada** (pour la pierre, la chaux etc...) = ou « anée » charge d'un animal

**Navada** (pour le sable) = contenu d'une barque

Nous ne savons pas aujourd'hui à quoi correspondent ces mesures qui avaient certainement une signification assez précise pour les gens de l'époque.

## TABLEAU DE CORRESPONDANCE

*Entre les noms de saints ou les fêtes religieuses  
et les dates du calendrier*

NOM	DATE
Nouvel an ou <i>an nïeu</i>	1 <sup>er</sup> janvier
Epiphanie ou <i>Taufinia</i>	6 janvier
Saint Alaric ou <i>Sant Alari</i>	14 janvier
Saint Vincent ou <i>Sant Vicens</i>	22 janvier
Carême prenant ou <i>Caramentran</i>	fête mobile : les 3 jours gras avant le mercredi des Cendres
Chandeleur ou <i>Candeliera</i>	2 février
Saint Blaise ou <i>Sant Blasi</i>	3 février
Cendres	fête mobile 40 jours avant Pâques
Rameaux ou <i>Rampalm</i>	fête mobile 8 jours avant Pâques
Paques ou <i>Pasca</i>	fête mobile entre le 22 mars et le 25 avril
Rogations ou <i>Roazas</i>	prières publiques et processions faites 3 jours précédant l'Ascension
Ascension	4 jours après Pâques
Sainte Croix ou <i>Santa Crotz</i>	3 mai
Saint Urbain ou <i>Sant Urban</i>	25 mai
Pentecôte ou <i>Pentacosta</i>	fête mobile 50 jours après Pâques
Trinité ou <i>Trinitat</i>	fête mobile 1 <sup>er</sup> dimanche après Pentecôte
Fête Dieu ou <i>Verai Cors de Diu</i>	jeudi après la Trinité
Saint Martial ou <i>Sant Marsal</i>	30 juin
Sainte Marguerite ou <i>Santa Margarida</i>	20 juillet
Sainte Madeleine ou <i>Santa Magdalena</i>	22 juillet
Saint Jacques ou <i>Sant Jacme</i>	25 juillet
Sainte Foi et Sainte Espérance ou <i>Santa Fé et Santa Esperansa</i>	1 <sup>er</sup> août

Notre Dame ou <i>Nostra Dona d'Agost</i>	15 août
Nativité de Notre Dame ou <i>Santa Maria de setembre</i>	8 septembre
Saint Barthélémy ou <i>Sant Bertolomieu</i>	24 août
Saint Jean-Baptiste ou <i>Sant Ja. Batista</i>	29 août
Saint Antonin ou <i>Sant Antoni</i>	4 septembre
Sainte Marie de septembre ou <i>Santa Maria de setembre</i>	8 septembre
Saint Mathieu ou <i>Sant Matieu</i>	21 septembre
Saint Michel ou <i>Sant Miquel</i>	29 septembre
Saint Luc ou <i>Sant Luc</i>	18 octobre
Saint Nicolas ou <i>Sant Nicolau</i>	6 décembre
Toussaint ou <i>Marterors</i>	1er novembre
Avent ou <i>Avent</i>	4 semaines avant Noël
Sainte Lucie ou <i>Santa Lusia</i>	13 décembre
Saint Thomas ou <i>Sant Tomas</i>	21 décembre
Noël ou <i>Nadal</i>	25 décembre

## NOTES

1-RECLUSE : Nom donné à des personnes qui, par esprit de pénitence, se faisaient enfermer dans des cellules. On voit que la communauté prenait en charge l'entretien de la « *reclusa* » et du bâtiment qui l'abritait . Aujourd'hui encore un lieu proche de Saint-Antonin porte ce nom.

2- SUBSIDE : Le « *subsidi* » est un impôt exceptionnel payé pour subvenir aux besoins accidentels de l'Etat. Ainsi en 1324 le roi chargea le sénéchal de Carcassonne et Pierre de Châlons chanoine d'Autun , son conseiller, d'engager les communautés de la sénéchaussée à lui fournir un subside qui fût suffisant pour les frais de guerre avec le roi d'Angleterre. La paix ayant été conclue le 25 mars 1325 la levée du subside fut révoquée . Puis, la guerre ayant repris, la levée en fut rétablie en septembre 1326.

3- ROUTIERS : Sans doute s'agit-il de routiers avec lesquels il n'était pas rare que les cités traitassent pour éviter pillages et destructions.

4- MAITRE DES EAUX : Officier royal qui avait inspection et juridiction sur les eaux et forêts du roi, des communautés laïques et ecclésiastiques et de tous les autres sujets du roi pour la police et la conservation de ces lieux.

5- ENFANTS DU BOSC : « Enfants dal Bosc » Il s'agit peut-être d'une association de compagnonnage. Ces associations virent le jour entre le 13<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> siècle. Les ouvriers compagnons se disaient enfants de différents maîtres mythiques ou légendaires, d'où l'appellation « enfants ». Les enfants de Salomon, par exemple, comprenaient les tailleurs de pierre et les menuisiers.

6- TAILLE : La « *talha* » est un bâton divisé en deux parties qui se rapportent sur lesquelles le fournisseur et son client font des coches pour marquer les quantités de fournitures reçues et délivrées. (image ci-après)

7 – BRIDA : En français « *trébuchet* ». Machine de jet utilisée pour abattre les murailles. (voir illustration ci-après).

8-JORNAL : travail d'un jour ; salaire d'une journée ; mesure agraire.

9- CAZERNENC : Cet adjectif qualifie une sorte de pain. Comme « cazern » désigne une serie de quatre, il s'agissait peut-être d'un pain sécable en quatre parts.

10- LOUP LOUVE LOUVETEAU : A cette époque les loups étaient assez nombreux dans les campagnes. Ce prédateur incarnait toutes les peurs de ces temps difficiles. Il était « le mal ». Sa capture et sa mort étaient récompensées. C'est sans doute pour éviter que le même animal ne soit présenté plusieurs fois pour obtenir une récompense qu'on lui coupait la queue.

11 – VIDIMUS : attestation qu'un acte a été vu par le roi.

12 – ROI DU DANEMARK : Il s'agit du projet de débarquement en Angleterre du roi du Danemark Waldemar IV pour délivrer le roi de France Jean II dit Le bon, battu le 19 septembre 1356 à Poitiers et fait prisonnier.

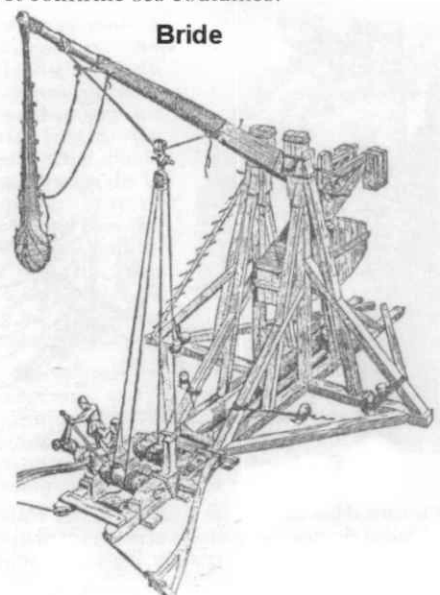
13 – *Sans objet*

14 – JOHAN CHANDOS : Chef militaire anglais qui prit une part active dans la guerre de cent ans. Il fut notamment chargé par le Prince de Galles de la défense de Montauban.

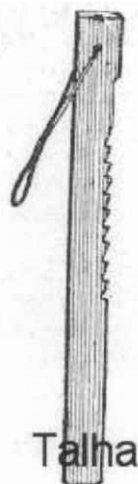
15 – SARMENTS : Les fagots de sarments étaient utilisés pour amortir la chute des dalles lors de leur déchargement.

16 – *Sans objet*

17 – Un diplôme original de Saint-Louis daté de 1227 (conservé aux archives de Saint-Antonin) accorde la protection du souverain à la ville et confirme ses coutumes.



**Bride**



**Talha**



## GLOSSAIRE

### A

Anhel : agneau (voir MONNAIES)

### B

Bride : trébuchet (voir note n°7)

### C

Coad : voir MONNAIES

### D

Devesa : terrain réservé

### E

Espinassier : lieu devant les remparts où l'on entassait des rameaux épineux pour en interdire l'accès.

### G

Gros : voir MONNAIES

Guianes : monnaie anglaise des ducs de Guyenne (voir MONNAIES)

### J

Jornal : voir note n° 8

Moton : voir MONNAIES

### P

Pochon : voir MESURES

Prest : sorte d'impôt

### Q

Quista ,quisto : impôts

## TABLE DES MATIERES

<b>Avertissement</b> .....	page 3
<b>Années 1325/1326 (CC43)</b> .....	page 5
La Dépense .....	page 9
<b>Années 1358/1359 (CC44)</b> .....	page 43
La Dépense .....	page 45
La Recette .....	page 107
<b>Années 1362/1363 (CC44)</b> .....	page 119
La Recette .....	page 121
La Dépense .....	page 131
<b>Annexes</b> .....	page 207
Monnaies .....	page 208
Mesures .....	page 209
Tableau de correspondance des dates et des noms de saints .....	page 210
Notes .....	page 212
Glossaire .....	page 214

